



Rapport d'activités 2024

Budget prévisionnel 2025



CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS
DE BOURGOGNE

Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc

Adresse du bureau de la réserve naturelle :
62 rue de Lyon
89200 AVALLON

Téléphone :
03.45.02.76.17

Mail : reservenaturelle-boisduparc@orange.fr

Avec le soutien financier de :



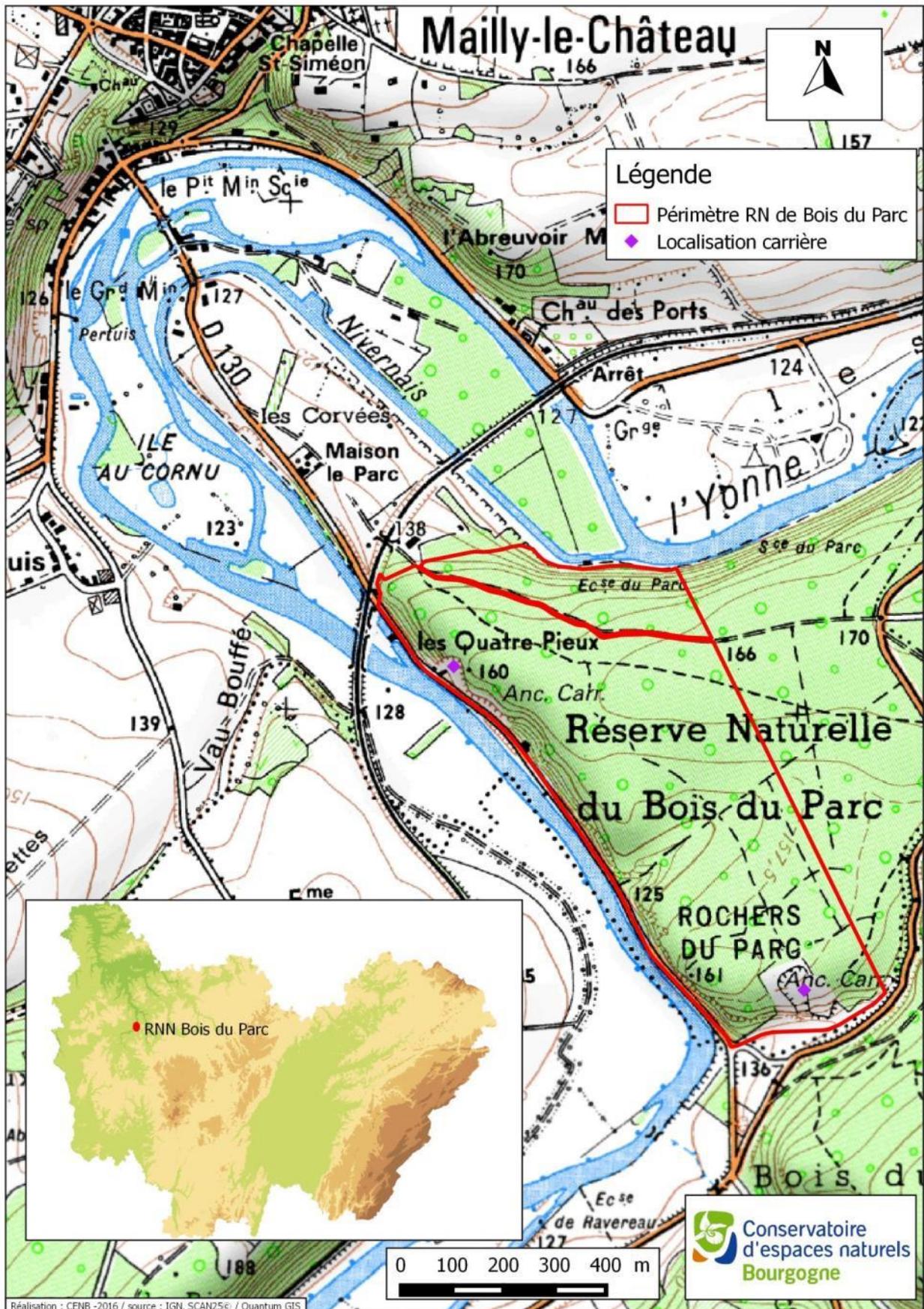
La Réserve Naturelle du Bois du Parc est localisée dans un méandre de la rivière Yonne et forme un promontoire embrassant la vallée. L'intérêt scientifique de la réserve naturelle est pluriel : géologique et botanique notamment, le premier est lié à la présence d'une barrière récifale corallienne où s'observent des colonies de coraux en position de vie. Le second est lié au fait qu'on y trouve des espèces floristiques à affinité subméditerranéenne et une diversité d'unités de végétation. La faune n'est cependant pas en reste avec la présence d'espèces à enjeux comme le Faucon pèlerin, les cortèges d'insectes des pelouses (Mercure, Sylvandre hélevète, Azuré du serpolet, Ehippigère des vignes), les espèces des milieux forestier thermophile (Isophia pyrenaea, Eumerus clavatus, Eumerus uncipes) et dans une moindre mesure le Pélodyte ponctué, la Couleuvre vipérine ou encore le Cochlostome bourguignon sont à souligner sur cet Espace Naturel Protégé.

Localisation	Région : Bourgogne-Franche-Comté Département : Yonne (89) Commune : Mailly-le-Château
Décret de création	Décret n° 79-738 du 30 août 1979
Organisme gestionnaire	CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE BOURGUOGNE Adresse : Chemin du Moulin des Etangs - 21 600 FENAY Tél : 03.80.79.25.99 Fax : 03.80.79.25.95 Courriel : contact@cen-bourgogne.fr
Coordonnées du Bureau de la réserve naturelle	CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE BOURGUOGNE – ANTENNE 89 Adresse : 62 rue de Lyon 89200 AVALLON Tél : 03.45.02.76.17 Courriel : mathilde.bylicki@cen-bourgogne.fr
Personnes ressources	Mathilde Bylicki, Conservatrice ; Samuel Gomez, Coordinateur des Réserves naturelles pour le CEN Bourgogne
Statut foncier	Superficie de 43.9 hectares dont : 100 % en propriété du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne
Périmètres environnementaux	SIC n° FR2600974 « Pelouses, forêts et habitats à chauves-souris du sud de la vallée de l'Yonne et de ses affluents »
Financement de la réserve naturelle	ETAT, Europe (FEDER)

Crédits photos :

Page de couverture : Entrée de la Réserve sur le sentier forestier par l'accès Est (M. Bylicki -CENB, 2024) ; Vue de la Réserve Naturelle depuis le début du sentier d'interprétation (M. Bylicki -CENB, 2024).

Toutes les photos du document sont de Mathilde Bylicki, Loreley Prunier et autres membres du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne, CENB, sauf mention contraire dans le texte.



Sommaire

PREAMBULE	7
RAPPEL SYNTHETIQUE DU 4^{EME} PLAN DE GESTION	9
LES GRANDES FAMILLES D’ACTIONS	11
ACRONYME	11
DETAILS DES ACTIVITES 2024	12
OLT 1 : FAIRE DE LA RESERVE NATURELLE UNE VITRINE NATIONALE DU COMPLEXE DES GEOTOPES DE LA VALLEE DE L'YONNE POUR LEUR PROTECTION ET LEUR VALORISATION	13
O1.CS.0.1 SUIVI DES DEGRADATIONS/INFRACTIONS.....	14
O1.CS.0.2 SUIVI PHOTOGRAPHIQUE DES AFFLEUREMENTS.....	15
O1.CS.0.3 SUIVI DES OUTILS PEDAGOGIQUES IN SITU ET EX SITU EXPLIQUANT LE COMPLEXE RECIFAL	18
O1.MS.1.5.1 PARTICIPATION AUX INSTANCES NATIONALES ET DES TETES DE RESEAUX CONCERNANT LA GESTION DU PATRIMOINE GEOLOGIQUE....	19
O1.MS.0.1 ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES DE L'ÉTAT DANS LA MISE EN ŒUVRE D'OUTILS DE PROTECTION DES GEOSITES DE LA VALLEE DE L'YONNE.....	20
O1.EI.1.1.1 ETUDE SUR LES SYSTEMES DE PROTECTIONS ACTUELS ET LES BESOINS DE PROTECTIONS FUTURS	21
O1.CI.1.2.1 CREATION DE MOULAGES ET REMPLACEMENTS DES OBJETS GEOLOGIQUES DANS LES SUPPORTS DE VALORISATION	22
O1.IP.1.3.1 ELIMINATION SELECTIVE DE LA VEGETATION AU SEIN DE LA CARRIERE DES QUATRE PIEUX ET DE BOIS DU PARC	24
OLT 2 : MAINTENIR L'ENSEMBLE DES PELOUSES CALCAIRES ET DES MILIEUX RUPESTRES EN BON ETAT DE CONSERVATION	25
O2.CS.0.5 SUIVI DE LA DYNAMIQUE POPULATIONNELLE DU LISERON DES MONTS CANTABRIQUES	26
O2.CS.0.3 SUIVI DES CORTEGES DE PAPILLONS DES PELOUSES ET DES MILIEUX ASSOCIES PAR LA MISE EN PLACE D'UN STERF "GESTIONNAIRE"	29
O2.CS.0.7 SUIVI CIBLE DES ESPECES PATRIMONIALES DE PAPILLONS INFODEES AUX MILIEUX OUVERTS (PHENGARIS ARION, ARETHUSANA ARETHUSA, HIPPARCHIA GENAVA)	33
O2.CS.0.8 SUIVI DE LA NIDIFICATION DU FAUCON PELERIN	35
O2.IP.2.2.1 MISE EN PLACE DE DISPOSITIF DE PROTECTION ET DE QUIETUDE POUR LE FAUCON PELERIN	35
O2.IP.2.3.1 IMPLANTATION D'UN ECO-COMPTEUR AU NIVEAU DE L'ACCES AUX FALAISES	38
OLT 3 : « GARANTIR LE CARACTERE NATUREL DES MILIEUX FORESTIERS DE LA RESERVE NATURELLE »	39
O3.CS.0.2 EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS FORESTIERS A L'AIDE DES DONNEES PSDRF (PROTOCOLE STANDARDISE RNF)	40
O3.CS.0.5 MISE EN PLACE D'UN SUIVI LONG TERME DE LA BIOPHONIE DES FORETS DE LA RESERVE NATURELLE	41
O3.CS.0.4 SUIVI DES COLEOPTERES SAPROXYLIQUES	42
O3.CS.3.5.3 GESTION DES ARBRES A RISQUE A PROXIMITE DU SENTIER, A PROXIMITE DE LA ROUTE, EN LIMITE DE SITES ET PROCHES DES FALAISES D'ESCALADE.....	44
O3.CI.3.5.1 SIGNALÉTIQUE D'INFORMATION SUR LA LIBRE EVOLUTION.....	45
SIGNALÉTIQUE LIMITANT LA DIVAGATION DES CHIENS.....	45
FCR 1 : « FAIRE DE LA RESERVE NATURELLE UN TERRITOIRE D'INVESTIGATION POUR LA CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITE ET DE LA GEODIVERSITE »	46
F1.CS.0.2 RELEVÉ DES DONNEES METEO	47
F1.IP.1.2.1 MAINTENANCE DE LA STATION METEO	47
F1.CS.1.1.3 DETERMINATION ET VALORISATION DES INSECTES HORS SYRPHES PIEGES LORS DE L'ETUDE SYRPH THE NET (2019-2020)	49
FCR 2 : « FAIRE CONNAITRE LE PATRIMOINE NATUREL (BIOLOGIQUE ET GEOLOGIQUE) ET SES ENJEUX AUPRES DES DIFFERENTS PUBLICS »	50
F2.PA.2.3.1 ORGANISATION DES PROJETS PEDAGOGIQUES ET ANIMATIONS SCOLAIRES SUR SITE	51
F2.PA.2.4.1 ANIMATION NATURE GRAND PUBLIC.....	51
F2.CC.2.3.1 FICHE SYNTHETIQUE DES PROPOSITIONS PEDAGOGIQUES SUR LA RESERVE NATURELLE	53
F2.MS.2.3.1 RENFORCEMENT DES PARTENARIATS AVEC LES INSTANCES EDUCATIVES	53
F2.CI.2.1.2 MAINTENANCE DES AMENAGEMENTS DE DECOUVERTE	54
F2.EI.2.1.1 ETUDE DU REAMENAGEMENT DU SENTIER DE DECOUVERTE	56
FCR 3 : « AMELIORER L'INTEGRATION DE LA RESERVE NATURELLE DANS SON TERRITOIRE »	57
F3.CC.3.2.1 CREATION D'UN OUTIL MODERNE DE VULGARISATION DU PLAN DE GESTION	58
F3.CI.3.1.2 AMENAGEMENT DU PARKING VOITURE AVEC PLACES ET MOBILIERS RESERVES AUX VELOS	59
F3.CC.3.2.1 REDACTION ET DIFFUSION DE L'ÉCHO DES CORAUX, LETTRE D'INFORMATION DE LA RESERVE NATURELLE.....	60

FCR 4 : « ASSURER UN FONCTIONNEMENT ET UNE GOUVERNANCE OPTIMAL DE LA RESERVE NATURELLE »	62
F4.EI.0.1 REDACTION DES RAPPORTS D'ACTIVITES ET DES BILANS FINANCIERS, PARTICIPATION AUX REUNIONS DU COMITE CONSULTATIF DE GESTION	63
F4.EI.4.1.2 ALIMENTATION DES TABLEAUX DE BORDS.....	64
F4.EI.4.1.1 FINALISATION DES TABLEAUX DE BORDS.....	64
F4.EI.4.1.3 GESTION, SAISIE ET INTEROPERABILITE DE LA BASE DE DONNEES DE LA RESERVE NATURELLE.....	65
F4.MS.4.2.2 COUT ET GESTION DES CHARGES ADMINISTRATIVES DE LA RESERVE NATURELLE.....	66
F4.MS.4.4.1 PARTICIPATION AUX REUNIONS MISEN ET PLANS DE CONTROLE DE L'OFB.....	67
F4.SP.4.4.1 SURVEILLANCE DE LA RESERVE NATURELLE, SENSIBILISATION DES USAGERS A LA REGLEMENTATION ET CONSTATATION DES INFRACTIONS	68
F4.MS.4.2.1 GESTION COURANTE DU FONCTIONNEMENT DE LA RESERVE NATURELLE ET VEILLE A LA COHERENCE DES PROGRAMMES TERRITORIAUX	70
MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS 2024	71
TABLEAU DU BILAN FINANCIER 2024	73
BUDGET PREVISIONNEL 2025.....	75
ANNEXE 1 : TABLEAUX DE BORD DE L'ARBORESCENCE DU PLAN DE GESTION	77
ANNEXE 2 : PROGRAMMATION DE L'ANNEE 2025	84
AXE 1 DU PLAN D' ACTIONS QUINQUENNAL	84

Préambule

Ce présent rapport rend compte de l'activité du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne en sa qualité de gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc en 2024. Cette année 2024 a été marquée par la prise en main de la Réserve par la nouvelle Conservatrice Mathilde Bylicki. Ainsi, la réserve fut gérée par la Conservatrice, sous le pilotage de Samuel Gomez, Coordinateur des réserves, avec le soutien de l'équipe de l'antenne de l'Yonne, qui a permis d'assurer les missions et les suivis de l'année 2024.

Les missions ont été réalisées dans leur ensemble et les taux de réalisations sont variables selon les actions.

Les actions phares de cette année qui peuvent être citées sont la réalisation la dernière année de suivi des différents coléoptères saproxyliques, la participation au congrès des Réserves Naturelles de France ou encore la publication de l'écho des coraux.

La réalisation d'actions de gestion plus courantes peut également être soulignée : la réalisation du suivi du Liseron des Monts Cantabriques, le suivi et la gestion des dispositifs de protection des rapaces à enjeux, le suivi des coupes de sécurisation d'arbres le long des voies d'escalades ou la tenue du comité consultatif de gestion.

Pour rappel, la réalisation des actions pour l'année 2024 devait suivre les objectifs à long termes (OLT) et facteurs clés de réussites (FCR) suivants :

OLT 1 : « Faire de la réserve naturelle une vitrine nationale du complexe des géotopes de la vallée de l'Yonne pour leur protection et leur valorisation »

- O1.CS.0.1 : Suivi des dégradations/infractions
- O1.CS.0.2 : Suivi photographique des affleurements
- O1.CS.0.3 : Suivi des outils pédagogiques in situ et ex situ expliquant le complexe récifal
- O1.MS.1.5.1 : Participation aux instances nationales et des têtes de réseaux concernant la gestion du patrimoine géologique
- O1.EI.1.1.1 : Etude sur les systèmes de protections actuels et les besoins de protections futurs
- O1.Cl.1.2.1 : Création de moulages et remplacements des objets géologiques dans les supports de valorisation.
- O1.IP.1.3.1 Elimination sélective de la végétation au sein de la carrière des Quatre Pieux et de Bois du Parc

OLT 2 : « Maintenir l'ensemble des pelouses calcaires et des milieux rupestres en bon état de conservation »

- O2.CS.0.5 : Suivi de la dynamique populationnelle du Liseron des monts Cantabriques
- O2.CS.0.3 : Suivi des cortèges de papillons des pelouses et de milieux associés par la mise en place d'un STERF « gestionnaire ».
- O2.CS.0.7 : Suivi ciblé des espèces patrimoniales de papillons inféodées aux milieux ouverts (Phengaris arion, Arethusana arethusana, Hipparchia genava)
- O2.CS.0.8 : Suivi de la nidification du Faucon pèlerin.
- O2.IP.2.2.1 : Mise en place de dispositif de protection et de quiétude pour le Faucon pèlerin.
- O2.IP.2.3.1 : Implantation d'un éco-compteur au niveau de l'accès aux falaises

OLT 3 : « Garantir le caractère naturel des milieux forestiers de la réserve naturelle »

- O3.CS.0.2 : Evaluation de l'état de conservation des habitats forestiers à l'aide des données PSDRF (protocole standardisé RNF)
- O3.CS.0.5 : Mise en place d'un suivi long terme de la biophonie des forêts de la réserve naturelle

- O3.CS.0.4 : Réactualisation des connaissances de l'entomofaune forestières par des inventaires des coléoptères saproxyliques et des Carabidaeae
- O3.CS.3.5.3 : Gestion des arbres à risque à proximité du sentier, à proximité de la route, en limite de sites et proches des falaises d'escalade
- O3.CI.3.5.1 : Signalétique d'information sur la libre évolution
- O3.CI.3.5.1 : Signalétique limitant la divagation des chiens

FCR 1 : « Faire de la réserve naturelle un territoire d'investigation pour la connaissance de la biodiversité et de la géodiversité (à la fois caractère intrinsèque de la gestion du site mais aussi à une échelle plus large en tant que site pilote) »

- F1.CS.0.2 : Relève des données météo
- F1.IP.1.2.1 : Maintenance de la station météo
- F1.MS.0.3 : Création de partenariats avec des laboratoires de recherche en géologie, écologie ou biologie pour répondre à certaines questions scientifiques.
- F1.CS.1.1.3 : Détermination et valorisation des insectes hors syrphes piégés lors de l'étude Syrph the Net (2019-2020)

FCR 2 : « Faire connaître le patrimoine naturel (biologique et géologique) et ses enjeux auprès des différents publics »

- F2.PA.2.3.1 : Organisation des projets pédagogiques et animations scolaires sur site
- F2.PA.2.4.1 : Animation nature grand public
- F2.CC.2.3.1 : Fiche synthétique des propositions pédagogiques sur la réserve naturelle
- F2.MS.2.3.1 : Renforcement des partenariats avec les instances éducatives
- F2.CI.2.1.2 : Maintenance des aménagements de découverte

FCR 3 : « Faire connaître le patrimoine naturel (biologie et géologie) et ses enjeux auprès des différents visiteurs de la réserve »

- F3.CC.3.2.1 : Création d'un outil moderne de vulgarisation du plan de gestion
- F3.CI.3.1.2 : Aménagement du parking voiture avec places et mobiliers réservés aux vélos
- F3.CC.3.2.1 : Rédaction et diffusion de l'Écho des coraux, lettre d'information de la réserve naturelle

FCR 4 : « Assurer un fonctionnement et une gouvernance optimal de la réserve naturelle »

- F4.EI.0.1 : Rédaction des rapports d'activités et des bilans financiers, participation aux réunions du comité consultatif de gestion
- F4.EI.4.1.2 : Alimentation des tableaux de bords.
- F4.EI.4.1.1 : Finalisation des tableaux de bords.
- F4.EI.4.1.3 : Gestion, saisie et interopérabilité de la base de données de la réserve naturelle
- F4.MS.4.2.2 : Gestion des charges administratives et fonctionnelles de la réserve naturelle
- F4.MS.4.4.1 : Participation aux réunions Misen et plans de contrôle de l'OFB
- F4.SP.4.4.1 : Surveillance de la réserve naturelle, sensibilisations des usagers à la réglementation et constatations des infractions
- F4.MS.4.2.1 : Gestion courante du fonctionnement de la réserve naturelle et veille à la cohérence des programmes territoriaux

Une seconde partie du rapport est consacrée à la présentation des moyens financiers nécessaires au fonctionnement et à la mise en œuvre de ces actions. Enfin, une troisième partie présente le programme (annexe2 du présent document) et le budget prévisionnel pour l'année 2025.

Rappel synthétique du 4^{ème} plan de gestion

Finalisé en 2022, le plan de gestion 2022-2031, quatrième plan de gestion de la réserve naturelle du Bois du Parc a pu être appliqué dès l'année 2023 sur le terrain. Ce document cadre les actions et les objectifs à atteindre sur cet espace naturel protégé au cours des 10 prochaines années. Ce document conséquent de 232 pages a été rédigé selon la nouvelle méthode d'élaboration des plans de gestion (collectif, 2017 – <http://ct88.espaces-naturels.fr/>). Cette nouvelle méthode place l'évaluation continue au centre de la démarche comme illustré dans la figure ci-dessous :



Figure 1 : Cycle de gestion reposant sur 5 étapes clés (tirée du guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels (collectif, 2017))

Ce quatrième plan de gestion se compose de trois grandes parties :

Une section A : « diagnostic de la réserve naturelle » qui rassemble :

- l'actualisation de l'état des lieux du patrimoine naturel et le contexte socio-économique, issu des suivis, des inventaires, des études et de l'évaluation du troisième plan de gestion;
- la bio-évaluation qui permet la définition des responsabilités de la réserve naturelle et les niveaux d'enjeux concernant le patrimoine naturel.

Une section B : « gestion de la réserve naturelle » qui comporte :

- la description des objectifs à long terme, des objectifs opérationnels, la stratégie de gestion et l'arborescence du plan de gestion avec les différents tableaux de bord;
- le budget prévisionnel des moyens financiers et les moyens humains pour réaliser la programmation des actions.

Une section C : « fiches actions » qui comporte le détail des actions et des éléments de mise en œuvre ainsi que des éléments financiers.

La colonne vertébrale du document est l'arborescence et les 7 tableaux de bord qui traduisent la stratégie de gestion. Une des particularités de cette nouvelle méthode est la séparation des enjeux liés au patrimoine naturel permettant la définition d'objectifs à long terme et les facteurs clés de réussites issues de thématiques non directement liées à la conservation du patrimoine naturel mais

qui y contribuent s'ils sont pris en compte dans la gestion (ces facteurs clés de réussite sont liés par exemple à la connaissance, à la sensibilisation et à l'éducation à l'environnement).

1 Arborescence	
7 tableaux de bords	
3 enjeux	4 thématiques
3 Objectifs à Long Terme	4 Facteurs Clés de Réussite
14 objectifs opérationnels du plan	13 facteurs clés du plan
50 mesures	48 mesures

Figure 2 : Schéma et déclinaison de l'arborescence

Les trois objectifs à long terme sont les suivants :

Enjeux	Etat de l'enjeu	Objectif à long terme
Complexe du récif corallien de la Vallée de l'Yonne	Bon état de conservation global	OLT 1 : Faire de la réserve naturelle une vitrine nationale du complexe des géotopes de la vallée de l'Yonne pour leur protection et leur valorisation
Les habitats de pelouses calcaires et de milieux rupestres ainsi que les espèces à enjeux associées	Les pelouses calcaires sont en bon état de conservation. Manque de données pour les milieux rupestres	OLT 2 : Maintenir l'ensemble des pelouses calcaires et des milieux rupestres en bon état de conservation
Les milieux forestiers et les espèces à enjeux associées	Forêt ancienne mais peu mûre	OLT 3 : Garantir le caractère naturel des milieux forestiers de la réserve naturelle

Les quatre facteurs clés de réussite sont les suivants :

Thématiques	Etat actuel	Facteurs clés de réussite
Connaissance	Connaissance insuffisante de certains groupes et certains taxons, pour bien appréhender l'ensemble des enjeux	FCR 1 : Faire de la réserve naturelle un territoire d'investigation pour la connaissance de la biodiversité et de la géodiversité (à la fois pour le caractère intrinsèque de la gestion du site mais aussi à une échelle plus large en tant que site pilote)
Sensibilisation, éducation à l'environnement	Thématique fortement développée au cours du dernier plan de gestion Persiste certains manques : non atteinte de certains publics, supports vieillissants, manque de supports numériques	FCR 2 : Faire connaître le patrimoine naturel (biologique et géologique) et ses enjeux auprès des différents publics
Ancrage territorial	La réserve naturelle est connue et reconnue localement Persiste cependant certains manques : manque de visibilité, absence d'infrastructure d'accueil, absence d'offre croisée sur le territoire, représentation biaisée de la réserve n	FCR 3 : Améliorer l'intégration de la réserve naturelle dans son territoire
Fonctionnement et gouvernance de la réserve naturelle	Gouvernance et fonctionnement permettant une bonne gestion de la réserve naturelle	FCR 4 : Assurer un fonctionnement et une gestion optimale de la réserve naturelle

Les grandes familles d'actions

Les abréviations suivantes sont inscrites devant chaque type de mesure afin de savoir dans quelle famille se situe l'action (classement des familles de mesures selon le guide des plans de gestion de RNF, 2006).

MS : Management et soutien

SP : Surveillance de la réserve naturelle

EI : Etude et ingénierie

CI : Création et maintenance d'infrastructure d'accueil

IP : Intervention sur le patrimoine naturel

CS : Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel

CC : Création de support de communication

PA : Prestation d'accueil et d'animation

Acronyme

CCG : Comité Consultatif de Gestion

CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels

OFB : Office Français de la Biodiversité

OLT : Objectif à Long terme

OPIE : Office pour les Insectes et leur environnement

RNF : Réserves Naturelles de France

RNN : Réserve naturelle nationale

STERF : Suivi Temporel des Rhopalocères de France

EEDD : Education à l'Environnement et au Développement Durable

Détails des activités 2024



Liseron des Monts Cantabriques, Convolvulus cantabrica, observé lors du suivi au sein de la réserve naturelle du Bois du Parc en 2024.

OLT 1 : Faire de la réserve naturelle une vitrine nationale du complexe des géotopes de la vallée de l'Yonne pour leur protection et leur valorisation



Vue du haut des falaises de la réserve sur le canal du Nivernais

Opération	Taux de réalisation	Remarques
O1.CS.0.1 : Suivi des dégradations/infractions	100%	
O1.CS.0.2 : Suivi photographique des affleurements	100%	
O1.CS.0.3 : Suivi des outils pédagogiques in situ et ex situ expliquant le complexe récifal	100%	
O1.MS.1.5.1 : Participation aux instances nationales et des têtes de réseaux concernant la gestion du patrimoine géologique	100%	
O1.MS.0.1 : Accompagnement des services de l'état dans la mise en œuvre d'outils de protection des géosites de la vallée de l'Yonne	50%	Contacts avec les interlocuteurs mais en attente de retours
O1.EI.1.1.1 : Etude sur les systèmes de protections actuels et les besoins de protections futurs	80%	Partie rédactionnelle l'étude restante à faire
O1.Cl.1.2.1 : Création de moulages et remplacements des objets géologiques dans les supports de valorisation.	50%	Volet investissement des fixations non réalisé
O1.IP.1.3.1 Elimination sélective de la végétation au sein de la carrière des Quatre Pieux et de Bois du Parc	30%	Travaux reportés en 2025

Localisation :

L'ensemble de la réserve naturelle.

Descriptif de l'action :

La réserve naturelle est la vitrine d'un patrimoine géologique remarquable. C'est pourquoi celui-ci peut être source de convoitises donnant lieu à du prélèvement sauvage et du pillage des éléments géologiques dans les falaises. Il s'agit donc d'assurer la surveillance et la protection des affleurements naturels et artificiels contre les pressions anthropiques mais aussi de suivre les dégradations naturelles.

Actions réalisées en 2024 :

En 2024, les différentes tournées de surveillance le long des parois ont permis de vérifier que les pillages n'étaient pas plus importants que ce soit dans les carrières ou le long du canal du Nivernais.

Les fossiles de la carrière fermée de Bois du Parc avaient été récupérés des supports pédagogiques mais des traces de chaussures récentes ont été observées au cours de l'année sur le portail.

Il ne semble pas y avoir eu de nouveaux prélèvements dans les placettes déjà piquetées le long du canal.

Cependant à plusieurs reprises il a été nécessaire de rappeler la réglementation afin d'interdire la montée dans les falaises des 4 pieux ainsi que le prélèvement de petits spécimens dans celle-ci, principalement au jeune public.

Concernant les dégradations naturelles, l'observation de chute de blocs ou de pierres dans les deux carrières a été observée tout au long de l'année.

Suite à donner :

Assurer la continuité du suivi en utilisant de nouveaux outils et la création d'un tableau typologique pour renseigner les pressions anthropiques ou naturelles sur les différents affleurements géologiques.

O1.CS.0.2

Suivi photographique des affleurements

Localisation :

Les falaises naturelles et artificielles de la réserve naturelle et les géosites des environs.

Contexte de l'action :

La réserve naturelle est la vitrine d'un patrimoine géologique remarquable. C'est pourquoi celui-ci peut être source de convoitises donnant lieu à du prélèvement sauvage et du pillage des éléments géologiques dans les falaises. Il s'agit donc d'assurer la surveillance et la protection des affleurements naturels et artificiels en utilisant de nouvelles méthodes de comparaison dans le temps pour mieux quantifier l'action des prélèvements.

Actions réalisées en 2024 :

L'année 2024 a permis d'entamer la réflexion sur un protocole photographique de la réserve mais aussi des affleurements voisins comme :

- La carrière des 4 pieux : site d'exploitation artificiel
- La carrière du Bois du Parc : site d'exploitation artificiel
- Les falaises naturelles : Long de la route et de part et d'autre de l'accès à la réserve, voies d'escalades, affleurements dans la forêt
- Passage à niveau de Châtel-Censoir
- Falaises du Saussois
- La roche aux poulets
- Grotte de la Rippe



Illustration 1 : Affleurement proche du début du sentier d'interprétation montrant un très beau spécimen de polypier en gerbe.

L'objectif de ce protocole est de mettre en place une méthode qui permettra de suivre la modification de la lisibilité des différents éléments géologiques présents en falaise naturelle ou artificielle de la réserve et aux alentours. D'autre part, il permettra de suivre les dégradations et pillages qui peuvent avoir lieu sur la réserve sur les différents affleurements accessibles grâce à de la comparaison photographique.

Un suivi photographique de chaque site sur la réserve en utilisant des placettes permettra de mettre en évidence le maintien des différents éléments géologiques en falaise ou l'effacement de ceux-ci en fonction du site traité et de la nature des affleurements.

Ce protocole sera donc mis en place dès l'automne/hiver 2025 en prenant le soin de cibler le mois de novembre là où les feuilles seront le moins présentes. Il sera important de cibler également une heure de la journée suffisamment lumineuse, possiblement autour de 14h en veillant à ne pas être à contre-jour.

Pour chacun des sites, des bandes seront sélectionnées lorsque celui-ci sera trop vaste et sur chaque photo géoréférencée, il s'agira de cibler chacun des coraux visibles en les cerclant en rouge sur la photographie, afin de pouvoir comparer à N+5.

Pour la carrière du Bois du Parc qui est davantage sujette aux altérations naturelles, il sera intéressant d'effectuer le suivi de l'ensemble de la carrière en se basant sur les barrières en place comme point de repère.



Illustration 2 : Photo dans la carrière du Bois du Parc en utilisant les barrières en place comme repère photographique stable.

Dans l'ensemble du suivi, ceci permettra de donner le résultat tel que : coraux toujours présents en pourcentage, état des coraux encore présents (bon, moyen, mauvais) et donc d'obtenir les indicateurs d'état de notre milieu rupestre sur la Réserve.

Pour réaliser le suivi un appareil photo standardisé du Conservatoire « OLYMPUS Wide Optical Zoom 4.5 – 18.0 mm 2.0 » sera utilisé.

Cette année 2024 a donc permis d'établir les réflexions sur le protocole, tester les possibilités et les limites ainsi que d'effectuer les passages sur le terrain, ou encore de faire des essais photographiques en fonction des horaires, dans le but de préparer la mise en œuvre en 2025.

Suite à donner :

Mettre en action le protocole de suivi photographique dès l'année 2025 comme prévu dans le plan de gestion.

01.CS.0.3	Suivi des outils pédagogiques in situ et ex situ expliquant le complexe récifal
------------------	--

Localisation :

Les sites de la réserve naturelle équipés de supports pédagogiques (Carrière des 4 pieux, carrière du Bois du Parc).

Contexte de l'action :

La RNN du Bois du Parc est aussi une vitrine pour l'apprentissage et la pédagogie. Ainsi, de nombreux aménagements pédagogiques ont été mis en place sur la réserve que ce soit dans la carrière ou sur le sentier d'interprétation mais aussi via de la documentation sur la Réserve.

Il s'agit donc de veiller au bon entretien de ces supports et à la dégradation de ceux-ci par des tournées, des vérifications et une bonne gestion pour la mise à jour des connaissances dans les différents supports.

Actions réalisées en 2024 :

En 2024, le matériel pédagogique des différents sites de la Réserve a été vérifié au cours des différentes tournées de surveillance ou animations qui pouvaient avoir lieu. Cela a permis de vérifier leur bon entretien et la pertinence des informations.

Un des panneaux du sentier d'interprétation est tombé dans la combe suite à la dégradation des pieds en bois dans un sol plus humide que sur les plateaux. Il sera remplacé lors des travaux de réaménagement du sentier d'interprétation.

Des tournées ont aussi été assurées par l'équipe technique lors de leurs différents passages sur site.

Un bilan de toute la documentation disponible sur la réserve a été réalisé cette année afin d'estimer les stocks, faire le tri dans les différentes langues disponibles pour le public, éliminer les documents les moins à jour ou les plus vétustes.

Suite à donner :

Continuer de suivre ces éléments lors des tournées de surveillance et tenir un stock de documentation à jour et disponible pour le grand public et les scolaires.

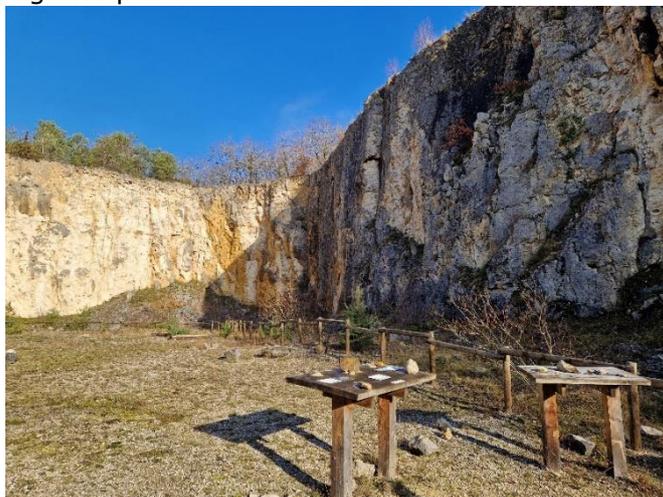


Illustration 3 : Supports pédagogiques dans la carrière des 4 pieux.

01.MS.1.5.1

Participation aux instances nationales et des têtes de réseaux concernant la gestion du patrimoine géologique

Localisation :

Ensemble de la Réserve Naturelle et du territoire.

Contexte de l'action :

Le patrimoine géologique de la réserve mérite d'être connu et reconnu sur l'ensemble du territoire et des pays voisins. Pour cela, la participation aux différentes instances nationales dans le réseau de Réserve Naturel de France (RNF) ou d'autres institutions, peut s'avérer être un bon outil de communication. Les discussions, retours d'expériences et autres échanges permettent notamment de se tenir à jour sur la gestion de la géodiversité à l'échelle nationale.

Actions réalisées en 2024 :

En 2024, la Conservatrice a pu participer au congrès national de Réserve Naturel de France. Ce fut l'occasion d'échanger avec les différents homologues d'autres réserves en France, d'échanger sur la gestion générale des réserves, de participer à des ateliers sur des sujets précis et de rencontrer les différentes commissions présentes comme la commission géologie.

Les ateliers ont permis de découvrir la culture du réseau RNF et donc d'apprendre à utiliser tous les outils pour réaliser au mieux les missions du quotidien.

L'année 2024 a aussi été l'occasion de participer à la commission du patrimoine géologique organisée par RNF. Ces deux journées ont été riches en échanges sur les diverses problématiques pouvant intervenir sur les réserves géologiques comme la mise ne collection, la gestion du pillage, la protection de l'altération, ...

Ce fut donc l'occasion d'échanger au cours de différents retours d'expériences très formateurs.

Suite à donner :

Participer à d'autres instances de ce type afin de favoriser les échanges et les relations entre les réserves.

01.MS.0.1

Accompagnement des services de l'Etat dans la mise en œuvre d'outils de protection des géosites de la vallée de l'Yonne

Localisation :

Ensemble de la Réserve Naturelle.

Contexte de l'action :

Lors du dernier plan de gestion, il a été acté de préserver par un statut de réglementation forte les 6 géotopes de la vallée de l'Yonne qui compose le complexe récifal. L'outil choisi est l'Arrêté Préfectoral de Protection de Géotopes. Dans la continuité du travail engagé auprès de la DREAL depuis quelques années, le Conservatoire apportera son appui technique et ses connaissances de terrain pour finaliser ce projet de classement de 6 géosites.

Actions réalisées en 2024 :

Le suivi du dossier en 2024 a permis de réaliser des échanges avec la DREAL et une prise de contact a été réalisée avec le nouveau référent en place.

Le complexe de sites étudiés pour le passage en APPG est passé de 6 sites à 8 sites.

Une réunion avec le CRPG (Centre de Recherches Pétrographiques et Géochimiques) a eu lieu en février 2024.

Suite à donner :

Suivre les retours de la DREAL avec le nouvel interlocuteur afin de faire avancer la protection à mettre en place.



Illustration 4 : Site des Rochers du Saussois faisant parti des sites de l'APPG.

O1.EI.1.1.1

Etude sur les systèmes de protections actuels et les besoins de protections futurs

Localisation :

Ensemble de la Réserve Naturelle.

Contexte de l'action :

Le patrimoine géologique nécessite d'être protégé et c'est pour cela qu'un portail ferme l'accès à la carrière du Bois du Parc. Cependant le matériel est vétuste et facilement franchissable ce qui se voit facilement sur les tentatives d'escalades du portail.

L'objectif de cette mesure est donc d'une part de réfléchir à une réfection de ce portail ou à des adaptations et d'autre part de réfléchir à la protection du patrimoine géologique que les autres sites de la réserve.

Actions réalisées en 2024 :

Une visite permettant d'évaluer l'état de l'ensemble des systèmes de protection en place a été réalisée le 1 octobre 2024.

Il apparait deux interventions prégnantes à réaliser très prochainement :

- Maintenance et remplacement des barrières de sécurités vieillissantes situées le long des pelouses sur les falaises.
- Modification du portail d'accès à la carrière de bois du parc pour mieux limiter les intrusions « sauvages »

Le portail d'accès à la carrière doit être réhaussé, pour éviter son franchissement. Pour cela, nous travaillerons avec un prestataire extérieur, dont le travail consistera à rajouter des renforts et rehausses tôlees au portail actuel (env 1m). Les réhaussent devront se « marier » avec les parois latérales, et afin d'éviter l'aspect très fermé, le prestataire devra intégrer quelques découpes au sein des tôles (silhouettes espèces présentes sur la RNN, logo, etc.)

Suite à donner :

Suivi des travaux et des possibilités avec les fournisseurs. Des devis doivent être dressés avec les différents fournisseurs au cours de l'année 2025 afin d'estimer les coûts et de réaliser une pose du dispositif en 2026.



Illustration 5 : Portail de fermeture de la Carrière du Bois du Parc.

O1.CI.1.2.1

Création de moulages et remplacements des objets géologiques dans les supports de valorisation

Localisation :

Carrière de Bois du Parc

Descriptif de l'action :

Au sein de la carrière de Bois du Parc, des pupitres de mise en valeur de fossiles de coraux et autres organismes marins viennent compléter les supports d'interprétation (pupitres et panneaux pédagogiques). Ces pupitres ont mal vieilli et certains fossiles sont altérés. Il a donc été décidé de remplacer ces pupitres, en substituant aux véritables objets géologiques des moulages.

Actions réalisées en 2024 :

En 2023, un prestataire a été missionné pour réaliser les moulages en résine des fossiles choisis comme étant particulièrement représentatifs du récif corallien de la vallée de l'Yonne. 9 moulages ont donc été réalisés : 5 concernent des coraux en boule et en gerbe et les 4 autres sont ceux de Dicerias, Nérinées, Pecten et Algues rouges.

En 2024, un travail a été mené avec un prestataire pour qu'il fabrique des couvercles de protection de ces moulages qui puissent être déplacés sans trop de difficultés.

Ces couvercles ont pour vocation à être installés sur les pupitres de valorisation au cours de l'année 2025.

Pour compléter l'information de ces pupitres, des plaques explicatives ont été conçues. Elles accompagnent les moulages.

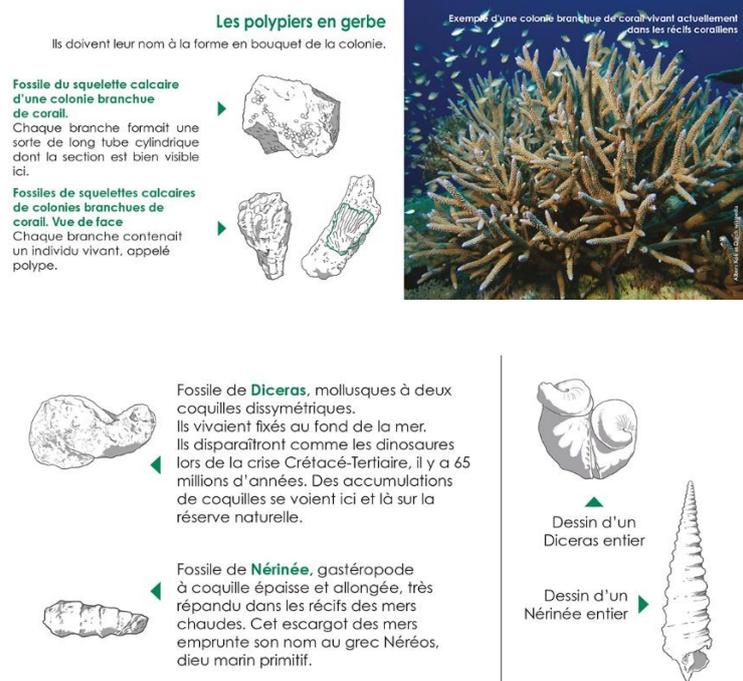


Figure 1 : Exemples de plaques explicatives qui accompagnent les moulages de fossiles

Suite à donner :

Poursuite de la valorisation du patrimoine géologique sur la réserve et mise en place des cloches de protection.



Illustration 6 : Pupitre de supports pour la pose des moulages.

O1.IP.1.3.1

Elimination sélective de la végétation au sein de la carrière des Quatre Pieux et de Bois du Parc

Localisation :

Ensemble de la Réserve Naturelle.

Contexte de l'action :

La végétation ligneuse empêche la visibilité et la bonne lisibilité de certains objets géologiques. Cette opération prévoit l'élimination de la végétation qui se développe sur les carrières des Quatre Pieux et du Bois du Parc, en pied de falaise comme au sein des affleurements.

Actions réalisées en 2024 :

Après analyse précise des besoins, l'intervention a été réalisée uniquement sur le secteur de la carrière des 4 pieux, celle du Bois du Parc n'a pas relevé de caractère d'urgence sur ce type d'action, et la végétation qui pourrait pousser au sein même des falaises, nécessitant une opération externalisée par une entreprise spécialisée (cordistes) n'a pas n'ont plus eu besoin d'être déclenchée. L'équipe technique est intervenue le 18 juin 2024 à l'aide de débroussailleuses manuelles et tronçonneuses pour éliminer les rejets de ligneux qui contribuent à la fermeture du milieu et au masquage des éléments géologiques remarquables.

Suite à donner :

Poursuite des opérations périodiques de débroussaillage au sein des carrières, surtout au niveau des secteurs soumis à l'interprétation et à la sauvegarde du patrimoine de la réserve.



Illustration 7 : Vue de la carrière des 4 pieux et du sentier en bas de falaise.

OLT 2 : Maintenir l'ensemble des pelouses calcaires et des milieux rupestres en bon état de conservation



Sentier d'interprétation de la réserve longeant les différents patchs de pelouse.

Opération	Taux de réalisation	Remarques
O2.CS.0.5 : Suivi de la dynamique populationnelle du Liseron des monts Cantabriques	100%	
O2.CS.0.3 : Suivi des cortèges de papillons des pelouses et de milieux associés par la mise en place d'un STERF « gestionnaire »	100%	
O2.CS.0.7 : Suivi ciblé des espèces patrimoniales de papillons inféodées aux milieux ouverts (Phengaris arion, Arethusana arethusana, Hipparchia genava)	30%	Suivi décalé au vu des protocoles possibles.
O2.CS.0.8 : Suivi de la nidification du Faucon pèlerin	100 %	
O2.IP.2.2.1 : Mise en place de dispositif de protection et de quiétude pour le Faucon pèlerin	100 %	
O2.IP.2.3.1 : Implantation d'un éco-compteur au niveau de l'accès aux falaises	50%	Report de l'investissement en 2025

02.CS.0.5

Suivi de la dynamique populationnelle du Liseron des monts Cantabriques

Localisation :

Les pelouses xérophiles et les parois de la réserve naturelle.

Contexte de l'action :

Le protocole de ce suivi a été mis en place en 2016 et retravaillé en 2017 et 2018 en même temps que le protocole de suivi du Stipe de France avec Alexandre Million, écologue biostatisticien¹ afin de répondre à une question : connaître la tendance d'évolution populationnelle dans le temps du Liseron des monts Cantabriques (*Convolvulus cantabrica*) sur le territoire de la Réserve naturelle.

Nous estimons que le protocole élaboré maintenant permet de répondre à cette question. Le principe est basé sur le « distance sampling ». Les premiers jeux de données ont permis de vérifier l'hypothèse que tous les individus sont détectés au sein du transect et par conséquent, nous pouvons mesurer la moyenne de la distribution directement au sein de chaque strate de l'échantillonnage et même proposer une extrapolation à l'ensemble de la population en prenant les surfaces de chaque station.

La différence par rapport aux années précédentes est que les suivis en paroi qui nécessitent une certaine maîtrise de l'escalade n'ont pas été réalisés par manque de personnel en capacité de réaliser ce type de suivis.



Illustration 7 : Liseron des Monts Cantabriques sur la RNN.

Actions réalisées en 2024 :

L'année 2024 constitue le quatrième passage sur cette espèce. 20 transects ont été tirés aléatoirement sur les entités de pelouses de la réserve. Comme dit précédemment, les contextes en falaise ont été abandonnés en 2024 par manque de personnel ayant la maîtrise de l'escalade.

Les transects ont une longueur fixe de 10 m de long et le transect en distance sampling un W_{max} de 1m de chaque côté de la ligne parcourue. Le suivi se fait donc comme le montre la figure suivante, au sein de chaque transect, on mesure la distance des individus détectés perpendiculairement à la ligne axiale du transect parcouru.

Pour des questions de praticité nous avons instauré un W_{max} de 1 m de part et d'autre de la ligne centrale du transect.

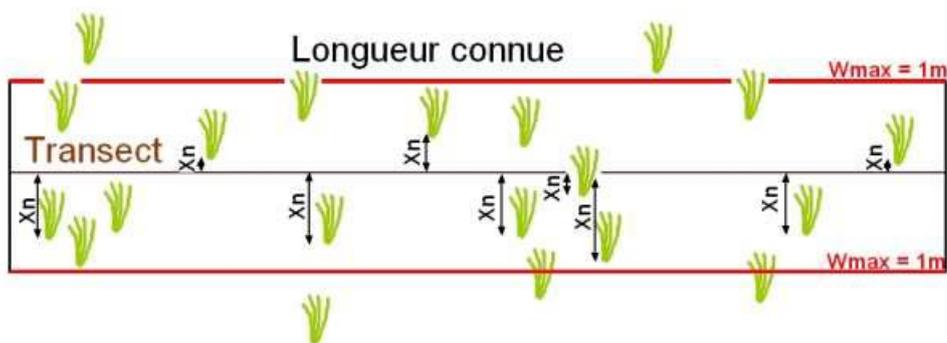


Figure : schéma du principe du "distance sampling par "Line transect"

Résultats :

Sur les 20 transects tirés aléatoirement, 18 ont pu être parcourus. En effet, l'un tombait en falaise et n'était pas possible à réaliser sans matériel d'escalade et le second est tombé en plein milieu d'un patch de fruticée.

La moyenne des effectifs sur l'échantillon de 18 transects est $X = 9.56$ avec un intervalle de confiance à 95% de **[4.973 ; 14,138]**.

Les tendances réelles et significatives ne pourront se mesurer véritablement qu'au bout de 10 ans mais nous avons déjà un aperçu des premières tendances.

Année	2017	2020	2022	2024
Moyenne	13.1	8.25	6.80	9.56
IC à 95%	[6.72 ; 19.48]	[5.62 ; 10.88]	[3.71 ; 9.89]	[4.97 ; 14.14]

Tableau 1 : Table des moyennes de pieds de Liseron par transects et des intervalles de confiance à 95%.



En contexte de pelouses, les moyennes des effectifs ont diminué petit à petit entre 2017 et 2022 mais remontent bien en 2024. Les intervalles de confiance sont similaires en 2017 et 2024 et sont amples mais se contractent en 2020 et 2022.

Suite à donner :

Réitérer le protocole de suivi dans les mêmes conditions dans 2 ans afin d'obtenir des tendances sur le long terme. Potentiellement, trouver une solution pour que les suivis des transects en falaise reprennent en faisant appel à des personnes maîtrisant l'escalade.

Document de référence :

JOUVE M. – CENB, 2017. Protocole et premiers résultats de suivi du Stipe de France (*Stipa gallica*) et du Liseron des monts Cantabriques (*Convolvulus cantabrica*). Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. Avallon.22p+annexes

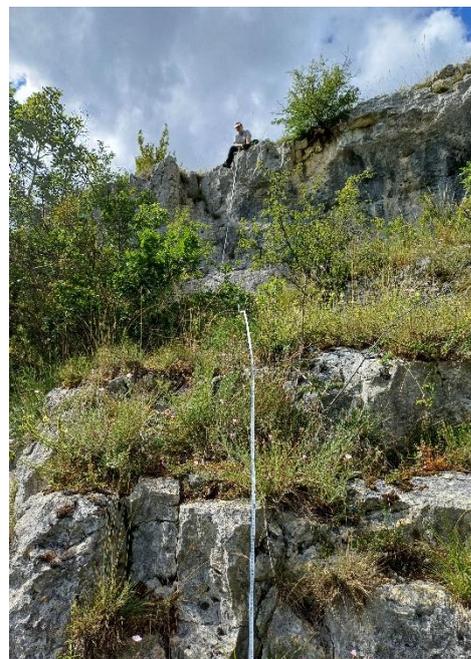


Illustration 8 : Suivi du Liseron des Monts Cantabriques le long du transect tiré aléatoirement.

O2.CS.0.3	Suivi des cortèges de papillons des pelouses et des milieux associés par la mise en place d'un STERF "gestionnaire"
------------------	--

Localisation :

Sur les pelouses calcaires de la RNN de Bois du Parc.

Contexte de l'action :

L'action O2.CS.0.3 est la suite d'un suivi au long terme initié en 2016 concernant le suivi des cortèges de papillons des pelouses et des milieux associés. Lors de l'ancien plan de gestion un bilan avait été réalisé montrant que les indices d'abondances n'étaient pas le meilleur paramètre à suivre pour traduire le lien entre le suivi des cortèges de papillons, l'état de conservation des milieux ouverts et la gestion qui est opérée. L'abondance relative des papillons adultes volants est par exemple très dépendante des conditions météorologiques.

La réflexion autour d'un indicateur rhopalocère pertinent (Suivi Temporel des Rhopalocères de France, le STERF « gestionnaire ») pour contribuer à l'évaluation de l'état de conservation des milieux ouverts est en cours au sein de Réserve Naturelle de France, ce qui complétera l'intérêt intrinsèque du suivi des cortèges d'espèces de papillons des pelouses calcaires et des milieux associés qui n'est plus à démontrer (Van Swaay, 2014 ; Brereton et al. 2010 ; Armstead, 2003, Faure E. 2007...). En attendant la mise en place de ce STERF gestionnaire qui se basera sur les mêmes principes protocolaires et l'intégration des données anciennes, le protocole d'acquisition de données reste le même que le protocole appliqué depuis 2016 sur la réserve naturelle.

Ainsi dans l'attente d'avoir un nouvel outil d'analyse de données à l'échelle des réserves au niveau national, des résultats simples et synthétiques du suivi réalisé en 2024 sont présentés dans le chapitre suivant.

Actions réalisées en 2024 :

Les 11 transects fixes du protocole ont été parcourus au cours de six passages. Le passage de mai n'a pas pu être réalisé pour cause de météo défavorable.

Les données ont été saisies et permettent l'analyse de données simples sur les effectifs et la comparaison avec les années passées.

Résultats synthétiques pour 2024 :

Effectifs totaux	Nombre d'espèces	Espèces de pelouses	Espèces d'ourlet
511	33	6	8

Par rapport à l'année 2022 (l'inventaire n'a pas été réalisé en 2023), les effectifs et la richesse spécifique ont bien augmenté. Pourtant, l'année a été pluvieuse et les passages difficiles à planifier. Certains biais sont à prendre en compte dans l'interprétation, en effet il est possible que le changement d'observateur entre 2022 et 2024 soit la cause de l'évolution forte des effectifs totaux. Les suivis avaient été assurés par l'ancien conservateur de la Réserve jusqu'en 2022, tandis que pour 2024 ils ont été réalisés par la chargée d'étude. Le temps dédié à ce suivi était donc supérieur à celui des années précédentes et peut être due à l'implication de l'observateur 2024 étant la meilleure année en termes d'effectifs depuis 2016. Il est également possible que la détection ait été mauvaise, certains individus ayant pu être comptés deux fois. Il faudra prêter attention à ce chiffre dans les prochaines années pour voir si c'est une année exceptionnelle ou non.

Les graphiques suivants présentent l'évolution de la richesse spécifique et l'évolution des effectifs entre 2016 et 2024.

Par rapport à 2022, les deux courbes de tendance se sont redressées, celle des effectifs plus que celle de la richesse spécifique. La richesse spécifique se rapproche des années 2017, 2018 et 2021 avec 33 espèces contactées. Parmi ces 33 espèces, 2 sont nouvelles pour la Réserve : la Mélitée orangée (*Melitaea didyma*) et l'Hespérie du chiendent (*Thymelicus acteon*).

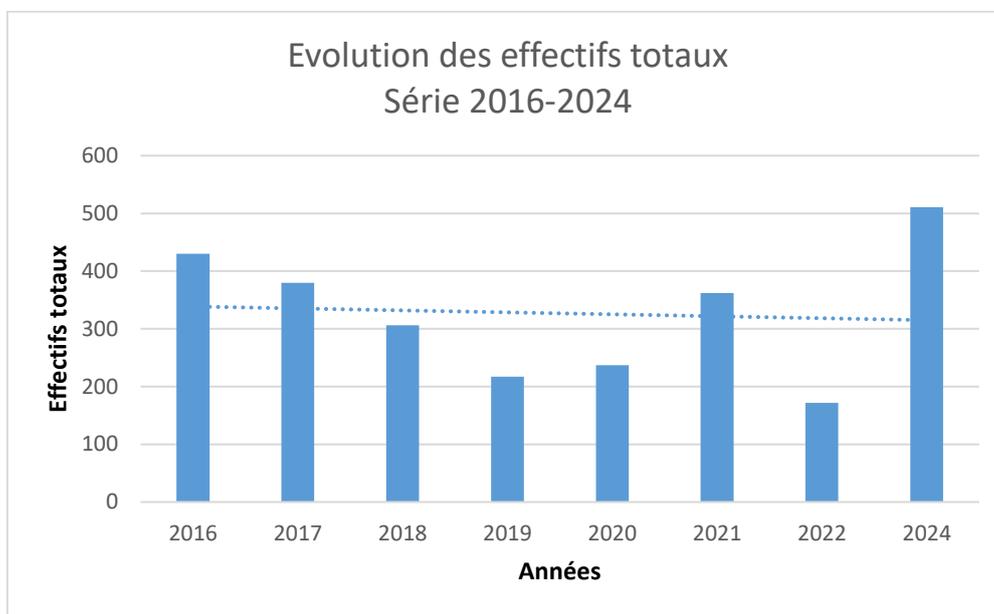


Figure 2 : Graphique de l'évolution des effectifs totaux de la série temporelle 2016-2024 (passage 2023 non réalisé)

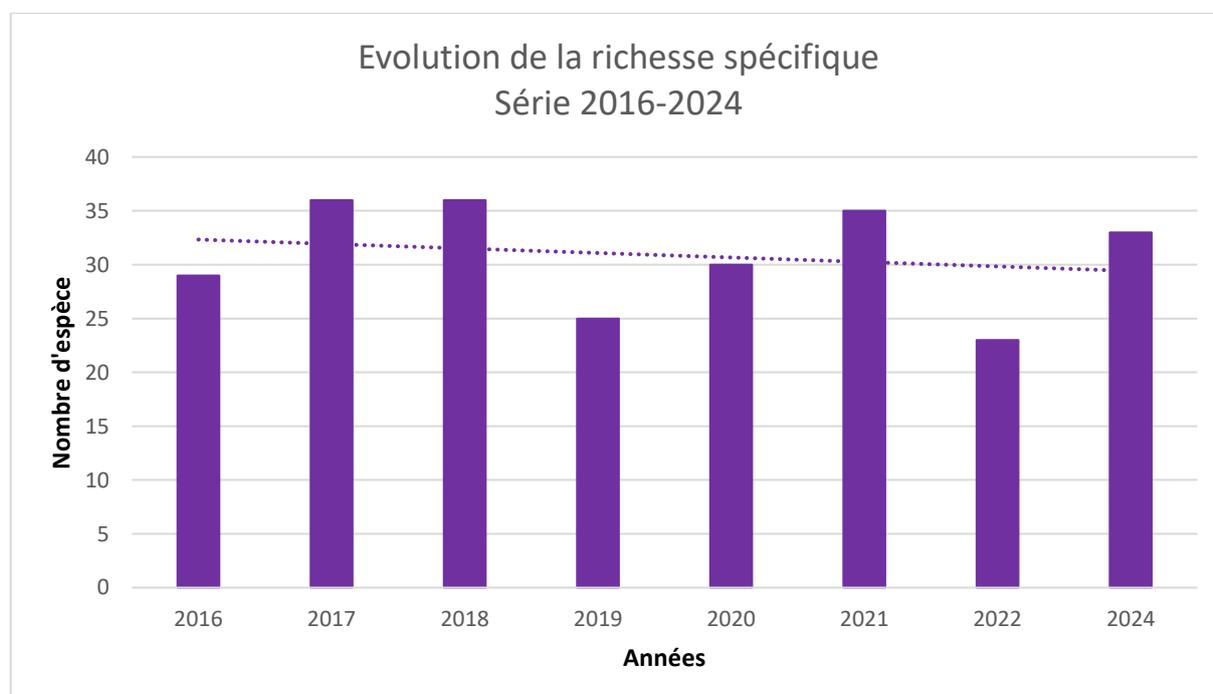


Figure 3 : Graphique de l'évolution des effectifs totaux de la série temporelle 2016-2024 (passage de 2023 non réalisé)

L'analyse plus fine des espèces structurantes de pelouse montre un maintien de leurs effectifs excepté pour l'Azuré Bel-argus (*Lysandra bellargus*) en forte augmentation de ses effectifs, ce qui est cohérent avec les graphiques précédents.

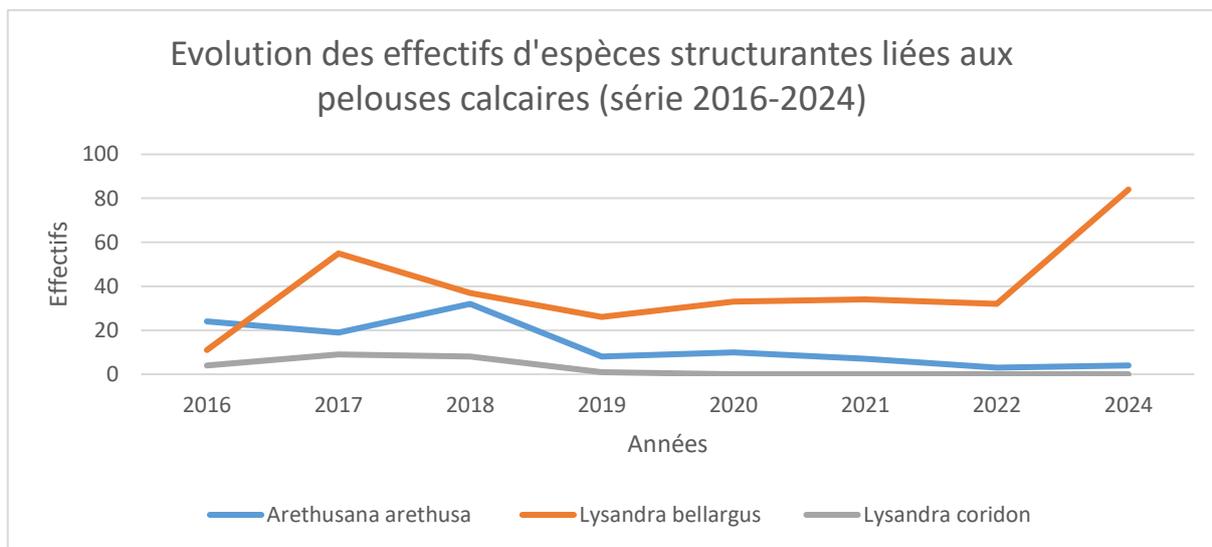


Figure 4 : Evolution de trois espèces structurantes du cortège des pelouses

Concernant les espèces d'ourlet, les effectifs du Céphale (*Coenonympha arcania*) continuent à augmenter après leur chute en 2020-2021. On observe la même tendance chez le Silène (*Brintesia circe*). En revanche, pour le Sylvandre helvète (*Hipparchia genava*), les effectifs ont de nouveau légèrement diminué après la première chute en 2021. Le même constat qu'en 2022 peut être fait sur la Petite violette (*Boloria dia*) et sur la Lucine (*Hamearis lucina*), les effectifs diminuent toujours depuis 2020. Enfin, concernant l'Amarylles (*Pyronia tithonus*), après une belle évolution en 2021, les effectifs ont diminué en 2022 et sont restés stables en 2024.

D'une manière générale, sauf pour le Silène ou le Céphale, les effectifs des espèces structurantes d'ourlets ont plutôt diminué depuis le dernier passage.

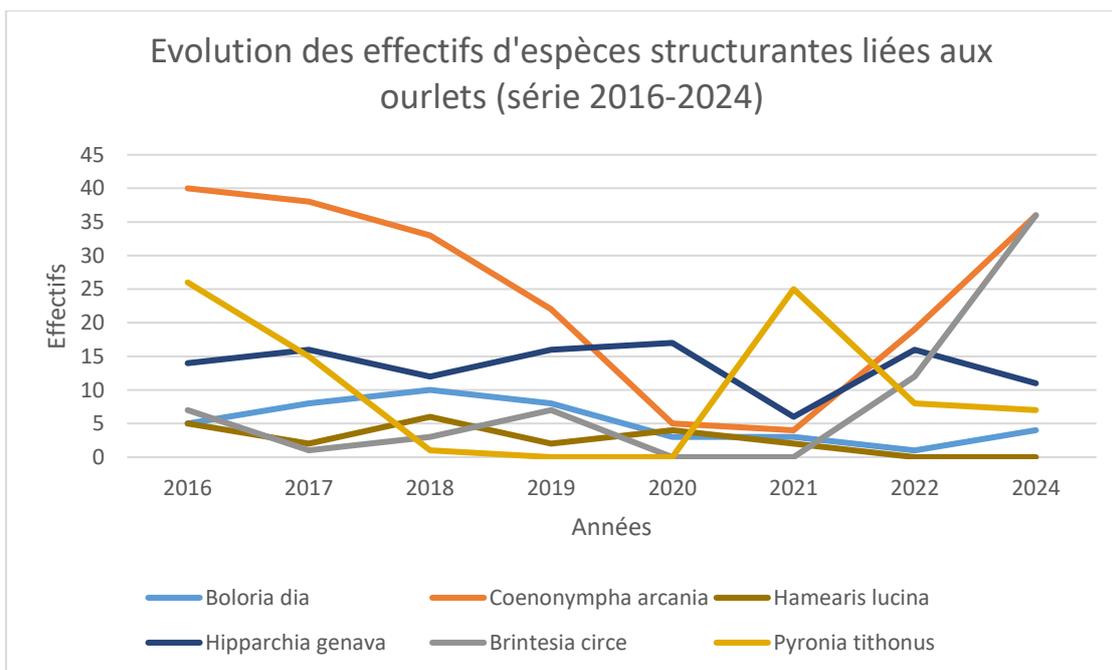


Figure 5 : Evolution de 6 espèces structurantes d'ourlets

Les résultats de 2024 sont un peu plus encourageants que les résultats de 2022, les effectifs et la diversité spécifique ayant quand même bien remonté. Le biais observateur pourrait néanmoins être la raison de ce changement, il faudra prêter attention dans les futures années à ces chiffres.

Suite à donner :

Poursuivre les suivis des cortèges de rhopalocères sur la réserve naturelle.

Utiliser autant que faire se peut des protocoles standardisés comme le STERF.

Document de référence :

BONENFANT J. & JOUVE M., 2016. Mise en place d'un protocole de suivi des Rhopalocères pour contribuer à évaluer l'évolution de l'état de conservation des habitats de milieux ouverts de la Réserve naturelle nationale du Bois du Parc. CENB, Fenay. 43 p.



Illustration 9 : Photos de deux espèces de lépidoptères présents sur la Réserve, la Mélitée orangée (*Melitaea didyma*) et Mercure (*Arethusa arethusana*).

O2.CS.0.7	Suivi ciblé des espèces patrimoniales de papillons inféodées aux milieux ouverts (Phengaris arion, Arethusana arethusana, Hipparchia genava)
------------------	---

Localisation :

Sur les pelouses calcaires de la RNN de Bois du Parc.

Contexte de l'action :

Ces trois espèces à enjeux ont déjà été contactées au moins une fois sur la réserve naturelle au cours des 5 dernières années au cours du suivi des cortèges de rhopalocères des milieux ouverts. Néanmoins, aucun suivi ciblé sur ces espèces n'est effectué. L'Azuré du serpolet (*Phengaris arion*) a été observé une seule fois sur la réserve naturelle mais on ne connaît pas son statut. Pour les deux autres espèces : le Mercure (*Arethusana arethusana*) et le Sylvandre hélvète (*Hipparchia genava*), elles sont bien connues de la réserve naturelle mais leur dynamique populationnelle est inconnue.

Il serait donc intéressant de suivre ces espèces afin de connaître leur dynamique sur la réserve.

Actions réalisées en 2024 :

Pour l'année 2024 des réflexions sur la création du protocole nécessaire ont été réalisées. Une étude de la bibliographie et des échanges avec d'autres personnes ayant déjà réalisé un suivi semblable ont permis de mettre en avant un suivi trop lourd fléché dans le plan de gestion.

Les passages pour le suivi des lépidoptères cette année ont aussi permis de mettre en avant une totale absence de l'azuré du serpolet sur la Réserve en 2024. Il serait bien trop lourd de dédier tout un protocole à la recherche d'une espèce observée seulement une seule fois sur la réserve et le suivi de cette espèce est donc avorté.

Les réflexions pour le protocole concernant à la fois le Mercure et le Sylvandre ont mené à une révision du programme établi dans le plan de gestion. Il s'agira donc, après les recherches et réflexions de 2024, de proposer un stage qui permettra de faire une mise à jour des connaissances lépidoptères sur la Réserve et notamment sur ces deux espèces. Il sera nécessaire de sélectionner un protocole pour que le suivi soit réalisé au cours du stage.



Illustration 10 : Sylvandre Helevète (*Hipparchia genava*) – Guillaume Doucet

Suite à donner :

Calibrer et créer une offre de stage en 2025, pour une parution et une application en 2026.

<p>02.CS.O.8</p>	<p>Suivi de la nidification du Faucon pèlerin</p>
<p>02.IP.2.2.1</p>	<p>Mise en place de dispositif de protection et de quiétude pour le Faucon pèlerin</p>

Localisation :

Falaises de Bois du Parc.

Contexte de l'action :

Depuis 2023, le CENB effectue le suivi de la nidification du Faucon pèlerin en interne et reste maître d'œuvre sur la mise en place du dispositif de protection (mesure O2.IP.2.2.1) en fonction des informations et des données collectées. Les deux mesures sont présentées ensemble puisqu'elles sont intimement liées.

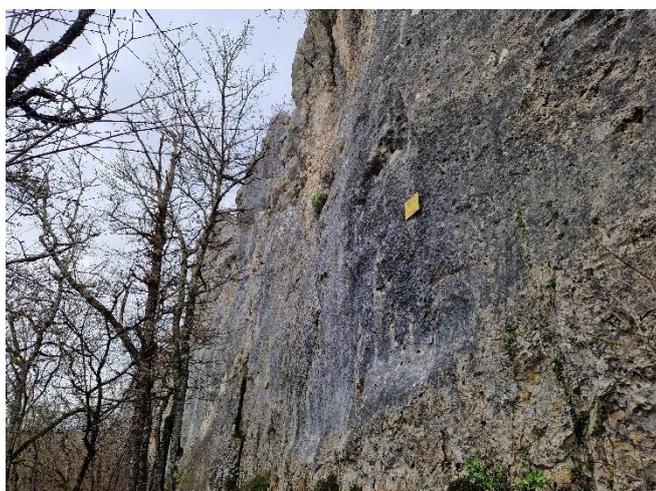
Actions réalisées en 2024 :

Suivi du Faucon pèlerin au sein de la RNN du Bois du Parc

Concernant le suivi, le premier contact du couple du Faucon pèlerin est réalisé le 07 février à proximité de l'aire habituelle et la femelle est observée le 12 février posée au niveau de l'aire de nidification par la Conservatrice. Dans le cadre du suivi de ce couple, c'est 20 passages pour l'observation du pèlerin qui ont été réalisés au cours des différentes tournées de surveillance de la réserve. Des faucons pèlerins ont été observés jusqu'en octobre autour de la Réserve. Il peut s'agir du couple des falaises de Bois du Parc ou d'autres individus redescendus d'un site de nidification plus au Nord.

Ces dates suivent le cycle de reproduction afin de déterminer approximativement la date de ponte, l'éclosion et l'envol des jeunes.

Le dispositif de protection est installé le 12 février en amont de la ponte pour assurer une période de quiétude favorable à l'installation du couple. Le secteur fermé à la pratique de l'escalade et à tout dérangement humain est le même que celui des années précédentes de la voie Edelweiss à l'extrémité sud de la falaise afin d'encadrer raisonnablement la voie « condensateur » où niche le couple.



Illustrations 11 : dispositif de protection mis en place et des secteurs de la falaise interdits d'accès et à la pratique de l'escalade.

Le 25.02, la femelle est observée couchée au fond du nid, tout comme le 28.02, impliquant certainement le début de la couvaison. Le 21.03 une relève pour la couvaison des œufs est assurée entre le mâle et la femelle et à partir du 28.03 mars le mâle semble augmenter le nombre d'aller-

retour au nid, éventuellement pour du nourrissage. Le 19.04, au moins deux jeunes sont vus dans le nid et c'est le 16.05 que 3 juvéniles ainsi que les deux adultes sont observés dans l'aire. Le 28.05 les premières sorties du nid sont observées et les poussins presque adultes sont observés à proximité du nid, sur les vires voisines. Le 05.06, l'aire est totalement vide et le 25.06 les voies d'escalades sont à nouveau ouvertes.

Pour rappel, c'est la 8^{ème} année consécutive que le couple se reproduit au sein des falaises du Bois du Parc.

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Aire de reproduction	secteur "Condensateur"									
Pose du dispositif de quietude	20-févr	29 février	21 février	23 février	18 février	18-févr	16-févr	23-févr	09-fev	12-fev
Couvaison	08/03/2015	pas de couvaison	07/03/2017	05/03/2018	16/03/2019	17/04/2020	09/03/2021	08/03/2021	07/03/2023	25/02/2024
Nombre de jeunes à l'envol	3 jeunes à l'envol	0	4 jeunes à l'envol	4 jeunes à l'envol	4 jeunes à l'envol	2 jeunes à l'envol	3 jeunes à l'envol			
Dépose du dispositif de protection	04/06/2015	20/05/2016	08/06/2017	12/06/2018	08/06/2019	05/06/2020	11/06/2021	08/06/2022	06/06/2023	25/06/2024

Tableau 1 : Résultat synthétique de la nidification du Faucon pèlerin sur les falaises de la RNN du Bois du Parc au cours des 10 dernières années.



Illustration 12 : Aire de nidification du Faucon pèlerin dans les falaises et observation d'un individu posé sur le pic au-dessus du nid.

Un autre suivi ornithologique est à noter. Historiquement la LPO réalisait le suivi du Faucon pèlerin sur la RNN de Bois du Parc mais également sur le Rocher du Saussois en prestation.

Pour l'année 2024 sur le Rocher du Saussois, la présence du Grand-Duc a été avérée mais sans aucune preuve de nidification. Pour le Faucon pèlerin, une observation sur site a été réalisée avec un essai d'installation mais aucune preuve de nidification n'a été relevée.

Suite à donner :

Dans le cadre du nouveau plan de gestion, le suivi est maintenant opéré par les équipes du CEN pour le Faucon pèlerin en échange et en lien avec les équipes de la LPO. Il continuera donc comme les années précédentes pour les prochaines saisons de reproduction sur la Réserve.

Le suivi concernant le Saussois est réalisé dans le cadre d'autres financements que ceux alloués à la réserve naturelle mais il reste intéressant de préciser les résultats de ce suivi chaque année.

O2.IP.2.3.1	Implantation d'un éco-compteur au niveau de l'accès aux falaises
--------------------	---

Localisation :

Sur l'accès aux voies d'escalades principales de la Réserve, proche du panneau d'information.

Contexte de l'action :

Aujourd'hui nous manquons de données fiables et concrètes sur la pratique de l'escalade et surtout sur la pression de fréquentation sur les falaises de la réserve.

Afin de disposer de ces éléments et de pouvoir si besoin procéder à des aménagements complémentaires pour concilier la pratique de ce sport avec les enjeux liés à la réserve naturelle, un dispositif d'évaluation de la fréquentation doit être implanté.

Actions réalisées en 2024 :

Une visite a été réalisée le 1^{er} octobre pour caractériser précisément le besoin et le type de matériel à installer. En raison de trésorerie insuffisante et de plans de charge trop chargés, l'achat et la pose du dispositif ont été repoussés au 1^{er} semestre 2025.

Le choix du dispositif de comptage a été réalisé, il sera de type éco-compteur dit « pyro » (comptage par faisceau) et permettra d'évaluer la fréquentation du site d'escalade.

Le dispositif sera posé au niveau du panneau d'accès aux voies (voir intégré dans le mobilier si possible).

Suite à donner :

Installation du dispositif de comptage, mise en place des relevés et suivi réguliers pour analyse de la fréquentation.

OLT 3 : « Garantir le caractère naturel des milieux forestiers de la réserve naturelle »



Forêt de ravin sur le versant sud de la réserve naturelle du Bois du Parc. M. Bylicki - CENB

Opération	Taux de réalisation	Remarques
O3.CS.0.2 : Evaluation de l'état de conservation des habitats forestiers à l'aide des données PSDRF (protocole standardisé RNF)	30%	
O3.CS.0.5 : Mise en place d'un suivi long terme de la biophonie des forêts de la réserve naturelle	100%	
O3.CS.0.4 : Réactualisation des connaissances de l'entomofaune forestières par des inventaires des coléoptères saproxyliques et des Carabidaeae	100%	
O3.CS.3.5.3 : Gestion des arbres à risque à proximité du sentier, à proximité de la route, en limite de sites et proches des falaises d'escalade	100%	
O3.CI.3.5.1 : Signalétique d'information sur la libre évolution	100%	
O3.CI.3.5.1 : Signalétique limitant la divagation des chiens	100%	

<p>03.CS.0.2</p>	<p>Evaluation de l'état de conservation des habitats forestiers à l'aide des données PSDRF (protocole standardisé RNF)</p>
-------------------------	---

Localisation :

Sur l'ensemble des placettes PSDRF de la Réserve.

Contexte de l'action :

Suite à la mise en place du suivi dendrométrique des habitats sur la Réserve du Bois du Parc avec le « Protocole du Suivi Dendrométrique des Réserves Forestières » (PSDRF), (Bruciamacchie et al., 2005) en 2021, il a été demandé de réaliser une analyse des données. Un autre cycle de mesure aura lieu en 2031 soit 10 ans après le cycle que nous allons analyser.

RNF possède un cahier technique permettant de donner la méthode d'analyse en fonction de 3 paramètres majeurs : fonctionnement et altérations, composition, structure. Il s'agit donc de le suivre et de fournir des données afin de montrer la qualité de la forêt en libre évolution de la RNN du Bois du Parc.

Actions réalisées en 2024 :

En 2024 il a été nécessaire de reprendre contact avec les référents RNF localisés à Dijon afin de comprendre et maîtriser l'analyse qui a été réalisée il y a quelques années sur la réserve.

Suite aux diverses réunions et réflexions sur le dossier il est apparu des erreurs dans les analyses qui avaient été effectuées par RNF. Il a donc été nécessaire de réaliser une nouvelle analyse qui a été réceptionnée après un long moment.

Suite à donner :

Terminer de réaliser l'analyse avec le cahier technique n°2 de RNF au premier semestre de l'année 2025.

SUIVI DENDROMETRIQUE DES RESERVES FORESTIERES
Dispositif n°57 : Bois du Parc - Cycle 2
Carnet d'analyse automatisé



6 août 2024

Illustration 13 : Dossier d'analyse PSDRF pour la RNN du Bois du Parc.



<p>03.CS.0.5</p>	<p>Mise en place d'un suivi long terme de la biophonie des forêts de la réserve naturelle</p>
-------------------------	--

Localisation :

Au cœur de la forêt sur les plateaux de la Réserve.

Contexte de l'action :

Afin de surveiller les sons produits dans les milieux naturels et notamment dans les réserves, il semblait intéressant de participer au programme pour le suivi acoustique des milieux forestiers développé par l'OFB et le Muséum d'Histoires Naturelles. Le suivi de la biophonie initialement prévu en 2026 a été déployé dès 2023 pour une session de 3 années d'enregistrement.

Toutes les données et analyses seront directement traitées par le MNHN et seront divisés entre les chants d'oiseaux, les bruits d'origine humaine et autres sons identifiables déjà pré-enregistrés.

Actions réalisées en 2024 :

L'année 2024 a été marquée par l'apprentissage de la méthode, il a donc fallu suivre les différentes formations organisées pour comprendre et appréhender le matériel. Ce dernier a directement été envoyé aux 100 sites participants en France par voie postale.

Après la recherche d'un point adéquat sur la Réserve au plus éloigné de toutes les routes, cours d'eau, sentiers et autres flux qui pourraient causer des nuisances, le dispositif a été installé sur une placette PSDRF (n°16).

Tout au long de l'année il a été nécessaire de passer sur cette placette pour assurer la maintenance de l'appareil, le relevé des données ou la vérification des piles.

Le dispositif était mis en place de mars à fin septembre et le matériel a ensuite été récupéré pour être envoyé en maintenance.

Suite à donner :

Continuer le suivi en 2025 avec la mise en place du dispositif dès le 12.02.2025 afin de continuer la collecte des données sur les 3 années de suivi Celle-ci seront ensuite traitées dans leur ensemble afin d'identifier le sonore des espaces naturels.

Illustrations 14 et 15 :



Dispositif d'enregistrement.

03.CS.0.4

Suivi des coléoptères saproxyliques

Localisation :

Boisements de Bois du Parc

Contexte de l'action :

Depuis 2022 et 2023, le CENB effectue un suivi des coléoptères saproxyliques par piégeage passif. Ainsi des pièges à interception sont placés sur 4 stations dans les boisements pour collecter durant la période d'activité des individus qui seront déterminés à la loupe binoculaire. Ces cortèges dans leur composition seront le reflet de la fonctionnalité du milieu, les espèces étant indicatrices des conditions de milieu, des essences et des dendromicrohabitats liés à la maturité du boisement.

Actions réalisées en 2024 :

Suivi des coléoptères saproxyliques de la RNN du Bois du Parc

En 2024, 8 pièges ont été mis en place le 22 avril de cette année. Réparties en 4 lieux, les stations sont restées identiques par rapport à l'année précédente. Ainsi une station ciblait la hêtraie, une station sur le plateau, une station en corniche dans la chênaie pubescente et la dernière dans la combe à la fin du sentier de découverte.

Lors de la première quinzaine de juin 2024, une capsule imprégnée de phéromones d'*Elater ferrugineus*, gracieusement fourni par Arno THOMAS (INBO¹), a été placée sur le Polytrap 3-6.

Le piège aérien à vin (figure ci-contre Crédit B. Meriguet) est adapté à la recherche des cétoines et des longicornes, en particulier les espèces patrimoniales (sauf le Pique-Prune). C'est un dispositif particulièrement sélectif qui cible un nombre restreint d'espèces. Ils sont aussi dans l'idéal actifs de la mi-avril à la fin-juillet. 6 pièges à vin ont été placés en lisière de boisement, le long du coteau thermophile, face au canal du Nivernais.



Illustration 16 : piège aérien à vin mis en place sur la Réserve.

¹ Research Institute for Nature and Forest (INBO), Brussels, Belgique

Aucun aléa n'a mené à la dégradation de piège lors des relevés. L'ensemble des insectes a été relevé et conservé au congélateur pour tri et détermination par l'OPIE au cours de l'hiver. Compte tenu de la variabilité interannuelle, les données n'ont été analysées qu'au bout des trois années de relevés.

Durant l'inventaire, 3118 spécimens de Coléoptères ont été identifiés entre 2022 et 2024. 225 espèces dont 186 saproxyliques ont été recensées. Parmi les espèces déterminées, 25 d'entre elles sont également déterminantes de Znieff, 9 sont considérées comme rares en France et 5 sont indicatrices des forêts anciennes de l'Europe de l'Est.

Parmi la liste d'espèce observées, 5 espèces observées dans la réserve sont considérées comme indicatrices des forêts anciennes et tolérantes aux perturbations (catégorie 2) par ECKELT en 2017, les 4 surlignées en gras ci-suit sont reconnaissables sur le terrain. Il s'agit de : **Cardiophorus gramineus** (Scopoli, 1763) ; **Elater ferrugineus** Linnaeus, 1758 ; **Dircaea australis** Fairmaire, 1857 ; **Synchita separanda** (Reitter, 1882) ; **Corticeus fasciatus** (Fabricius, 1790). Toutes sont liées au gros bois carié.



L'inventaire à l'échelle de la réserve est donc considéré comme suffisamment satisfaisant pour constituer un socle initial de connaissances sur lequel s'appuyer pour accompagner la gestion du site. Les comparaisons temporelles à l'échelle du site et station par station devront être menées avec précaution en prenant en compte les lacunes d'observation.

Elater ferrugineus Z Ip3
 Zoophage 20mm
 Indic. for. anciennes type
 (crédit photo P. Zagatti)

Suite à donner :

Réaliser le même dispositif dans le temps pour suivre l'évolution des boisements.



Illustration 17 : Dispositif de piégeage à interception mis en place pour le suivi des coléoptères saproxyliques

numéro de passage	Pose des pièges	passage 1	passage 2	passage 3	passage 4	passage 5	passage 6
date de relevé	22/04/2025	06/05/2024	20/05/2024	03/06/2024	17/06/2024	01/07/2024	15/07/2024

03.CS.3.5.3

Gestion des arbres à risque à proximité du sentier, à proximité de la route, en limite de sites et proches des falaises d'escalade

Localisation :

Sur l'accès aux voies d'escalades principales de la Réserve, proche du panneau d'information.

Contexte de l'action :

Cette action a pour but d'assurer la sécurisation des arbres, des sentiers et des voies d'escalades pour assurer la sécurité des différents usagers de la Réserve. En fonction des besoins, chaque année des coupes d'arbres peuvent être nécessaires et externalisées pour les plus gros spécimens. Cette mesure en lien avec la libre évolution est compatible avec tous les secteurs de la Réserve.

Actions réalisées en 2024 :

En 2024, la coupe de sécurisation a eu lieu avec une entreprise d'élagage toute fin décembre au niveau des voies d'escalade. C'est 5 arbres qui ont été éêtés et les troncs ont donc été laissés sur pied dans la Réserve afin de faire des chandelles.

La sécurisation a eu lieu le long des voies d'escalades principales, après des réunions sur le terrain et une sélection des arbres par marquage en octobre.

Suite à donner :

Recommencer l'action si nécessaire chaque année.



Illustrations 18 et 19 : Arbres après leur sécurisation le long des voies d'escalade.

<p>03.CI.3.5.1</p> <p>03.CI.3.5.1</p>	<p>Signalétique d'information sur la libre évolution</p> <p>Signalétique limitant la divagation des chiens</p>
---	--

Localisation :

Toute la réserve naturelle.

Descriptif de l'action :

Sur cette réserve naturelle accessible librement, le choix du gestionnaire de laisser la forêt en libre évolution doit être accompagné par des supports d'information permettant d'assurer la sécurité des visiteurs notamment en les incitant à rester sur les chemins balisés et entretenus.

En parallèle, l'article 3 du décret de classement interdit « de troubler ou de déranger des animaux non domestiques par des cris ou des bruits ...ou de toute autre manière". Il est apparu récemment la nécessité de rappeler aux visiteurs de la réserve naturelle cet enjeu de quiétude.

Actions réalisées en 2024 :

En 2024, plusieurs supports de signalétique ont été créés sur la réserve naturelle pour renforcer les informations concernant :

- Les aspects sécuritaires de la gestion forestière en libre évolution,
- Les aspects sécuritaires liés à la dégradation des infrastructures de découverte.




DES FORÊTS EN LIBRE ÉVOLUTION
POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

Le plan de gestion de cette réserve naturelle, issu d'une concertation avec les acteurs du territoire, prévoit la **libre évolution comme mode de gestion des forêts**.
Ainsi, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, propriétaire et gestionnaire des parcelles, **n'exploite pas le bois**. Seules les interventions liées à la sécurisation des sentiers sont alors réalisées.

Malgré les entretiens réguliers aux abords des chemins, **la chute de branches et d'arbres morts reste possible. Soyez donc particulièrement vigilants**, en cas de forts vents et d'importantes précipitations.

Pour votre sécurité, respectez ces conseils








SOYEZ PRUDENTS !

Certaines barrières de sécurité de ce sentier ne sont plus fonctionnelles. **Veuillez ne pas vous appuyer dessus.** Les équipes du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne procéderont à un réaménagement complet du sentier en 2025.



Suite à donner :

Suivi du maintien de la signalétique

FCR 1 : « Faire de la réserve naturelle un territoire d'investigation pour la connaissance de la biodiversité et de la géodiversité »



Vue depuis le haut de la Carrière de Bois du Parc dans la RNN. M. Bylicki – CENB

Opération	Taux de réalisation	Remarques
F1.CS.0.2 : Relève des données météo	100 %	
F1.IP.1.2.1 : Maintenance de la station météo	100%	
F1.MS.0.3 : Création de partenariats avec des laboratoires de recherche en géologie, écologie ou biologie pour répondre à certaines questions scientifiques.	100%	
F1.CS.1.1.3 : Détermination et valorisation des insectes hors syrphes piégés lors de l'étude Syrph the Net (2019-2020)	100%	

F1.CS.0.2

F1.IP.1.2.1

Relève des données météo

Maintenance de la station météo

Localisation :

Station météo au-dessus de la carrière du Bois du Parc.

Contexte de l'action :

Ces deux opérations ont pour but de suivre et relever les variations météorologiques et enregistrer celle-ci via les stations météorologiques de Bois du Parc. Il est donc nécessaire de se rendre sur place pour collecter les données enregistrées par les deux dispositifs présents sur Bois du Parc. Il sera aussi important de réaliser la maintenance du matériel plusieurs fois dans l'année.

Actions réalisées en 2024 :

L'année 2024 a d'une part été rythmée par la prise en main et la formation à l'utilisation de ce matériel.

D'autre part les relevés sur le terrain ont été réalisés en janvier et fin juillet pour l'année 2024.

Une analyse des données a ensuite été réalisée et comparée à l'année 2023 comme le montre le tableau n°1 de cette fiche. Ainsi la température moyenne de cette année est de 12 °C avec un minimum de -8°C et une maximale de 36.3°C.

La station météo du programme sentinelle est fonctionnelle et n'a pas nécessité une maintenance trop importante : récupération des données, vérification des piles, vérification du dispositif.

Illustration 20 : Station météo Davis avant sa maintenance.



La station météo Davis propre à la Réserve n'avait quant à elle pas été entretenue depuis un grand nombre de mois. Perchée sur un mat, il a d'une part fallu tendre à plusieurs reprises les câbles de maintien et faire intervenir l'équipe technique. Puis il a été nécessaire de la démonter dans son ensemble au cours de l'été pour éliminer un nid de guêpe qui s'était installé à l'intérieur du système.



Illustration 21 : Nid de guêpe dans la station météo.

Suite à son démontage complet les différents éléments ont été nettoyer cependant la connexion et la mise à jour des données fut très complexe. Toujours en cours de maintenance pour tenter d'accéder aux données et au boîtier, sa mise en place sera à nouveau prévue dès que possible.

Suite à donner :

Continuer de relever les données des stations météo et remettre la station Davis et les différents éléments de mesure en place.

2023		remarque	2024		remarque
T moy	12,92		T moy	12,209	
T max	35,966	24/08/2023	T max	36,355	30-juil
T min	-7,789	10/12/2023	T min	-8,304	16-janv
HR moy	78,92%		HR moy	85,25%	
HR max	100%		HR max	100	
HR min	22,07%	14/06/2023	HR min	28%	
Nb jours > 25°C	101	1ère journée d'été le 04/05/2023 - dernière journée d'été le 13/10/2023	Nb jours > 25°C	62	
Nb jours > 30°C	35		Nb jours > 30°C	20	
Nb jours > 35°C	8		Nb jours > 35°C	2	
Nb jours gel (= $\leq 0^{\circ}\text{C}$)	50	1er jour de gel le 23/11/2023 - dernière gelée le 21/04/2023	Nb jours gel (= $\leq 0^{\circ}\text{C}$)	44	la plus précoce 14/11/24, la plus tardive 24/04/2024

Tableau 1 : Bilan des données météorologiques pour la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc.

F1.CS.1.1.3	Détermination et valorisation des insectes hors syrphes piégés lors de l'étude Syrph the Net (2019-2020)
--------------------	---

Localisation :

Ensemble de la Réserve Naturelle.

Contexte de l'action :

Suite aux deux années d'études sur la réserve pour l'étude Syrph the Net (2019-2020), un grand nombre d'insectes a été capturé dans les tentes malaises et était en attente d'identification. La Réserve de Remoray, pilote des identifications, possédait de nombreux échantillons et le Conservatoire en possédait également une partie.

Actions réalisées en 2024 :

En 2024, un bilan et une recherche des différents échantillons de la Réserve a été réalisée afin de centraliser l'ensemble des données.

Un bilan des groupes déjà identifiés, des groupes en cours d'identification chez des experts et du travail encore à réaliser, a été dressé.

Un devis a été demandé à Remoray pour continuer les identifications et nous leur avons fait parvenir l'ensemble des pots disponibles afin que tout soit centralisé à un unique endroit.

Les identifications ont ensuite été sélectionnées et seront donc lancées prochainement.

Suite à donner :

Suivre les identifications et alimenter le tableau pour connaître les différentes avancées et caractériser la qualité du milieu naturel en fonction des différents cortèges d'espèces présents.

FCR 2 : « Faire connaître le patrimoine naturel (biologique et géologique) et ses enjeux auprès des différents publics »



Vue de la carrière des 4 pieux sur la RNN du Bois du Parc et des aménagements pédagogiques en place. M. Bylicki – CENB

Opération	Taux de réalisation	Remarques
F2.PA.2.3.1 : Organisation des projets pédagogiques et animations scolaires sur site	100 %	
F2.PA.2.4.1 : Animation nature grand public	100 %	
F2.CC.2.3.1 : Fiche synthétique des propositions pédagogiques sur la réserve naturelle	100%	
F2.MS.2.3.1 : Renforcement des partenariats avec les instances éducatives	100%	
F2.CI.2.1.2 : Maintenance des aménagements de découverte	100 %	
F2.EI.2.1.1 : Etude du réaménagement du sentier de découverte.	80%	

<p>F2.PA.2.3.1</p> <p>F2.PA.2.4.1</p>	<p>Organisation des projets pédagogiques et animations scolaires sur site</p> <p>Animation nature grand public</p>
---	--

Localisation :

L'ensemble de la réserve naturelle.

Descriptif de l'action :

Suite à l'attribution de financement complémentaire spécifiquement dédiés aux actions de sensibilisation et d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, le Conservatoire en partenariat avec un guide nature, a proposé aux établissements scolaires et péri-scolaires les plus proches de la réserve de les accompagner dans la découverte de ces différents patrimoines.

En parallèle, comme chaque année, des animations à destination du grand public ont également été menées.

Actions réalisées en 2024 :

Pour ce qui est des animations à destination des publics scolaires et péri-scolaires, le tableau suivant détail ces interventions.

Type de structures	Nombre de structures différentes	Nombre de classes concernées	Nombre d'interventions accompagnées par le CenB et/ou guide nature	Nbre de personnes concernées
Centres de Loisirs	0	0	0	0
Ecoles maternelles	0	0	0	0
Ecoles élémentaires	1	2	6	41
Collèges	0	0	0	0
Lycées	3	6	6	134
Raid UNSS	0	0	0	0
Enseignements supérieurs	4 lycées ou facultés	6	2	164
Total	8	14	14	339

Globalement, on constate une baisse de la fréquentation de la réserve par les scolaires, fréquentation qui reste cependant conséquente. Les élèves de collège n'ont été que très peu présents sur la réserve alors que les lycéens et étudiants sont les plus nombreux.



Illustration 22 : Elèves de CM de l'école de Courson-les-Carières



Illustration 23 : Lycéens du lycée de Joigny

Pour ce qui est des animations à destination du grand public, **7 animations** sur site ont été organisées ainsi qu'une visite en autonomie pour un groupe de retraités. Elles ont accueilli au total **114 personnes**.

Suite à donner :

Le rapprochement avec les établissements scolaires et les instances en lien avec l'éducation nationale devrait se poursuivre tout comme les interventions devant les différents publics.

F2.CC.2.3.1	Fiche synthétique des propositions pédagogiques sur la réserve naturelle
F2.MS.2.3.1	Renforcement des partenariats avec les instances éducatives

Localisation :

Toute la réserve naturelle.

Descriptif de l'action :

Depuis plusieurs années, la réserve naturelle s'est dotée d'un panel d'outils pédagogiques et de sensibilisation sur site et hors site. Cette action consiste en la rédaction et la diffusion, auprès de l'inspection académique et des établissements scolaires de l'Yonne, d'une fiche synthétique faisant état des lieux de l'ensemble de cette offre pédagogique.

Cependant, à l'échelle du département, la réserve naturelle n'est pas encore pleinement identifiée ni comme partenaire potentiel pour la construction de projet pédagogique ni comme lieu pour mettre en œuvre des actions pédagogiques.

Actions réalisées en 2024 :

En 2024, la trame d'une fiche synthétique de présentation des propositions pédagogiques et son contenu ont été rédigés. Le document pourrait alors s'organiser selon le plan suivant :

- **Un statut particulier, une identité visuelle reconnaissable !**
- **Carte d'identité de la Réserve Naturelle Nationale de Bois du Parc**
- **Utiliser les dispositifs pédagogiques existants**
 - Des supports sur site en accès libre et permanent
 - Des supports sur site nécessitant une demande d'autorisation d'accès
 - Des outils d'accompagnement
- **Organiser sa venue à la RNN BDP**

Un format A3 plié en 2 a été retenu pour la mise en page qui devra respecter la charte graphique des RN. Cette mise en page interviendra en 2025.

En parallèle, une 1^{ère} rencontre avec les instances éducatives a eu lieu le 18 octobre 2024. Elle a permis de présenter le structure Conservatoire et ses missions pédagogiques notamment sur la réserve naturelle mais pas uniquement et d'échanger avec :

- Eugénie CAPITAIN, chargée de mission SVT,
- Paul GERMAIN, IA-IPR Physique-Chimie et Chef de la mission académique EEDD pour l'Yonne,
- Bruno HENNOQUE, Conseiller scientifique 1^{er} degré et référent EEDD pour le 1^{er} degré.

Les échanges ont notamment porté sur les différences de besoins et attentes des enseignants des 1^{er} et 2^{ème} degrés et également sur les difficultés financières rencontrées par les établissements pour se rendre dans les espaces naturels.

Suite à donner :

Mise en page de la fiche synthétique des propositions pédagogiques.
Poursuite des liens avec le système éducatif.

F2.CI.2.1.2

Maintenance des aménagements de découverte

Localisation :

RNN de Bois du Parc, sentiers et barrières de la réserve.

Contexte de l'action :

Cette mesure consiste à réaliser au besoin les actions de maintenance des aménagements pédagogiques, des aménagements de sécurité (barrières, escaliers, lisses) sur l'ensemble du sentier de la Réserve Naturelle.



Illustration 24 : Sentier d'interprétation et barrières en bois le long des falaises.

Actions réalisées en 2024 :

L'équipe travaux du Conservatoire est intervenue le 18 juin et a procédé à un check-up et entretien de l'ensemble des équipements de découverte de la Réserve.

Un des secteurs de barrières bois sur les pelouses des falaises a dû être supprimé, et ce dernier a été remplacé par une « clôture » de câbles afin de maintenir les gens éloignés des risques de chute.

Un des pupitres de découverte situé en fin de sentier dans la descente boisée a dû être retiré, son pied ayant pourri dans le sol. Dans le cadre du réaménagement futur des infrastructures de découverte ce dernier pourrait être réactualisé et remplacé.

Un travail important a aussi dû être réalisé sur le chemin d'accès à la carrière de bois du parc. Pour cela l'équipe est intervenue en bucheronnage pour redonner de l'espace sur ce sentier qui était quasi complètement fermé.

Il apparaît deux interventions prégnantes à réaliser très prochainement :

- Maintenance et remplacement des barrières de sécurités vieillissantes situées le long des pelouses sur les falaises.
- Modification du portail d'accès à la carrière de bois du parc pour mieux limiter les intrusions « sauvages ».

Pour le 1^{er} point, quasiment 100% des barrières doivent être retirées et changées. Le 1^{er} promontoire situé au-dessus de la carrière des 4 pieux sera uniquement renforcé et amélioré pour la visite et en créant des zones « d'observation » (bancs appuis, etc). Les autres secteurs, plus linéaires et dont les aménagements ont surtout pour but de prévenir une chute, seront remplacés par des systèmes de mains courantes, plutôt type « câbles ». Ces dispositifs sont plus « simples » à installer, plus durables que le bois, et se fondent mieux en termes d'intégration paysagère. Ces opérations seront réalisées en régie.

Afin de prévenir le public du danger et de l'instabilité de certaines barrières, des plaquettes ont été créés pour les disposer directement sur les supports.

Suite à donner :

Réalisation des différentes maintenances fléchées en 2024 et continuité des opérations courantes.



Illustration 25 : Poteau instable au niveau des barrières.

F2.EI.2.1.1	Etude du réaménagement du sentier de découverte.
--------------------	---

Localisation :

RNN de Bois du Parc, sentiers et barrières de la réserve.

Contexte de l'action :

Cette mesure consiste à réaliser au besoin les actions de maintenance des aménagements pédagogiques, des aménagements de sécurité (barrières, escaliers, lisses) sur l'ensemble du sentier de la Réserve Naturelle et de réfléchir à une réflexion totale du sentier de découverte.

Actions réalisées en 2024 :

Une première visite de terrain a été organisée pour cibler les enjeux et les besoins sur la réserve au début du printemps 2024. Cela a permis de réfléchir aux emplacements des différents supports et d'esquisser une première thématique pour le sentier d'interprétation.

Une visite permettant d'évaluer l'état de l'ensemble des systèmes de protection en place a été réalisée le 1 octobre 2024. Cette visite de terrain a également permis de réfléchir de façon commune entre les différents services (équipe pédagogique, équipe technique et Conservatrice) à l'aménagement du sentier d'interprétation.

Lors de celle-ci il est apparu important de réaliser très prochainement la maintenance et remplacement des barrières de sécurité vieillissantes situées le long des pelouses sur les falaises.

Les réflexions sont donc en cours pour la création des panneaux.

Le contenu, le choix et la forme des supports doivent encore être établis.

Les emplacements des supports sont sélectionnés et validés pour l'aspect mise en pratique technique et sécurisation.

Suite à donner :

Continuer la création des supports en 2025 afin de pouvoir déclencher une impression et une pose en 2026.

FCR 3 : « Améliorer l'intégration de la réserve naturelle dans son territoire »

LES PAPILLONS DES PELOUSES CALCAIRES ÉTUDIÉS DE PRÈS

Un suivi scientifique des papillons est régulièrement réalisé depuis 2016 au sein des pelouses calcaires de la réserve naturelle.

Le protocole de suivi a ainsi été mis en œuvre en 2024 sur la réserve naturelle, pour la septième année. Les printemps et été pluvieux et frais de cette année n'ont pas facilité la tâche et seules six visites sur les sept prévues dans le protocole ont pu être effectuées.

33 espèces différentes ont été recensées au total cette année dont le **Mercure** et le **Sylvandre helvète**, classés « Vulnérables » sur la Liste rouge des espèces menacées en Bourgogne. La **Mélicée orangée** et l'**Hespérie du chiendent** ont quant à elles été observées pour la première fois sur la réserve naturelle !

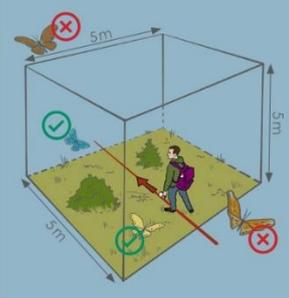


La Mélicée orangée affectionne les pelouses calcaires ensoleillées, caillouteuses, avec peu de végétation.
© L. Prunier - CEN Bourgogne

Le saviez-vous ? Les papillons sont de précieux indicateurs sur l'état de santé de leurs milieux de vie.

Protocole de suivi des papillons mis en œuvre sur la réserve naturelle

- Sept passages sur le terrain entre mi-avril et fin septembre à raison d'une fois par mois sauf en juin où deux prospections sont nécessaires (pic d'émergence)
- Conditions météorologiques requises pour les passages :
 - température supérieure à 14°C (temps ensoleillé) et à 17°C (temps couvert)
 - couverture nuageuse maximale de 50%
 - vitesse du vent inférieure à 30 km/h
- Un passage de terrain consiste à parcourir à environ 2km/h plusieurs itinéraires précis préalablement définis au sein des pelouses calcaires du site et à s'imaginer dans une «boîte virtuelle» de 5m de côté au sein de laquelle tous les papillons observés doivent être comptés et identifiés.



L'ÉCHO DES CORAUX

n°9 - novembre 2024

Une nouvelle Conservatrice pour la réserve naturelle !

« C'est en janvier 2024 que le poste de Conservatrice de la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc m'a été confié par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. Ce site m'était jusqu'alors inconnu mais j'ai été conquise par ses majestueuses falaises, ses pelouses calcaires, ses forêts et le massif corallien de plus de 160 millions d'années qu'il abrite. Ce patrimoine écologique et géologique est exceptionnel et unique, d'intérêt national voire européen. C'est une lourde responsabilité que de veiller sur ces trésors de nature !

Ceci demande un fort engagement sur le terrain : missions de surveillance, actions de gestion sur les milieux naturels, animations pour faire découvrir les richesses du site au plus grand nombre. C'est également un important travail de mobilisation des acteurs locaux et partenaires autour d'une mission commune qu'est la préservation de ce patrimoine naturel remarquable. Un métier de terrain et d'action passionnant pour lequel je compte mettre à profit mes compétences !

Cette année, une attention particulière a été portée sur les pelouses calcaires et leur biodiversité. C'est pourquoi nous vous invitons à les découvrir dans ce nouveau numéro de l'Écho des coraux.

Bonne lecture ! >>>

Mathilde BYUCKI

Conservatrice de la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc

GESTIONNAIRE de la réserve naturelle



PARTENAIRES financiers



CONTACT | Mathilde BYUCKI / Conservatrice

mathilde.byucki@cen-bourgogne.fr / 06 13 37 35 81 / www.cen-bourgogne.fr



Extrait de la revue l'Echo des coraux – édition 2024 – CENB

Opération	Taux de réalisation	Remarques
F3.CC.3.2.1 Création d'un outil moderne de vulgarisation du plan de gestion	100%	
F3.CI.3.1.2 : Aménagement du parking voiture avec places et mobiliers réservés aux vélos	50%	Report de l'investissement et de la pose en 2025
F3.CC.3.2.1 : Rédaction et diffusion de l'Écho des coraux, lettre d'information de la réserve naturelle	100%	

<p>F3.CC.3.2.1</p>	<p>Création d'un outil moderne de vulgarisation du plan de gestion</p>
---------------------------	---

Localisation :

Ensemble de la réserve naturelle.

Descriptif de l'action :

Le nouveau plan de gestion de la réserve naturelle pour la période 2022-2031 est un document conséquent de plus de 200 pages. La simplification de ce document pour une meilleure appropriation des enjeux de la réserve par l'ensemble des partenaires s'avère alors indispensable.

Actions réalisées en 2024 :

En 2023, il a été décidé de proposer dans un 1^{er} temps un document imprimable simplifié du plan de gestion, appelé plan de gestion synthétique. Le chemin de fer a été défini, les contenus rédigés et une 1^{ère} maquette a été conçue. Elle est composée de 12 pages et respecte la nouvelle charte graphique de Réserve Naturelle de France.

En 2024, ce plan de gestion synthétique a été finalisé et édité à 75 exemplaires.

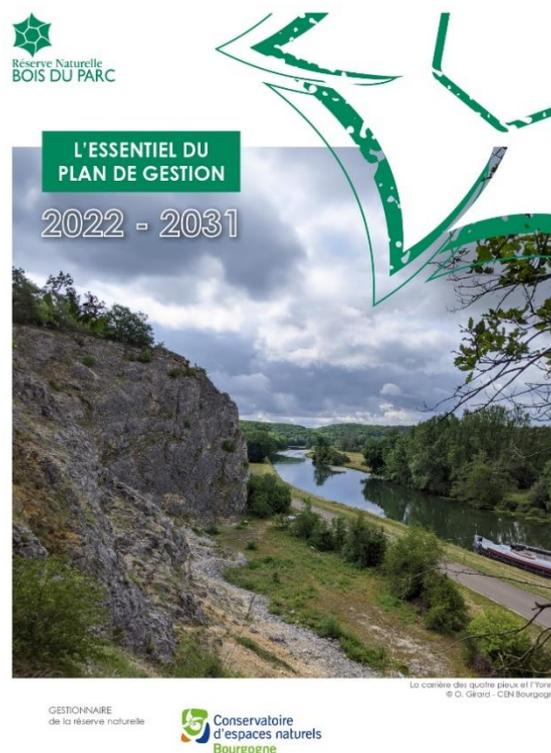
Illustration 26 : Version imprimée du plan de gestion synthétique

En revanche, les réflexions pour envisager une version numérique et interactive n'ont pas été entamées.

Suite à donner :

Finalisation du plan de gestion synthétique en version imprimable

Réflexion pour la création d'une version numérique, plus interactive, de cette version simplifiée du plan de gestion.



F3.CI.3.1.2	Aménagement du parking voiture avec places et mobiliers réservés aux vélos
--------------------	---

Localisation :

Parking de la carrière des 4 Pieux.

Contexte de l'action :

Actuellement, seul un parking voiture permet de se garer. Le développement des mobilités douces et la proximité de la véloroute nécessitent d'avoir un aménagement adapté pour accueillir les visiteurs qui viendraient en vélo.

Cette mesure consiste en l'acquisition d'un mobilier adapté pour pouvoir garer les vélos.

Actions réalisées en 2024 :

L'action n'a pas été engagée en 2024, elle est reportée au 1^{er} semestre 2025, pour des raisons de plans de charge trop chargés. En 2024, les entreprises réalisant ce type de mobilier ont été consultées et le choix de mettre en place 2 dispositifs mixtes permettant de garer environ 6 vélos simultanément a été retenu.

Suite à donner :

Installation en régie du mobilier en 2025, veille et maintenance si besoin.

F3.CC.3.2.1	Rédaction et diffusion de l'Écho des coraux, lettre d'information de la réserve naturelle
--------------------	--

Localisation :

L'ensemble de la réserve naturelle.

Descriptif de l'action :

Afin d'améliorer l'intégration de la réserve naturelle dans son territoire, une lettre d'information, « L'Écho des coraux », a été créée. Editée une année sur deux (en 2000 exemplaires jusqu'à présent), elle est diffusée auprès des communes concernées par la réserve naturelle (Mailly-la-Ville, Mailly-le-Château, Merry-sur-Yonne et Châtel-Censoir).

Actions réalisées en 2024 :

En 2024, le 9^e numéro de cette lettre d'information (format A4, 4 pages) a été conçue et réalisée par le Pôle Communication, Sensibilisation et Vie associative du Conservatoire de Bourgogne (dans le respect de la charte graphique des réserves naturelles), avec le concours de la Conservatrice de la réserve naturelle pour le contenu.

Figurent dans ce numéro :

- une présentation de la nouvelle Conservatrice de la réserve naturelle sous forme d'édito,
- un dossier de 2 pages spécial "Pelouses calcaires" (présentation, enjeux, gestion etc.),
- un article présentant les suivis papillons effectués sur les pelouses calcaires de la réserve naturelle (en cohérence avec la thématique du dossier spécial).

Un point sur le plan de diffusion a de plus été effectué par la Conservatrice de la réserve naturelle avec les communes destinataires de la lettre d'information afin de redéfinir leurs modalités de diffusion du document et leurs besoins en impressions. C'est ainsi que le nombre d'exemplaires à imprimer est passé cette année à 350.

Ce numéro est paru en novembre 2024 et a ensuite été distribué à la commune de Mailly-le-Château.

La version électronique de la lettre d'information a également été mise en ligne sur le site internet du Conservatoire de Bourgogne sur la page dédiée à la réserve naturelle.

Suite à donner :

Diffusion de la lettre d'information aux habitants du territoire par les communes.

LES PAPILLONS DES PELOUSES CALCAIRES ÉTUDIÉS DE PRÈS

Un suivi scientifique des papillons est régulièrement réalisé depuis 2016 au sein des pelouses calcaires de la réserve naturelle.

Le protocole de suivi a ainsi été mis en œuvre en 2024 sur la réserve naturelle, pour la septième année. Les printemps et été pluvieux et frais de cette année n'ont pas facilité la tâche et seules six visites sur les sept prévues dans le protocole ont pu être effectuées.

33 espèces différentes ont été recensées au total cette année dont le **Mercurie** et le **Sylvandre helvète**, classés «Vulnérables» sur la Liste rouge des espèces menacées en Bourgogne. La **Mélie orange** et l'**Hespérie du chiendent** ont quant à elles été observées pour la première fois sur la réserve naturelle !

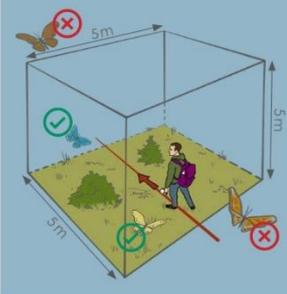


La Mélie orange affectionne les pelouses calcaires ensoleillées, caillouteuses, avec peu de végétation.
© L. Prunier - CEN Bourgogne

Le saviez-vous ? Les papillons sont de précieux indicateurs sur l'état de santé de leurs milieux de vie.

Protocole de suivi des papillons mis en œuvre sur la réserve naturelle

- Sept passages sur le terrain entre mi-avril et fin septembre à raison d'une fois par mois sauf en juin où deux prospections sont nécessaires (pic d'émergence)
- Conditions météorologiques requises pour les passages :
 - température supérieure à 14°C (temps ensoleillé) et à 17°C (temps couvert)
 - couverture nuageuse maximale de 50%
 - vitesse du vent inférieure à 30km/h
- Un passage de terrain consiste à parcourir à environ 2km/h plusieurs itinéraires précis préalablement définis au sein des pelouses calcaires du site et à s'imaginer dans une «boîte virtuelle» de 5m de côté au sein de laquelle tous les papillons observés doivent être complétés et identifiés.



L'ÉCHO DES CORAUX

n°9 - novembre 2024

Une nouvelle Conservatrice pour la réserve naturelle !

C'est en janvier 2024 que le poste de Conservatrice de la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc m'a été confié par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. Ce site m'était jusqu'alors inconnu mais j'ai été conquise par ses majestueuses falaises, ses pelouses calcaires, ses forêts et le massif corallien de plus de 160 millions d'années qu'il abrite. Ce patrimoine écologique et géologique est exceptionnel et unique, d'intérêt national voire européen. C'est une lourde responsabilité que de veiller sur ces trésors de nature !

Ceci demande un fort engagement sur le terrain : missions de surveillance, actions de gestion sur les milieux naturels, animations pour faire découvrir les richesses du site au plus grand nombre. C'est également un important travail de mobilisation des acteurs locaux et partenaires autour d'une mission commune qu'est la préservation de ce patrimoine naturel remarquable. Un métier de terrain et d'action passionnant pour lequel je compte mettre à profit mes compétences !

Cette année, une attention particulière a été portée sur les pelouses calcaires et leur biodiversité. C'est pourquoi nous vous invitons à les découvrir dans ce nouveau numéro de l'Écho des coraux.

Bonne lecture !

Mathilde BYLICKI

Conservatrice de la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc

GESTIONNAIRE
de la réserve naturelle

PARTENAIRES
financiers



CONTACT : **Mathilde BYLICKI** / Conservatrice

mathilde.bylicki@cen-bourgogne.fr / 06 13 37 35 81 / www.cen-bourgogne.fr



Dossier

Les pelouses calcaires sont des milieux naturels considérés comme emblématiques de la Bourgogne.

LES PELOUSES CALCAIRES : DES MILIEUX NATURELS À PRÉSERVER

La Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc est composée à 95% de forêts mais aussi de **pelouses calcaires**. Ces étendues («d'herbes») s'étalant sur les plateaux caillouteux, secs et exposés au soleil, abritent une biodiversité remarquable.

Les pelouses calcaires de la réserve naturelle

Sur la réserve naturelle, il est possible de distinguer :

- **Des pelouses pionnières**, sur les bords de falaises et où la roche affleure à la surface, composées de petites plantes adaptées aux sols fins donc secs et offrant peu de réserves nutritives.
- **Des pelouses sèches**, où les sols sont plus épais, caractérisées par une végétation dense et haute. Ici et là, ces surfaces sont piquetées de buissons typiques comme le Prunellier.



L'Orpin blanc est une petite plante résistante à la sécheresse grâce à ses feuilles gorgées de réserves d'eau.
© O. Girard - CEN Bourgogne



Le Brome dressé, graminée de la même famille que le blé, est typique des pelouses calcaires.
© O. Girard - CEN Bourgogne



Le Prunellier est un arbuste commun sur les pelouses calcaires. En hiver, ses fruits font la joie des oiseaux.
© G. Doucet - CEN Bourgogne

Zoom sur le Liseron des monts Cantabriques

Le Liseron des monts Cantabriques, plante plutôt méditerranéenne, retrouve ici les conditions de vie chaudes et sèches dont il a besoin. **Exceptionnel en Bourgogne et protégé dans la région**, il fait l'objet tous les deux ans d'un comptage sur la réserve naturelle. En 2024, le nombre de pieds est en augmentation !



© C. Foutel - CEN Bourgogne

Les pelouses calcaires abritent de nombreuses espèces de plantes, d'oiseaux, d'insectes ou de reptiles, dont certaines vivant uniquement sur ces milieux naturels.

Des milieux naturels menacés

Naturellement, **les pelouses calcaires s'embroussaillent**. Si elles existent encore aujourd'hui, c'est qu'elles ont été entretenues par le passé par les herbivores sauvages puis par les troupeaux domestiques. En piétinant le sol et en mangeant les pousses d'arbustes, les animaux limitent en effet la colonisation des buissons.

Suite à la régression de l'élevage, les pelouses calcaires ont été abandonnées et **nombre d'entre elles ont disparu** tout comme leur biodiversité.

Les dernières pelouses calcaires comme celles de la réserve naturelle sont donc à préserver précieusement !

Évolution naturelle d'une pelouse calcaire en l'absence d'entretien



Des brebis à la rescousse des pelouses calcaires du Bois du Parc

Le **retour au pâturage** est la solution la plus écologique et la moins «traumatisante» pour entretenir les pelouses calcaires.



Les **brebis** d'une entreprise d'écopâturage basée à Merry-sur-Yonne viennent ainsi tous les deux ans sur la réserve naturelle, à l'automne. Après chaque session de pâturage, le Conservatoire de Bourgogne évalue l'impact sur les pelouses calcaires.

Attention, **l'idée n'est pas d'éliminer tous les arbustes** car ils jouent aussi un rôle écologique mais de trouver un juste équilibre !

Pâturage par les brebis
© G. Legras - CEN Bourgogne

Des **interventions mécaniques** (débroussaillage, bûcheronnage, broyage) sont parfois nécessaires pour les parcelles les plus embroussaillées avant remise en place du pâturage.

Illustration 27 : Visuels des pages de la lettre d'information n°9

FCR 4 : « Assurer un fonctionnement et une gouvernance optimal de la réserve naturelle »



Comité consultatif de gestion de 2022 à Mailly-le-Château. M. Jouve – CENB

Opération	Taux de réalisation	Remarques
F4.EI.0.1 : Rédaction des rapports d'activités et des bilans financiers, participation aux réunions du comité consultatif de gestion	100 %	
F4.EI.4.1.2 : Alimentation des tableaux de bords.	20 %	Réflexion sur des indicateurs
F4.EI.4.1.1 : Finalisation des tableaux de bords.	80 %	Finalisation en 2025
4.EI.4.1.3 : Gestion, saisie et interopérabilité de la base de données de la réserve naturelle	100%	
F4.MS.4.2.2 : Gestion des charges administratives et fonctionnelles de la réserve naturelle	100 %	
F4.MS.4.4.1 : Participation aux réunions Misen et plans de contrôle de l'OFB	100%	
F4.SP.4.4.1 : Surveillance de la réserve naturelle, sensibilisations des usagers à la réglementation et constatations des infractions	100%	
F4.MS.4.2.1 : Gestion courante du fonctionnement de la réserve naturelle et veille à la cohérence des programmes territoriaux	100%	

F4.EI.0.1	Rédaction des rapports d'activités et des bilans financiers, participation aux réunions du comité consultatif de gestion
------------------	---

Localisation :

Tenue du Comité Consultatif de Gestion en mairie de Mailly-le-Château.

Descriptif de l'action :

Cette action est primordiale, elle englobe la réunion du comité consultatif de gestion, l'instance de gouvernance de la réserve naturelle mais aussi le temps dédié à la rédaction du rapport d'activités, le bilan financier et la proposition de programmation.

Actions réalisées en 2024 :

Un rapport d'activités et un bilan financier ont été rédigés pour l'année 2024, il constitue ce présent document.

Ces rapports seront présentés en comité consultatif de gestion le 12 mars 2024 en mairie de Mailly-le-Château. Une proposition de programmation pour l'année 2025 sera également présentée.

Suite à donner :

Réaliser le rapport d'activité et le bilan financier tous les ans et clôturer cette action par un comité consultatif de gestion annuel.

<p>F4.EI.4.1.2</p> <p>F4.EI.4.1.1</p>	<p>Alimentation des tableaux de bords.</p> <p>Finalisation des tableaux de bords.</p>
---	---

Localisation :

Ensemble de la Réserve.

Descriptif de l'action :

Cette action permet de caractériser la gouvernance de la réserve et de guider le gestionnaire dans ces tâches. Ainsi, chacune des actions est définie par des attentes à long terme qui peuvent être suivies et quantifiées par des indicateurs d'états et des métriques préalablement définis.

Actions réalisées en 2024 :

En 2024, la Conservatrice a eu l'occasion de participer à une formation interdépartementale sur la rédaction des plans de gestion et donc de réfléchir à l'élaboration du tableau de bord du plan de gestion en cours.

La méthodologie a été redéfinie et harmonisée afin de répondre aux critères CT88 pour le tableau de bord de la réserve.

Suite à donner :

Finaliser le tableau de bord du plan de gestion en cours et les présenter lors d'une réunion inter-réserve du Conservatoire afin de les faire valider.

Localisation :

Ensemble de la réserve.

Descriptif de l'action :

Cette action a pour but de suivre les différents outils utilisés pour la collecte des données naturalistes et d'y entrer les données collectées au cours de l'année. Il faut également participer au développement de ces outils au cours des diverses réunions et réflexions annuelles.

Actions réalisées en 2023 :

L'achat d'un nouveau piège photo a été réalisé en 2023 afin de répondre aux besoins de surveillance et de suivi sur la réserve. Les pièges sont installés sur la Réserve pour le suivi de la faune principalement et permettent d'identifier certaines espèces présentes telles que :

- Le chevreuil (*Capreolus capreolus*),
- Le chat forestier (*Felis silvestris silvestris*) – à confirmer,
- Le sanglier (*Sus scrofa*),
- Le renard (*Vulpes vulpes*),
- Le blaireau (*Meles meles*),
- ...



Illustration 28 : Piège photo en place sur la RNN.



Illustration 29 : Photo d'un possible chat forestier pris sur une des pelouses de la Réserve.

Suite à donner :

Continuer le suivi par piège photo sur la réserve et continuer la saisie des données sur les différentes plateformes.

Localisation :

Ensemble de la réserve naturelle et son territoire.

Descriptif de l'action :

Cette action est également primordiale, elle a pour objet d'assurer le financement et la gestion du fonctionnement administratif et financier de la Réserve Naturelle.

Actions réalisées en 2024 :

Cette action est principalement assurée par le service administratif et la direction du CEN. Cette opération se divise en différentes missions :

- La programmation financière et technique annuelle en cohérence avec le plan de gestion,
- Les demandes et les suivis des demandes de financements, le suivi des commandes et des prestations, le suivi des factures.

Cette opération comporte également les charges de fonctionnement de gestion de la réserve naturelle (locaux, voitures, charges variables, charges fixes).

Suite à donner :

La gestion des charges administratives et financières de la réserve naturelle constitue une action à renouveler tous les ans.

Localisation :

Sur l'ensemble de la Réserve et dans le département de l'Yonne.

Descriptif de l'action :

Cette action est primordiale, elle permet de maintenir le lien avec les différentes autorités compétentes sur la Réserve et dans le département. Les tournées de surveillance permettent également de montrer que le site est surveillé et que la réglementation doit être respectée.

Actions réalisées en 2024 :

Une tournée de surveillance a été réalisée en 2024 avec les services de l'OFB, soit 2 agents, et la Conservatrice de la Réserve. Quelques personnes ont été croisées le dimanche matin lors de la tournée et une sensibilisation a été effectuée au niveau des voies d'escalades.

Une autre tournée de surveillance a été réalisée par les services de l'OFB sans la présence de la Conservatrice et des passages ponctuels sont parfois organisés.

De plus, la rencontre avec l'équipe de gendarmerie et le gendarme vert du secteur avait été réalisée lors du Comité Consultatif de Gestion 2024. Ceci a permis de faire le lien, de présenter le site et d'assurer un contrôle sur la réserve si nécessaire.

La présence en MISEN est également importante et c'est Lucie Desvaux, Coordinatrice de l'antenne de l'Yonne, qui a honoré la réunion pour le Conservatoire afin de représenter la réserve et les autres sites du département.

La participation aux différentes formations police en 2024 et au réseau police animé par la DREAL et la Région BFC ont permis d'apprendre à adopter les bons comportements sur le terrain. Cela aide aussi à rencontrer les acteurs des autres réserves avoisinantes et à apprendre des divers retours d'expériences. Il est important de participer à ses réunions, formations et échanges afin de remplir pleinement les missions nécessaires à la protection d'un espace réglementé comme celui-ci.

Suite à donner :

Continuer les tournées de surveillance organisées avec l'OFB et continuer le relationnel entre les équipes afin de faire respecter au mieux la réglementation.

F4.SP.4.4.1	Surveillance de la réserve naturelle, sensibilisation des usagers à la réglementation et constatation des infractions
--------------------	--

Localisation :

Ensemble de la réserve naturelle.

Descriptif de l'action :

Ces deux actions sont liées. La première assure le lien avec l'Office Français de la Biodiversité qui a des compétences en Police de l'environnement et le groupe nature de la MISEN (Mission Interservices de l'Eau et de la Nature) dans son rôle notamment de coordination de police administrative et judiciaire. Les agents du CEN n'étant pas commissionnés, la participation à cette instance et le lien développé avec l'OFB permettent de faire reconnaître la réserve naturelle comme lieu incontournable à intégrer aux plans de contrôle.

En parallèle, des actions de surveillance continuent à être opérées au sein de la réserve naturelle afin de veiller à ce que la réglementation propre au décret ministériel du 30 août 1979 soit respectée.

Actions réalisées en 2024 :

La présence des appareils photos en dehors des sentiers permet aussi d'observer la divagation des chiens ou des humains qui sont alors photographiés sur le piège.

De simples infractions ont été relevées en 2024 mais n'ont pas données lieu à des procédures :

- Cueillette de végétaux.
- Chien sans laisse.
- Cuillette de champignon.
- Tag des barrières d'accès à la carrière.
- Arrachage de pannonneaux.
- Dépôts d'ordures sauvages.
- Casse de barrière volontaire sur le parking des 4 pieux.
- Sortie des sentiers.



Illustration 30 : Barrière d'accès pour le haut des falaises sur la carrière des 4 pieux

Suite à donner :

Maintenir les opérations de surveillance et de suivis afin d'assurer le bon respect de la réglementation en vigueur sur cet espace naturel protégé.

F4.MS.4.2.1

Gestion courante du fonctionnement de la réserve naturelle et veille à la cohérence des programmes territoriaux

Localisation :

Ensemble de la réserve naturelle et son territoire.

Descriptif de l'action :

Cette action englobe plusieurs tâches de gestion courante nécessaires et incontournables au fonctionnement d'une réserve naturelle.

Actions réalisées en 2024 :

Cette action est assurée intégralement par l'organisme gestionnaire. Elle comprend les missions suivantes :

- Les réponses aux sollicitations concernant la réserve naturelle aussi bien mails que téléphoniques (demande d'accès, réglementation, information, participation aux sorties);
- Les communications informelles auprès des différents réseaux et acteurs du territoire (Fédération Française de Randonnée, structure animatrice du site natura 2000, Offices de tourisme, hébergeurs...),
- Le temps dédié au fonctionnement des locaux de l'antenne icaunaise du CEN hébergeant les bureaux de la réserve naturelle (déménagements, ménages, entretien des locaux, relation avec la ville d'Avallon propriétaire),
- Le temps dédié à l'entretien des véhicules,
- Pointage des factures et lien avec le service administratif et les services supports (équipe technique, Pôle communication).

Suite à donner :

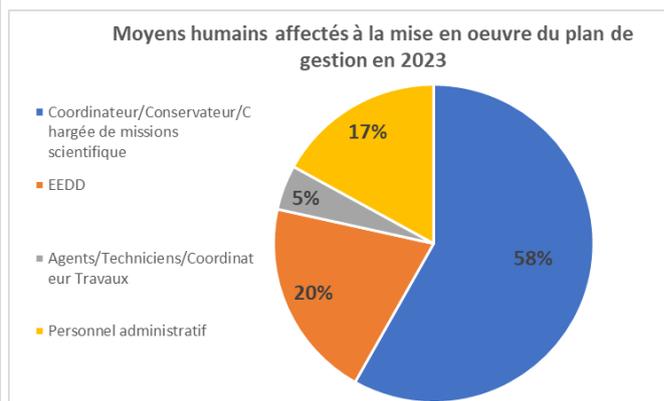
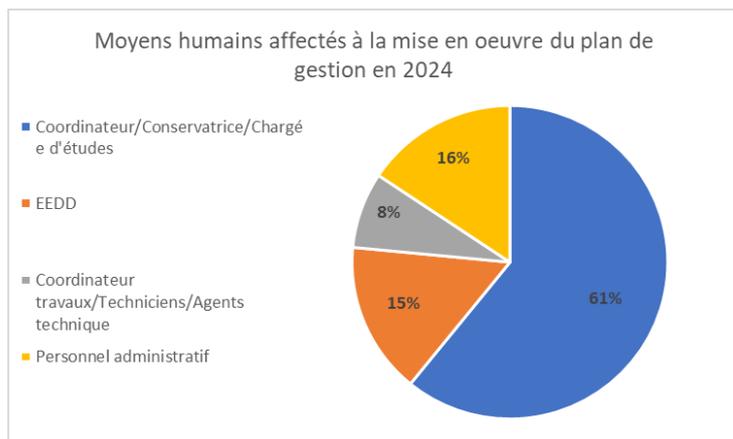
La gestion courante de la réserve naturelle est une opération essentielle qu'il est parfois difficile d'évaluer en termes de temps dans la programmation.

Moyens humains et financiers 2024

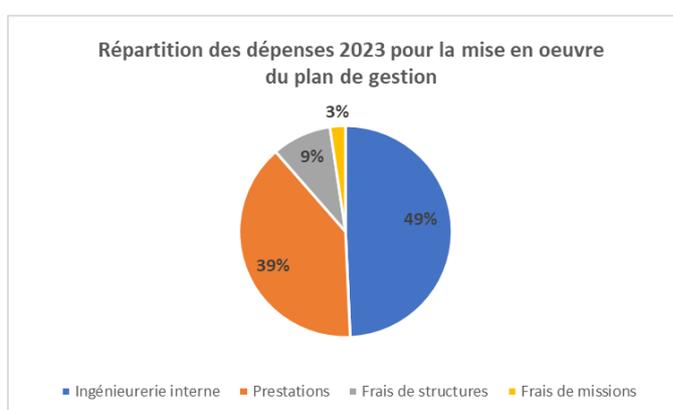
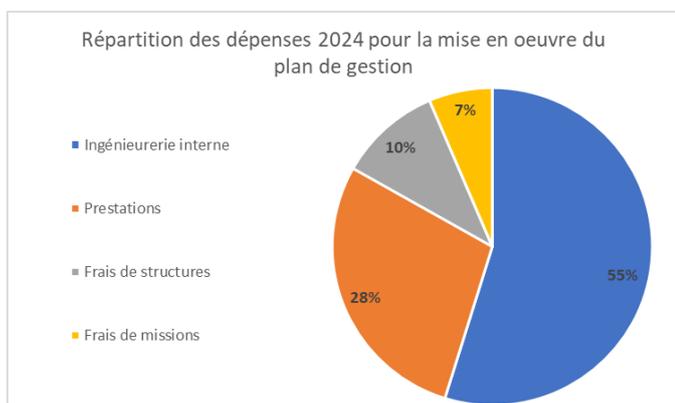
Financeurs des différentes opérations :



Le temps dédié par le gestionnaire de la RNN peut être décomposé de la manière suivante :



Près de 200 jours de travail ont été déployés pour la mise en œuvre du plan de gestion, soit 1,1 ETP environ. Cela s'explique par le fait que 2024 a été une année de reprise des activités avec l'ensemble du personnel dédié à la réserve naturelle présent sur l'ensemble de l'exercice 2024. En comparaison par rapport à l'année 2023, cette année a vu une évolution assez stable en proportion.



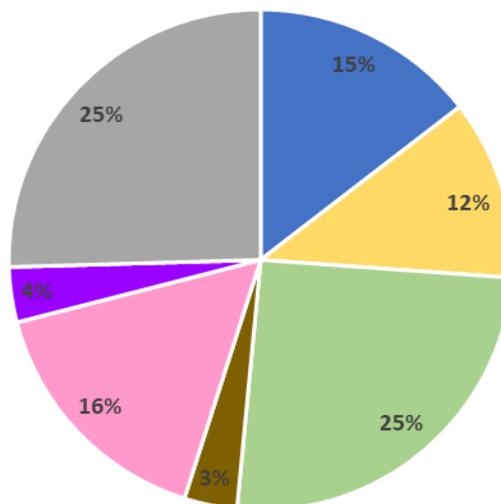
Les proportions restent inchangées en termes de répartition des dépenses.

Concernant la répartition des financeurs, il est à noter pour cette année 2024, le cofinancement des opérations par les Fonds Européens FEDER est de nouveau effectif. La dotation de la DREAL BFC a permis de maintenir un niveau de mise en œuvre d'opérations correct.

Concernant le bilan financier des opérations conduites au sein de la réserve naturelle en 2024, le financement s'élève à **110 265 euros concernant la gestion de la réserve**. Concernant la gestion de la réserve, les moyens financiers se répartissent de la manière suivante selon les objectifs du plan de gestion :

Proportion des moyens financiers engagés en 2024 par objectifs du plan de gestion

- OLT1 : Patrimoine géologique
- OLT2 : Patrimoine naturel des pelouses et des falaises
- OLT3 : Patrimoine naturel forestier
- FCR1 : La connaissance pour la protection
- FCR2 : Faire connaître la RNN
- FCR3 : L'intégration de la RNN dans son territoire
- FCR4 : La gestion pérenne de la RNN



Proportion des moyens financiers engagés en 2023 par objectifs du plan de gestion

- OLT 1 : « Faire de la réserve naturelle une vitrine nationale du complexe des géotopes de la vallée de l'Yonne pour leur protection et leur valorisation »
- OLT 2 : « Maintenir l'ensemble des pelouses calcaires et des milieux rupestres en bon état de conservation »
- OLT 3 : « Garantir le caractère naturel des milieux forestiers de la réserve naturelle »
- FCR 1 : « Faire de la réserve naturelle un territoire d'investigation pour la connaissance de la biodiversité et de la géodiversité »
- FCR 2 : « Faire connaître le patrimoine naturel (biologique et géologique) et ses enjeux auprès des différents publics »
- FCR 3 : « Améliorer l'intégration de la réserve naturelle dans son territoire »
- FCR 4 : « Assurer un fonctionnement et une gouvernance optimal de la réserve naturelle »

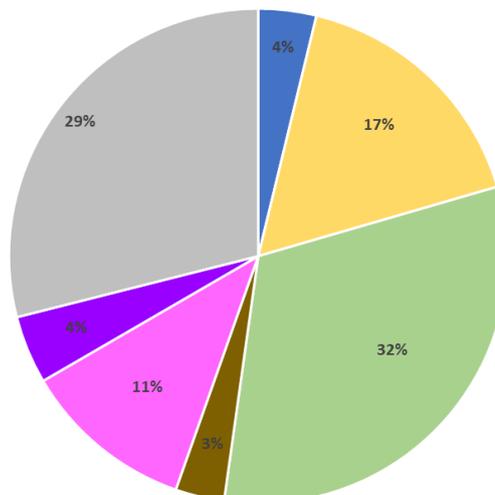


Tableau du bilan financier 2024

A noter que ce bilan financier est un bilan interne en date du 26 février 2025, sous réserve de validation par le Commissaire aux comptes en charge du bilan financier du CEN Bourgogne qui n'interviendra qu'après le Comité consultatif de gestion de la réserve naturelle nationale de Bois du Parc.

														FEDER REEL	FEDER PREV	FONDS VERTS RNN BP 2024 REEL	FONDS VERTS RNN BP 2024 PREV	DREAL RNN BDP REEL	DREAL RNN BDP PREV	CENB	
Typologie programmation	Mesure	Opérations du Plan de gestion	Total Jours Générale s REEL	Total Jours Générale s PREV	Total Charges Salariales REEL	Total Charges Salariales PREV	TOTAL DES DEPENSES	TOTAL DES DEPENSES	total Frais de Missions	total Frais de Missions	frais des structures REEL	frais des structures PREV	Action cout action REEL	Action cout action PREV	Total Participation du financeur	Participation du financeur	Participation du Financeur	Participation du financeur	Participation du Financeur	Participation du financeur	Participation du Financeur
L_Suivis	faune	O1CS01/O1CS02/O1CS03	4,75	4,66	1 176,49 €	1 192,57 €	- €	- €	- €	- €	274,53 €	222,92 €	1 451,02 €	1 415,49 €	656,29	692,19	0	0	740,53	725,67	54,2
L_Suivis	faune	O2.CS.0.3/O2.CS.0.5/O2.CS.0.7/O2.CS.0.8	22,02	27,96	5 388,75 €	7 185,54 €	1 349,95 €	- €	506,45 €	- €	1 272,42 €	1 337,52 €	8 517,57 €	8 523,06 €	3 053,71	4 113,83	0	0	4 401,05	4 363,75	1 062,81
L_Suivis	habitat/végétation	O3.CS.0.2 et O3.CS.0.4	18,63	20,97	4 903,47 €	5 393,98 €	15 555,07 €	15 000,00 €	702,10 €	546,00 €	1 076,33 €	1 003,14 €	22 236,97 €	21 943,12 €	2 832,52	3 169,36	0	0	19 023,96	18 772,02	380,49
L_Suivis	autre(s)	F1.CS.0.2/F1.CS.0.3/F1.CS.1.1.3/F1. IP.1.2.1	6,03	5,83	1 493,95 €	1 490,71 €	1 509,10 €	- €	391,30 €	- €	348,61 €	278,65 €	3 742,96 €	1 769,36 €	833,38	865,23	0	0	1 910,23	907,09	999,36
A_Coordination_et concertation	actions transversales	O1.MS.1.5.1 Participation aux instances nationales et des tête de réseaux concernant la gestion du patrimoine géologique	9,80	5,83	2 427,67 €	1 490,71 €	483,00 €	- €	1 165,71 €	- €	566,49 €	278,65 €	4 642,87 €	1 769,36 €	1 354,24	865,23	0	0	2 369,50	907,09	919,14
A_Coordination_et concertation	actions transversales	F4.EI.0.1/F4.EI.4.1.1/F4.EI.4.1.3/F4.MS.4.2.1/F4.MS.4.4.1/F4.SP.4.4.1	53,32	59,42	15 805,24 €	17 508,94 €	486,67 €	- €	1 490,14 €	- €	3 080,83 €	2 842,24 €	20 862,88 €	20 351,18 €	9 304,87	10 658,85	0	0	9 668,81	10 400,00	1 889,2
A_Coordination_et concertation	actions transversales	F4.MS.4.2.2 Gestion des charges administratives et fonctionnelles de la réserve naturelle	0,00	0,00	- €	- €	7 207,11 €	7 529,00 €	- €	4 228,92 €	- €	- €	7 207,11 €	11 757,92 €	0	0	0	0	7 207,11	11 757,92	
A_Coordination_et concertation	accompagnement des services de l'état ou de la région	O1.MS.0.1 Accompagnement des services de l'état dans la mise en œuvre d'outils de protection des géosites de la vallée de l'Yonne	2,49	4,66	616,26 €	1 192,57 €	- €	- €	30,14 €	- €	143,80 €	222,92 €	790,20 €	1 415,49 €	343,77	692,19	0	0	403,28	725,67	43,15
D_Expertise_et_co nseil	rédaction de documents techniques et/ou scientifiques	O1.EI.1.1.1 Etude sur les systèmes de protections actuelles et les besoins de protections futures	8,60	13,98	3 467,31 €	4 161,36 €	45,90 €	- €	- €	- €	496,77 €	668,76 €	4 009,97 €	4 830,12 €	1 377,01	2 445,34	0	0	1 977,52	2 382,33	655,45
F_Opérations_de_g estion	bûcheronnage	O1.IP.1.3.1 Elimination sélective de la végétation au sein de la carrière des Quatre Pieux et de Bois du Parc	3,32	8,16	1 515,02 €	2 686,15 €	- €	5 700,00 €	42,25 €	- €	191,73 €	390,11 €	1 749,00 €	8 776,26 €	0	0	1 749,00	0	0	0	
E_Travaux_de_rest auration	protection et aménagement des berges, plans d'eau, mares et étangs	O2.IP.2.2.1 Mise en place de dispositif de protection et de quiétude pour le Faucon pèlerin	4,98	5,83	1 232,51 €	1 612,45 €	- €	- €	128,70 €	65,00 €	287,60 €	278,65 €	1 648,81 €	1 956,10 €	733,54	942,82	0	0	1 010,97	1 023,22	95,7
F_Opérations_de_g estion	bûcheronnage	O3.IP.3.5.1 Gestion des arbres à risque à proximité du sentier, à proximité de la route, en limite de sites et proches des falaises d'escalades	3,62	3,50	1 707,05 €	908,01 €	560,00 €	2 000,00 €	456,09 €	- €	209,17 €	167,19 €	2 932,31 €	3 075,20 €	0	0	2 932,31	3 088,56	0		
M_Création_et_mai ntenance_infrastru ctures_accueil	éco-compteur	O2.IP.2.3.1 Implantation d'un éco-compteur au niveau de l'accès aux falaises	4,68	4,66	2 373,84 €	1 223,02 €	- €	3 000,00 €	- €	- €	270,17 €	222,92 €	2 644,01 €	4 445,94 €	0	0	2 644,01	4 464,84	0		
M_Création_et_mai ntenance_infrastru ctures_accueil	création et pose de supports d'interprétation	O1.CI.1.2.1 Création de moulages et remplacements des objets géologiques dans les supports de valorisation	4,83	11,65	1 523,32 €	3 913,60 €	1 413,60 €	2 500,00 €	152,75 €	- €	278,89 €	557,30 €	3 368,55 €	6 970,91 €	887,04	2 272,87	0	0	2 269,51	4 694,00	212,01
L_Création_suppor ts_communication _et_pédagogie	réalisation et diffusion d'un document de promotion des aménagement de découverte du site	O3.CI.3.5.2/O3.CI.3.5.1	6,79	10,49	2 181,96 €	3 455,09 €	216,00 €	2 000,00 €	16,92 €	- €	392,18 €	501,57 €	2 807,06 €	5 956,66 €	1 277,24	2 094,75	0	0	1 529,82	3 874,11	
M_Création_et_mai ntenance_infrastru ctures_accueil	sécurisation du site	F2.CI.2.1.2 Maintenance des aménagements de découvertes	3,32	3,50	1 051,62 €	1 250,17 €	165,95 €	- €	380,95 €	- €	191,73 €	167,19 €	1 790,26 €	1 417,36 €	0	0	1 790,26	1 425,68	0		
M_Création_et_mai ntenance_infrastru ctures_accueil	infrastructures d'accès et de circulation	F3.CI.3.1.2 Aménagement du parking voiture avec places et mobiliers réservés aux vélos	3,70	6,99	1 260,36 €	1 983,93 €	- €	1 840,80 €	- €	- €	213,52 €	334,38 €	1 473,88 €	4 159,11 €	0	0	1 473,88	4 179,24	0		
K_Accueil_public_e t_animations_péda gogiques	organisation de visites guidées du site	F2.PA.2.4.1/F2.PA.2.3.1/F2.EI.2.1.1/F2.CS.0.3/F2.MS.2.3.1/F2.CC.2.3.1+fin de PG synthétique	31,37	34,96	10 357,45 €	11 018,14 €	2 150,00 €	2 500,00 €	1 618,10 €	- €	1 812,76 €	1 671,90 €	15 938,31 €	15 190,05 €	5 882,39	6 875,52	0	0	8 300,69	8 414,08	1 755,23
L_Création_suppor ts_communication _et_pédagogie	rédaction d'articles dans les bulletins communaux	F3.CC.3.2.1 rédaction et diffusion de l'Echo des coraux, lettre d'information de la réserve naturelle	6,03	4,66	1 937,42 €	1 370,79 €	165,60 €	400,00 €	- €	- €	348,61 €	222,92 €	2 451,63 €	1 993,71 €	1 031,92	838,40	0	0	1 419,70	1 154,35	
TOTAUX			198,26	237,70	60 419,68 €	69 037,70 €	31 307,95 €	42 469,80 €	7 081,60 €	4 839,92 €	11 456,15 €	11 368,95 €	110 265,38 €	127 716,37 €	29 567,92 €	36 526,58 €	10 589,45 €	13 158,32 €	62 232,67 €	70 101,30 €	7 875,34 €

Budget prévisionnel 2025

OLT/FCR	Code PAQ	Typologie programmation	Mesure	Précision	Collaborateur référent	Coordo/ Resp de P	Total Jours Générales	Total Charges Salariales	TOTAL DES DEPENSES	total Frais de Missions	Frais de structure	Coût action	FEDER	Fond vert 2025 anticipé	Dotation DREAL
													Total Participation	Total Participation	Total Participation
OLT1	1.3.3	E_Travaux_de_restauration	géologie	01.IP.1.1.1 Création d'une collection : protection ex situ de certains objets géologiques en partenariat avec l'Université de Bourgogne	MB	SG	2,29	550,75 €	- €	- €	120,01 €	670,76 €	0	0	670,76
	1.3.3	E_Travaux_de_restauration	géologie	01.IP.1.1.2 Mise en œuvre des préconisations de l'étude concernant les systèmes actuels et les nouveaux dispositifs de protection à mettre en place	MB	SG	6,88	2 100,39 €	- €	- €	360,04 €	2 460,43 €	1339,74	0	1120,70
	1.3.3	E_Travaux_de_restauration	géologie	01.IP.1.4.1 Réalisation de purges de sécurisation des parois au sein de la carrière du Bois du Parc	MB	SG	1,72	578,99 €	1 060,00 €	- €	90,01 €	1 729,00 €	0	1 729,00	0,00
	1.4.3	L_Création_soutiens_communication_et_pédagogie	rédaction d'articles dans les bulletins communaux	01.IC.1.5.1 Mettre en œuvre des actions de communication dans les médias départementaux, régionaux et nationaux	MB	SG	2,29	625,04 €	- €	- €	120,01 €	745,06 €	402,89	0	342,17
	1.3.1	A_Coordination_et_concertation	organisation de réunions collectives	01.MS.1.5.1 Participation aux instances nationales et des têtes de réseaux concernant la gestion du patrimoine géologique	MB	SG	5,73	1 376,87 €	- €	- €	300,03 €	1 676,91 €	895,99	0	780,92
	1.1.1	I_Suivis	fréquentation	01.CS.0.1 Suivi des dégradations/infractions/01.CS.0.2 suivi photographique des affleurements/01.CS.0.3 suivi des outils pédagogiques in situ et ex situ expliquant le complexe récifal	MB	SG	5,73	1 462,01 €	- €	- €	300,03 €	1 762,05 €	928,96	0	833,09
OLT2	1.1.1	I_Suivis	faune	02.CS.0.2 suivi des cortèges d'Orthoptères comme indicateurs de la structure des écosystèmes ouverts (méthode Chron'orthoptère)	MB	SG	13,76	3 244,66 €	- €	- €	720,08 €	3 964,74 €	0	0	3 964,74
	1.1.1	I_Suivis	faune	02.CS.0.3 Suivi des cortèges de papillons des pelouses et des milieux associés par la mise en place d'un STERF "gestionnaire"	MB	SG	5,16	1 215,25 €	- €	- €	270,03 €	1 485,28 €	750,40	0	734,88
	1.1.1	I_Suivis	flore	02.CS.0.6 Suivi de la dynamique populationnelle du Stipe de France	MB	SG	4,59	1 089,53 €	- €	- €	240,03 €	1 329,56 €	688,80	0	640,76
	1.1.1	I_Suivis	faune	02.CS.0.7 Suivi ciblé des espèces patrimoniales de papillons inféodées aux milieux ouverts (Phengaris arion, Arethusana arethusana, Hipparchia genava)	MB	SG	6,88	1 628,31 €	- €	- €	360,04 €	1 988,35 €	0	0	1 988,35
	1.1.1	I_Suivis	faune	02.CS.0.8 Suivi de la nidification du Faucon pèlerin	MB	SG	4,59	1 101,50 €	- €	- €	240,03 €	1 341,52 €	716,79	0	624,73
	1.1.1	I_Suivis	habitat/végétation	02.CS.0.9 évaluation de l'état de conservation des milieux de falaises (soumis à la pratique de l'escalade et hors pratique de l'escalade)	MB	SG	4,59	1 089,53 €	- €	- €	240,03 €	1 329,56 €	688,80	0	640,76
	1.1.1	I_Suivis	habitat/végétation	02.CS.2.1.1 Suivi technique de l'impact du pâturage	MB	SG	1,15	269,39 €	- €	- €	60,01 €	329,40 €	165,20	0	164,20
	1.3.3	E_Travaux_de_restauration	pâturage	02.IP.2.1.1 Entretien des pelouses mésophiles et mésoxérophiles par pâturage ou entretien mécanique	MB	SG	0,00	- €	7 566,00 €	- €	- €	7 566,00 €	0,00	7 566,00	
	1.3.3	E_Travaux_de_restauration	géologie	02.IP.2.2.1 Mise en place de dispositif de protection et de quiétude pour le Faucon pèlerin	MB	SG	3,44	817,15 €	- €	- €	180,02 €	997,17 €	516,60	0	480,57
	1.3.3	E_Travaux_de_restauration	débroussaillage	02.IP.2.1.4 Gestion différenciée des lisières forestières pour limiter l'apport de matière organique sur les pelouses et optimiser les écotones que constituent les ourlets	MB	SG	5,73	1 736,58 €	- €	- €	300,03 €	2 036,61 €	0	0	2 036,61
1.1.1	I_Suivis	usages	02.CS.2.1.2 Suivi de l'entreprise d'éco-pâturage et réception des chantiers	MB	SG	2,29	544,77 €	- €	- €	120,01 €	664,78 €	344,40	0	320,38	

OLT/FCR	Code PAQ	Typologie programmation	Mesure	Précision	Collaborateur référent	Coordo/ Resp de P	Total Jours Générales	Total Charges Salariales	TOTAL DES DEPENSES	total Frais de Missions	Frais de structure	Coût action	FEDER	Fond vert 2025 anticipé	Dotation DREAL
													Total Participation	Total Participation	Total Participation
OLT3	1.3.3	E_Travaux_de_restauration	bûcheronnage	03.CS.3.5.3 Gestion des arbres à risque à proximité du sentier, à proximité de la route, en limite de sites et proches des falaises d'escalade	GA	GA	2,87	865,30 €	2 000,00 €	- €	150,02 €	3 015,31 €	0	0	3 015,31
FCR1	1.1.1.	I_Suivis	météorologique	F1.CS.0.2 Relève des données météo	MB	SG	2,29	538,78 €	- €	- €	120,01 €	658,80 €	330,40	0	328,40
	1.3.3	E_Travaux_de_restauration	taille	F1. IP.1.2.1 Maintenance de la station météo	MB	SG	2,29	538,78 €	- €	- €	120,01 €	658,80 €	330,40	0	328,40
	1.3.3	D_Expertise_et_conseil	rédaction de documents techniques et/ou scientifiques	F1.EI.1.2.1 Rédaction d'un diagnostic de vulnérabilité et d'un plan d'adaptation (cf. life Natur'adapt)	MB	SG	22,93	5 477,57 €	- €	425,00 €	1 200,13 €	7 102,71 €	0	7 102,71	
	1.3.1	A_Coordination_et_concertation	organisation de réunions collectives	F1.MS.0.3 Création de partenariats avec des laboratoires de recherche en géologie, écologie ou biologie pour répondre à certaines questions scientifiques	MB	SG	1,15	275,37 €	- €	- €	60,01 €	335,38 €	179,20	0	156,18
	1.1.1.	I_Suivis	faune	F1.CS.1.1.3 Détermination et valorisation des insectes hors syrphes piégés lors de l'étude Syrph the Net (2019-2020)	MB	SG	2,29	550,75 €	1 500,00 €	- €	120,01 €	2 170,76 €	358,40	0	1 812,37
FCR2	1.1.1.	I_Suivis	fréquentation	F2.CS.0.2 Suivi du public	MB	SG	2,29	538,78 €	- €	- €	120,01 €	658,80 €	330,40	0	328,40
	1.1.1.	I_Suivis	fréquentation	F2.CS.0.3 Evaluation de la fréquentation (sentier et carrière des Quatre pieux avec éco-compteur + bilan des animations et projet pédagogique)	MB	SG	1,72	424,94 €	- €	- €	90,01 €	514,95 €	262,99	0	251,96
	1.4.2	M_Création_et_maintenance_infrastructures_accueil	création d'infrastructures de découverte	F2.CI.2.1.1 Mise œuvre de l'étude de réaménagement du sentier	MB	SG	13,76	4 612,40 €	- €	- €	720,08 €	5 332,48 €	2561,24	0	2 771,24
	1.4.3	K_Accueil_public_et_animations_pédagogiques	organisation d'animations pédagogiques	F2.PA.2.3.1 Organisation des projets pédagogiques et animations scolaires sur site	MB	SG	13,76	4 266,45 €	2 500,00 €	- €	720,08 €	7 486,53 €	0	0	7 486,53
	1.4.2	M_Création_et_maintenance_infrastructures_accueil	création d'infrastructures de découverte	F2.CI.2.1.2 Maintenance des aménagements de découverte	MB	SG	3,44	808,17 €	- €	- €	180,02 €	988,19 €	0	0	988,19
	1.4.3	K_Accueil_public_et_animations_pédagogiques	organisation de visites guidées du site	F2.PA.2.4.1 Animation nature grand public	MB	SG	3,44	826,12 €	- €	- €	180,02 €	1 006,14 €	0	0	1 006,14
FCR3	1.4.3	K_Accueil_public_et_animations_pédagogiques	organisation de visites guidées du site	F3.PA.3.2.1 Organisation de temps forts sur la RN impliquant les acteurs du territoire (Chantier Nature, Sciences participatives, événements festifs, anniversaire des 50 ans...)	MB	SG	4,59	1 216,32 €	- €	- €	240,03 €	1 456,34 €	0	0	1 456,34
	1.4.3	K_Accueil_public_et_animations_pédagogiques	organisation de visites guidées du site	F3.PA.3.1.1 Fonctionnement et accueil maison éclusière	MB	SG	3,44	826,12 €	- €	- €	180,02 €	1 006,14 €	0	0	1 006,14
FCR4	1.2.3	J_Surveillance_territoire_et_police_environment		F4.SP.4.4.1 Surveillance de la réserve naturelle, sensibilisations des usagers à la réglementation et constatation des infractions	MB	SG	4,59	1 101,50 €	- €	- €	240,03 €	1 341,52 €	716,79	0	624,73
	1.3.1	A_Coordination_et_concertation	organisation de réunions collectives	F4.MS.4.4.1 Participation aux réunions Misen et plans de contrôle de l'OFB	MB	SG	2,29	550,75 €	- €	- €	120,01 €	670,76 €	358,40	0	312,37
	1.3.2	A_Coordination_et_concertation	bilan d'activités	F4.EI.0.1 / F4.MS.4.2.2 / F4.EI.4.1.2 / F4.EI.4.1.3 / F4.MS.4.2.1	MB	SG	43,57	13 543,23 €	5 000,00 €	4 300,00 €	2 280,25 €	25 123,49 €	0	0	25 123,49
TOTAUX							188,63	51 160,03 €	18 566,00 €	4 725,00 €	9 871,09 €	84 322,13 €	10 228,16	14 668,71	59 425,26

Annexe 1 : Tableaux de bord de l'arborescence du plan de gestion

Enjeu	Etat de l'enjeu	Vision long terme								
		Objectif à long terme	Attendu/Etat souhaité	Indicateur d'état	Métrique	Code action	ACTION	Priorité		
Complexe du récif corallien de la vallée de l'Yonne (RN et sites hors RN de Mailly-le-château à Châtel-censoir)	Bon état de conservation global	OLT 1 : Faire de la Réserve Naturelle une vitrine nationale du complexe des géotopes de la vallée l'Yonne pour leur protection et leur valorisation	Intégrité des affleurements naturels et artificiels en RN	absence de dégradations (infractions)	nombre et types de dégradations	O1.CS.0.1	suivi des dégradations/infractions	1		
			Conservation de l'information in situ en RN et hors RN	accessibilité au divers géosites ouvert au public	nombre de géosites accessibles	O1.CS.0.2	suivi photographique des affleurements	1		
				lisibilité en toute sécurité des différents compartiments du complexe récifale	nombre de photos Evolution des affleurements	O1.CS.0.3	suivi des outils pédagogiques in situ et ex situ expliquant le complexe récifal	1		
			Conservation de l'information ex situ en RN	protection des objets géologiques issus des purges de sécurisation	Nombre et types de fossiles répertoriés, classés et mise en collection	O1.CS.0.4	suivi d'une collection	2		
			l'intégralité du complexe récifal de la vallée de l'Yonne est sous statut de protection	l'ensemble des géosites de la vallée est préservé	Nombre d'APPG et surface concernée	O1.MS.0.1	Accompagnement des services de l'état dans la mise en œuvre d'outils de protection des géosites de la vallée de l'Yonne	1		
		STRATEGIE D'ACTION							OPERATIONS ET ACTIONS	
		Facteurs d'influence/pressions	Code	Objectifs opérationnels	Réponse attendue	Indicateurs de réponse	métrique	CODE	Intitulé	Priorité
		<i>Menaces anthropiques : prélèvement de fossiles / dégradation</i>	OOP1.1	Assurer une protection des objets géologiques et des géosites du complexe	Absence de prélèvements illégaux	amélioration et multiplication des systèmes de protection	Nombre d'objets protégés ex situ	O1.IP.1.1.1	Création d'une collection : protection ex situ de certains objets géologiques en partenariat avec l'UB	2
							Nbre de système amélioré / surface / Nombre de nouveaux systèmes	O1.EI.1.1.1	Etude sur les systèmes de protections actuelles et les besoins de protections futures	1
			OOP1.2	Remplacer les fossiles (objets géologiques majeurs) sur les supports pédagogiques	Absence de prélèvements illégaux et de dégradation matériel	remplacement intégrale de tous les objets géologiques sur les supports pédagogiques par des moulages	Nombre d'objets géologiques dérobés	O1.CI.1.2.1	Création de moulages et remplacements des objets géologiques dans les supports de valorisation	1
							Nombre de remplacements par moulage/nouveaux objets installés et sécurisés			
		<i>Absence de lisibilité des affleurements en RN : dynamique de végétation naturelle</i>	OOP1.3	Limiter la dynamique de végétation sur les sites aménagés pour l'accueil du public au sein de la RN	visibilité et lisibilité des objets géologiques	évolution des ligneux en pieds de parois et au sein des parois	m ² de parois dégagés/m ² de parois à dégager (y compris végétation au sol)	O1.IP.1.3.1	Elimination sélective de la végétation au sein de la carrière des Quatre Pieux et de Bois du Parc	1
		<i>Facteurs naturels : érosion et augmentation de la dangerosité du site</i>	OOP1.4	Sécuriser efficacement la carrière de Bois du Parc en lien avec l'accueil du public	Bonne condition d'accueil du public en toute sécurité la sécurisation et l'entretien des dispositifs de sécurité au sein d'un géosite sont des prérequis fondamentaux à sa mise en valeur	réalisation des purges de sécurité	Nombre de purges/vérification tous les 5 ans	O1.IP.1.4.1	Réalisation de purges de sécurisation des parois au sein de la carrière du Bois du Parc	1
						vérification et remplacement des aménagements de sécurisation	vérification des aménagements tous les deux ans / ml de clôture de protection au dessus de la carrière du Bois du Parc	O1.IP.1.4.2	Réfection du système de clôture autour de la carrière de Bois du parc en haut de falaises	2
		<i>facteurs culturels : désintérêt pour les géosciences</i>	OOP1.5	Faire connaître le patrimoine géologique exceptionnel de la réserve naturelle vers l'extérieur	Un pourcentage plus important de la population locale à connaissance de ce complexe récifal	évolution du nombre de personnes connaissant l'intérêt du site		O1.CC.1.5.1	Mettre en œuvre des actions de communication dans les médias départementaux, régionaux et nationaux	2
reconnaissance au sein des géologues et des gestionnaires de sites naturels	évolution de la participation et des contributions dans les instances nationales du patrimoine géologique					nombre de participation dans les instances nationales du patrimoine géologiques	O1.MS.1.5.1			

Enjeu	Etat de l'enjeu	Vision Long terme								
<p>Les habitats de pelouses calcaires et de milieux rupestres de la réserve naturelle et les espèces à enjeu associées (Flore vasculaire : <i>Stipa gallica</i>, <i>Convolvulus cantabrica</i> Bryoflore : <i>Gymnostomum viridulum</i>, <i>Ptychostomum compactum</i>, <i>Southbya nigrella</i> Oiseaux : <i>Lullula arborea</i>, <i>Falco peregrinus</i> Reptiles : <i>Vipera aspis</i> Lépidoptères : <i>Arethusa arethusana</i>, <i>Hipparchia genava</i>, <i>Phengaris arion</i>, <i>Erebia aethiops</i>, <i>Rhagades pruni</i>, <i>Satyrion spini</i>, <i>Zygaena loti</i> Orthoptères : <i>Oedipoda germanica</i>, <i>Decticus verrucivorus</i> Syrphes : <i>Eumerus clavatus</i>, <i>Eumerus uncipes</i> Arachnides : <i>Eresus kollari</i>, <i>Hogna radiata</i>, <i>Philaeus chrysops</i> Malacofaune : <i>Obscurella conica</i> Chiroptères : <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>, <i>Eptesicus serotinus</i>, <i>Myotis myotis</i>, <i>Pipistrellus pipistrellus</i></p>	<p>Les pelouses calcaires sont en bon état de conservation</p> <p>Manque de données pour les milieux rupestres</p>	Objectif à long terme	Attendu/Etat souhaité	Indicateur	Métrique	Code action	ACTION	Priorité		
		<p>OLT 2 : maintenir l'ensemble des pelouses calcaires et des milieux rupestres en bon état de conservation</p>	<p>risques naturels : dynamique de végétation, ancienne plantation et semis de résineux</p>	<p>Entretenir et restaurer ponctuellement les milieux ouverts</p>	<p>Les milieux ouverts thermophiles sont en bon état de conservation et fonctionnels</p>	Evolution de la surface	surface (ha)	O2.CS.0.1	<p>Evaluation de l'état de conservation des pelouses clacaires selon la méthode mise en œuvre en 2019</p>	1
						Evolution du morcellement	Morcellement moyen			
						Evolution de la présence d'espèces d'ourlet	% esp. d'ourlet de la liste			
						Evolution de la présence d'espèces rudérales	% esp. rudérales de la liste			
						Evolution de la présence d'EEE	Nb d'EEE	O2.CS.0.2	<p>Suivi des cortèges d'Orthoptères comme indicateur de la structure des milieux ouverts (méthode Chron'orthoptère)</p>	2
						Evolution des cortèges d'Orthoptères	abondance des espèce spécialistes des pelouses/abondance totale = indicateur des spécialistes abondance des espèces d'ourlet et fourrés/abondance totale=indicateur d'ourlification			
						Evolution des cortèges des papillons de jour inféodés aux pelouses calcaires et aux ourlets	Indicateurs de tendance/ corrélation avec des facteurs limitant	O2.CS.0.3	<p>Suivi des cortèges de papillons des pelouses et des milieux associés par la mise en place d'un STERF "gestionnaire"</p>	1
						Evolution de la fonge au sein des pelouses	nbr d'espèces caractéristiques	O2.CS.0.4	<p>Application du protocole CHEGD Fungi</p>	2
						Evolution des populations des espèces à responsabilité	Aire de présence, nombre de stations, effectifs	O2.CS.0.5	<p>Suivi de la dynamique populationnelle du Liseron des monts Cantabriques</p>	1
O2.CS.0.6	<p>Suivi de la dynamique populationnelle du Stipe de France</p>	1								
O2.CS.0.7	<p>Suivi ciblé des espèces patrimoniales de papillons inféodées aux milieux ouverts (Phengaris arion, Artheusana arethusa, Hipparchia genava)</p>	1								
Les milieux rupestres sont en bon état de conservation et fonctionnels	Bon état de conservation des falaises	Le couple de Faucon pèlerin se reproduit au sein de la RN	Présence/absence d'un couple nicheur annuel ; nombre de jeunes à l'envol	O2.CS.0.8	<p>Suivi de la nidification du Faucon pèlerin</p>	1				
		Le couple de Faucon pèlerin se reproduit au sein de la RN	indicateurs et métriques à définir en cours de PG	O2.CS.0.9	<p>Evaluation de l'état de conservation des milieux de falaises (soumis à la pratique de l'escalade et hors pratique de l'escalade)</p>	2				
STRATEGIE D'ACTION							OPERATIONS ET ACTIONS			
Facteurs d'influence	Code	Objectifs opérationnels	Réponse Attendue	Indicateur de réponse	métrique	CODE	Intitulé	Priorité		
<p>Menaces anthropiques : dérangement/arrachage/piétinement</p> <p>Manque de connaissance</p>	OOP2.1	<p>Maintenir les dispositifs de quiétude en milieux rupestres</p> <p>Connaître la pression liée à l'escalade</p> <p>Connaître les enjeux floristiques et bryologiques des falaises</p>	<p>entretien de 1,8 hectares de pelouses calcaires et de lisières avec des modalités de gestion conservatoire diversifiées</p> <p>restauration de 1200 m² de pelouses sommitales</p> <p>entretien des pelouses xérophiles</p> <p>entretien différencié des lisières</p>	Evolution du niveau d'entretien des pelouses (pâturage ou fauche)	ha entretenus	O2.EI.2.1.1	<p>Rédaction d'un plan de pâturage</p>	1		
				Evolution de la pression pastorale le cas échéant	indicateur impact sur la strate ligneuse indicateur de consommation de la strate herbacée	O2.IP.2.1.1	<p>Entretien des pelouses mésophiles et mésoxérophiles par pâturage ou entretien mécanique</p>	1		
				Evolution du respect des principes d'écopastoralisme	nbre de réception de chantier, nbre de réserves face au cahier des charges	O2.CS.2.1.2	<p>Suivi de l'impact du pâturage par la méthode du CENB le cas échéant (Dandoueau, 2016)</p>	1		
				Dynamique d'ourlification	% de recouvrement des espèces d'ourlets sur l'ensemble des placettes suivis; comparaisons placettes de suivis, placettes témoins	O2.CS.2.1.3	<p>Suivi de l'entreprise d'éco-pâturage et réception des chantiers</p>	1		
	Dynamique prairiale			% de recouvrement des espèces prairiales sur l'ensemble des placettes de suivis; comparaisons placettes de suivis, placettes témoins	<p>Suivi des travaux d'entretien des pelouses (poursuite du suivi du troisième plan de gestion (CS6))</p>					
	Dynamique ligneuse			comparaison Nbre de tiges année n/année n+9 : comparaison placettes de suivis, placettes témoins						
	OOP2.2			OOP2.3	OOP2.4	Niveau de restauration des pelouses	m² restaurés	O2.IP.2.1.2	<p>Restauration de la pelouse sommitale autour de la carrière de Bois du parc par coupe des Pins</p>	1
						Niveau de restauration des pelouses xérophiles	ha restaurés	O2.IP.2.1.3	<p>Intervention mécanique (bûcheronnage ou débroussaillage avec export) concernant les pelouses xérophiles</p>	3
						Niveau d'entretien différencié	ml entretenu	O2.IP.2.1.4	<p>Gestion différenciée des lisières forestières pour limiter l'apport de matière organique sur les pelouses et optimiser les écotones que constituent les ourlets</p>	2
						Maintien du couple nicheur de Faucon pèlerin	Assurer la quiétude et le non dérangement nécessaire à la nidification		fait/pas fait	O2.IP.2.2.1
OOP2.3	OOP2.4	OOP2.4	maintien d'une fréquentation compatible avec les enjeux des milieux rupestres	Evolution des effectifs de grimpeurs	Nombre de grimpeurs/tendance	O2.IP.2.3.1	<p>Implantation d'un éco-compteur au niveau de l'accès aux falaises</p>	1		
			amélioration de la connaissance des enjeux floristiques et bryologiques sur falaise	Découverte et localisation de nouveaux enjeux	Nbre d'espèces Nouveaux enjeux	O2.CS.2.4.1	<p>Inventaire de la flore vasculaire et des bryophytes sur paroi (falaises naturelles et carrières pro parte)</p>	1		

Enjeu	Etat de l'enjeu	Vision Long terme									
		Objectif à long terme	Attendu/Etat souhaité	Indicateur	Métrique	Code action	ACTION	Priorité			
Les milieux forestiers et les espèces à enjeux associées (Avifaune : <i>Pyrrhula pyrrhula</i> Rhopalocères : <i>Minois dryas</i> Chiroptères : <i>Barbastella barbastellus</i> , <i>Myotis myotis</i> , <i>Myotis nattereri</i> Orthoptères : <i>Isophya pyrenaica</i> Coléoptères : <i>Rhopitropis oxycantha</i> , <i>Acalles camelus</i> , <i>Schizotus pectinicornis</i> Syrphe : <i>Callicera macquarti</i> , <i>Ferdinandea ruficornis</i> , <i>Rhingia rostrata</i> malacofaune : <i>Obscurella conica</i> , <i>Testacella halitidea</i>)	forêt ancienne mais peu mûre	OLT3 : Garantir le caractère naturel des milieux forestiers de la RN	Forêt mûre en libre évolution	évolution de la composition du peuplement (Bois vivant)	essence en m3/ha et par catégorie	O3.CS.0.1	Mise en œuvre du cycle 3 du Protocole de Suivi dendrométrique des réserves forestières	1			
				évolution de la structure du peuplement des arbres vivants	densité de tiges, surface terrière, volume par catégorie : Perchis, Petit Bois, Bois moyen, Gros bois, Très gros Bois						
				évolution du bois mort sur pied	Volume sur pied <30 cm de diam, Volume sur pied>30 cm de diam						
				évolution du bois mort au sol	Volume au sol <30 cm de diam, Volume au sol>30 cm de diam						
				évolution de la structure du bois mort	Volume à l'ha (m3/ha) par classe de diamètre						
				évolution du ratio bois mort/volume totale	volume de bois mort (m3/ha)/volume bois total(m3/ha)						
				évolution de la répartition des volumes de bois mort par espèces	volume en m3/ha par essence						
				évolution de régénération	densité de tiges à l'ha par essence						
				évolution des dendromicrohabitats	diversification de la nature des dendromicrohabitats et comparaison densité à l'ha selon la nature						
				évolution des différents indicateurs ci-dessus	notes et rendu radar pour chaque compartiment évalué				O3.CS.0.2	évaluation de l'état de conservation des habitats forestiers à l'aide des données PSDRF (protocole standardisé RNE)	1
Intégrité écologique des habitats forestiers et évolution	comparaison des données anciennes et nouvelles % d'intégrité écologique	O3.CS.0.3	évaluation de l'intégrité écologique des habitats forestiers par la méthode Syrph The Net	1							
Indicateurs saproxyliques "SAPROX"	fonctionnalité élevée, Nombre d'espèces avec indices de patrimonialité élevée	O3.CS.0.4	réactualisation des inventaires des coléoptères saproxyliques et carabidaeae	1							
évolution des paysages sonores	Nombre d'espèces décelées aux enregistrements/Indice d'activité	O3.CS.0.5	mise en place d'un suivi long terme de la biophonie des forêts de la réserve naturelle	2							
STRATÉGIE D'ACTION											
Facteurs d'influence		Code	Objectifs opérationnels	Réponse Attendue	Indicateur de réponse	métrique	CODE	OPÉRATIONS ET ACTIONS	Priorité		
Lacune de dispositifs de surveillance dans le cadre de la libre évolution et du changement climatique		OOP3.1	Caractériser les capacités d'accueil avifaunistiques des milieux forestiers de la réserve naturelle	maintien des capacités d'accueil des populations d'oiseaux	évolution de la capacité d'accueil des oiseaux forestiers	ratio espèces forestières/espèces totales, indice d'abondance des picidés	O3.CS.3.1.1	Suivi des cortèges d'oiseaux forestiers par plan quadril	1		
				renseignements des capacités d'accueil d'espèces avifaunistiques en déclin	évolution des population de pouillots en déclin au niveau régional	Nombre d'individus nicheurs	O3.CS.3.1.2	Caractérisation des populations de Pouillots (Pouillot siffleur, Pouillot de Bonelli, Pouillot fitis)	3		
		OOP3.2	Caractériser plus finement les sols forestiers de la RN	accroissement de la connaissance sur la nature des sols de la réserve naturelle	mieux caractériser les sols forestiers de la RN spatialement	réalisé/non réalisé	O3.CS.3.2.1	Caractérisation pédologique des sols forestiers	2		
				renseigner les capacités d'accueil de la faune du sol	diversité spécifique et Biomasse	indice de diversité spécifique	O3.CS.3.2.2	Mise en œuvre d'une étude de la faune du sol	2		
		OOP3.3	Mettre à jour les connaissances des cortèges fongiques forestiers	actualisation des données	évolution de la connaissance sur ce groupe indicateur	nombre d'espèces par rapport aux données anciennes	O3.CS.3.3.1	réactualisation des données Fonge en forêt	2		
				qualification d'enjeux potentiels	définition d'espèces à enjeux	nombre d'espèces à enjeux et localisation					
		OOP3.4	Améliorer la définition des enjeux des habitats forestiers plus patrimoniaux	qualification d'enjeux potentiels concernant les rhopalocères des forêts claires (Chênaies pubescentes)	détection de <i>Minois dryas</i> et <i>Lycaena alciphron</i>	présence/absence, caractérisation des station et données d'autochtonies	O3.CS.3.4.1	Inventaires des populations de rhopalocères forestiers, notamment au sein des chênaies pubescentes en limite de milieux ouverts	3		
				qualification d'enjeux potentiels concernant les bryophytes	définition d'enjeux bryologiques potentiels dans les forêts de ravins	Nombre d'espèces à enjeu	O3.CS.3.4.2	Complément d'inventaire bryologique dans les forêts de ravins et exposées au nord	3		
		Menaces anthropiques : incompréhension du caractère sauvage, fréquentation humaine dans les milieux forestiers non ouvert au public et potentiellement dangereux		OOP3.5	Assumer une forêt en libre évolution et "sauvage"	usagers des choix de gestion opérés sur la RN	évolution des messages concernant les forêts en libre évolution	Nombre de panneaux d'information sur le bois mort et la libre évolution	O3.CI.3.5.1	Information sur la libre évolution de la forêt (choix et sécurité)	1
						renforcement de la tranquillité de la faune forestière, tout en limitant les risques d'accidents	respect des consignes et de la signalétique par les utilisateurs	Nombre de rappel à la signalétique et des infractions dans les milieux forestiers	O3.CI.3.5.2	déploiement d'une signalétique pour limiter la divagation des chiens et des êtres humains au sein de la réserve naturelle	1
				sécurisation des abords des lieux fréquentés	Besoin=intervention	Nombre d'intervention	O3.IP.3.5.1	gestion des arbres à risque à proximité du sentier, à proximité de la route, en limite de sites et proches	1		

Thématique	État actuel de la connaissance	VISION A LONG TERME													
		Code	Facteurs clés de réussite	Niveau d'exigence (État visé sur le LT)	Indicateurs d'état	Métriques	Code action	Dispositifs de mesure/suivi	Priorités						
Connaissance	Connaissance insuffisante de certains groupes et certains taxons, pour bien appréhender l'ensemble des enjeux au sein de la réserve naturelle	FCR 1	Faire de la réserve naturelle un territoire d'investigation pour la connaissance de la biodiversité et de la géodiversité (à la fois pour le caractère intrinsèque de la gestion du site mais aussi à une échelle plus large en tant que site pilote)	La connaissance est bonne sur l'ensemble des groupes faunistiques et floristiques potentiellement présents dans la RN	évolution du nombre de taxons par groupes taxonomiques	Nombre de nouveaux taxons par rapport aux connaissances antérieures	F1.CS.0.1	Création et renseignement d'un tableau de suivi de l'état de la connaissance	1						
				obtention d'une série temporelle des données météorologiques locales	avoir une série temporelle continue de la pluviométrie et des températures	Nombre de relevés de la station Nombre de mois manquants	F1.CS.0.2	Relève des données météo	1						
				liens avec le monde de la recherche afin d'améliorer les connaissances et pouvoir répondre à des questions précises de gestion	évolution du nombre de projets avec des laboratoires de recherche	Nombre de relations avec des laboratoires de recherche Nombre d'études en cours ou réalisées	F1.MS.0.3	Création de partenariats avec des laboratoires de recherche en géologie, écologie ou biologie pour répondre à certaines questions scientifiques	3						
				Influences sur la connaissance		STRATÉGIE D'ACTION									
				Facteurs d'influence	Code	Facteurs clés du plan	Résultats attendus	Indicateurs de réponse	Métriques	Code action	Opérations	Priorités			
				Manque de connaissance sur des groupes taxonomiques confidentiels (peu étudiés ou peu connus)	FCP 1.1	Améliorer les connaissances faune, flore, habitat pour affiner les enjeux et la gestion conservatoire à appliquer sur le patrimoine naturelle de la réserve naturelle	Cartographie d'habitats et fiche habitats mis à jour	actualisation de la cartographie d'habitat	nouvelle cartographie (Fait/pas fait) Nombre de fiches habitats réactualisées	F1.CS.1.1.1	Réactualisation de la cartographie des habitats naturels et des fiches habitats	1			
				Non prise en compte dans la gestion d'enjeu non identifié (on ne protège bien ce que l'on connaît)			Nombre de nouveaux taxons/taxons connus Nombre nouveaux enjeux	F1.CS.1.1.2	Inventaire des coléoptère des milieux ouverts	2					
							Bonne connaissance des groupes taxonomiques non étudiés ou peu étudiés au sein de réserve	évolution du nombre de taxons concernant les groupes confidentiels identification de nouveaux enjeux	Nombre de nouvelles familles étudiées Nombre de nouveaux taxons Nombre nouveaux enjeux	F1.CS.1.1.3	Détermination et valorisation des insectes hors syrphes piégés lors de l'étude Syph the Net (2019-2020)	2			
							Changement climatique	FCP 1.2	Appréhender les conséquences locales du changement climatique (à l'échelle du plan de gestion)	Prise en compte des éléments de connaissances du changement climatique et prise en compte dans la gestion	réalisation de document permettant de cibler les conséquences du changement climatique au sein de la RN	document : fait / pas fait Nombre de préconisations / mesures du plan d'adaptation mises en œuvre à la fin du plan de gestion	F1.EI.1.2.1	Rédaction d'un diagnostic de vulnérabilité et d'un plan d'adaptation (cf. life Natur'adapt)	1
										Avoir des données locales météorologiques pour effectuer des séries climatiques	maintien en bon état des appareils de mesures	Nombre de passage de surveillance du bon état de la station météo besoin = intervention	F1.IP.1.2.1	Maintenance de la station météo	1
Continuité d'investigation en cours	FCP 1.3	Initier la poursuite des investigations au côté des laboratoires de recherches et du MNHN concernant les <i>Truncatellinidae</i>	Faire la lumière sur ce genre au sein de la réserve et dans son environnement proche	réalisation de l'étude évolution du nombre d'espèces décrites concernant ce genre	Fait/pas fait Nombre de nouvelles espèces décrites	F1.EI.1.3.1	Étude en collaboration avec le MNHN sur les <i>Truncatellinidae</i>	3							

Thématique	Etat actuel de la sensibilisation	VISION A LONG TERME																			
Sensibilisation, Éducation à l'environnement	<p>Cette thématique a fortement été développée au cours du précédent plan de gestion, cependant plusieurs freins ou manques ont été identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> la sensibilisation n'atteint pas certains publics (jeunes adultes, touristes qui suivent les voies douces) -supports pédagogiques parfois vieillissants ne traitant pas toutes les thématiques identifiées au sein de la RN - manque de supports numériques -méconnaissance de l'offre pédagogique au sein de la RN (notamment de certains établissements scolaires locaux) 	Code	Facteurs clés de réussite		Niveau d'exigence (État visé sur le LT)	Indicateurs d'état	Métriques	Code action	Dispositifs de mesure/suivi	Priorités											
											Avoir des outils de découverte pertinents, actualisés et adaptés	Sensibilisation d'un large public, évaluation des outils de communication et des outils pédagogiques	Fonctionnalité, qualité, intérêt	F2.CS.0.1	Suivi des outils pédagogiques	2					
											Toucher un maximum de public	Toutes les classes d'âge sont représentés	Nombre de classe d'âge Type des établissements qui font une demande d'animation	F2.CS.0.2	Suivi du public	1					
											Fréquentation adaptée aux enjeux de préservation	Évolution de la fréquentation	Nombre de visiteurs en accès libre Nombre de visiteurs accompagnés	F2.CS.0.3	Évaluation de la fréquentation	1					
											Influences sur la sensibilisation		STRATÉGIE D'ACTION								
											Facteurs d'influence	Code	Facteurs clés du plan	Résultats attendus	Indicateurs de réponse	Métriques	Code action	Opérations	Priorités		
											Le temps : matériel s'abîme, plusieurs thématiques ne sont plus en accord avec les connaissances actuelles sur la RN, dégradation des aménagements de sécurisation	FCP 2.1	Restaurer et actualiser les modalités de découverte de la RN	Qualité d'accueil et de contenu pour la découverte du patrimoine naturel de la RN	actualisation du sentier sur la forme comme sur le contenu	fait/pas fait	F2.El.2.1.1	Étude de réaménagement du sentier de découverte	1		
															maintien des supports de sécurité et de présentation du patrimoine en bon état	besoin = réalisation	F2.Cl.2.1.1	Mise œuvre de l'étude de réaménagement du sentier	1		
															besoin = réalisation	F2.Cl.2.1.2	Maintenance des aménagements de découverte	1			
															Avoir des outils de découverte et cohérence avec l'amélioration des connaissances	Mise à jour des outils de sensibilisation en fonction de la progression de la connaissance	fait/pas fait	F2.CC..2.1..1	Mise à jour du dépliant et du livret géotopes du récif corallien	2	
Facteur sociétale : certains publics notamment jeunes sont moins atteignable avec des outils classiques	FCP2.2	Poursuivre le développement des outils de découverte complémentaires à ceux présents	Création de nouveaux supports numériques plus adaptés aux jeunes générations	Évolution du nombre d'outils numériques	Nombre de nouveaux supports numériques Nombre de vues	F2.CC.2.2.1	Développement de support et d'outils numériques (films, utilisation nouvelles technologies...)	1													
Le statut et le patrimoine naturel de la RN : support d'EEDD en tant que telle	FCP2.3	Poursuivre le développement de l'offre pédagogique en direction des scolaires	Le rectorat et l'ensemble des établissements scolaires du sud-icaunais (primaires, collèges, lycées) connaissent les propositions pédagogiques de la réserve naturelle	évolution du nombre d'établissements touchés	Nombre d'établissements à qui la fiche est envoyée	F2.CC.2.3.1	création d'une fiche synthétique des propositions pédagogiques sur la réserve naturelle	2													
évolution du nombre d'établissement qui viennent sur la réserve naturelle				Nombre d'établissements qui ont participé à une offre pédagogique	F2.MS.2.3.1	Renforcement des partenariats avec les instances éducatives (rectorat, inspection académique...)	1														
actualisation des livrets pédagogiques existants (collèges et lycées)				Fait/ pas	F2.CC.2.3.2	Mise à jour des livrets pédagogiques (Collèges et Lycées)	2														
distribution directe ou numérique				Nombre de livrets distribués ou téléchargés	F2.PA.2.3.1	Organisation des projets pédagogiques et animations scolaires sur site	1														
Moyens financiers : levier pour l'EEDD	FCP2.4	Pérenniser les animations nature "grand public"	Augmentation du nombre de scolaires accueillis	Développement de la proposition pédagogique	Nombre de Projets pédagogiques Nombre d'établissements accueillis	F2.PA.2.3.1	Animation nature grand public	1													
Méconnaissance de la réserve naturelle par le corps enseignants				évolution du nombre d'établissement évolution du nombre de projets pédagogiques	Nombre d'élèves																
Accessibilité à tout public	FCP2.4	Pérenniser les animations nature "grand public"	Sensibiliser le plus grand nombre à des thématiques diverses du patrimoine naturel de la RN	proposition d'outils de sensibilisation vivants, touchant le plus grand nombre	Nombre d'animations grand public Nombre de thématiques abordées	F2.PA.2.4.1	Animation nature grand public	1													

Thématique	État actuel de l'ancrage territorial	VISION A LONG TERME									
Ancrage territorial	<p>la réserve est connue et reconnue localement mais des marges de progression ont clairement été identifiées dans le diagnostic et le bilan de l'ancien plan de gestion:</p> <p>-manque de visibilité de la réserve (tant sur son statut que son patrimoine naturel)</p> <p>-absence d'infrastructure d'accueil et d'informations à proximité</p> <p>-absence d'offre croisée sur le territoire incluant la RN parmi d'autres patrimoine culturels à découvrir</p> <p>- représentation biaisée de la RN</p>	Code	Facteurs clés de réussite	Niveau d'exigence (état visé)	Indicateurs d'état	Métriques	Code action	Dispositifs de mesure/suivi	Priorités		
					La réserve naturelle est perçue comme un atout par les habitants du territoire	indicateurs à définir par une étude	Nombre d'habitants qui perçoivent la RN comme un atout / nombre de personnes interrogées indicateurs à définir par l'étude	F3.EI.0.1	Enquête socio-économique sur l'ancrage territoriale	1	
					STRATÉGIE D'ACTION						
		Facteurs d'influence	Code	Facteurs clés du plan	Résultats attendus	Indicateurs de réponse	Métriques	Code action	Opérations	Priorités	
		"Tourisme vert" à proximité de la RN : Véloroute et tourisme fluviale avec le canal du nivernais	FCP3.1	Assurer un accueil de qualité et de proximité sur la RN	Visibilité de la réserve naturelle	Evolution du nombre de panneaux signalétiques	Nombre de panneaux signalant la RN dans son environnement proche	F3.CI.3.1.1	Renforcement de la signalétique de la réserve naturelle	1	
		Absence de lieu d'accueil et d'information			Obtenir un lieu d'accueil de proximité s'inscrivant dans un projet de territoire servant à la fois de lieu d'information touristique, de lieu de sensibilisation du patrimoine naturel de la RN et de lieu d'accueil pour les besoins associatifs locaux	Création de l'espace en collaboration avec la commune	Fait/pas fait	F3.MS.3.1.1	suivi du projet et des aménagements de la maison éclusière	1	
		dynamique locale (élus et associatifs) pour mener des projets ensemble avec la réserve naturelle			Prise en compte des besoins du CEN pour la réserve naturelle	Fait/pas fait	F3.EI.3.1.1	Réflexion sur la conception et la réalisation de l'espace muséographique de la maison éclusière	3		
		Place de la réserve au sein de son territoire (atout touristique, poumon vert, mise en avant du patrimoine naturel)			Fonctionnement fluide entre la commune, les CEN et les autres acteurs associatifs	Nombre de réunions relation qualitative entre les acteurs	F3.PA.3.1.1	Fonctionnement et accueil maison éclusière	3		
		Pouvoir accueillir les cyclistes pour visiter la RN			Création d'un espace parking à vélo au sein du parking de la RN	Fait/pas fait entretien = besoin	F3.CI.3.1.2	Aménagement du parking voiture avec places et mobiliers réservés aux vélos	1		
		Manque de connaissance des habitants locaux de la RN et de son patrimoine naturel	FCP3.2	Diversifier et multiplier les modalités d'échanges avec les acteurs du territoire et la population	Meilleure connaissance de la gestion et du patrimoine naturel de la RN	Evolution du nombre d'édition et de la diffusion de l'Échos des coraux	Nombre de numéros d'Échos des coraux Nombre de lettres d'information distribuées	F3.CC.3.2.1	Rédaction et diffusion de l'Écho des coraux, lettre d'information de la réserve naturelle	2	
Plan de gestion : illisibilité, langage technique, repoussant pour le grand public	Création d'un outil novateur de vulgarisation du plan de gestion	Fait/pas fait Nombre de vues			F3.CC.3.2.2	Création d'un outil moderne de vulgarisation du plan de gestion	1				
Implication citoyenne	Création d'événements participatifs et/ou culturels à destination de la population locale afin d'appréhender le patrimoine naturel de la RN autrement	Evolution des événements et des propositions pour la population locale			Nombre d'événements Nombre de participants	F3.PA.3.2.1	Organisation de temps forts sur la RN impliquant les acteurs du territoire (Chantier Nature, Sciences participatives, événements festifs, anniversaire des 50 ans...)	3			
Représentation culturelle et social de la RN au sein de son territoire	Identification comme une étape du "tourisme vert" du sud du département	Evolution des documents touristiques (papiers et numériques) où la réserve naturelle est mentionnée			Nombre de documents hors documents CEN	F3.MS.3.2.1	Renforcement des partenariats avec les professionnels du tourisme	2			

Thématique	État actuel de la thématique	VISION A LONG TERME										
Fonctionnement et gouvernance de la réserve naturelle	Gouvernance et fonctionnement permettant une bonne gestion de la réserve naturelle	Code	Facteurs clés de réussite		Niveau d'exigence (État visé)	Indicateurs d'état	Métriques	Code action	Dispositifs de mesure/suivi	Priorités		
		FCR4	Assurer un fonctionnement et une gouvernance optimal de la réserve naturelle		La réserve naturelle maintient une gouvernance et un fonctionnement optimal pour assurer une gestion efficace	Maintien des structures de gouvernance et des étapes réglementaires et de validation propre à une RN	Nombre de CCG Nombre de RA et BF validés Nombre de passage et de validation en CSRPN/nombre requis réglementairement Validation du plan de gestion par AP	F4.EI.0.1	réduction des rapports d'activités annuels et des bilans financiers, participation aux réunions du comité consultatif de gestion	1		
		Influences		STRATÉGIE D'ACTION								
		Facteurs d'influence	Code	Facteurs clés du plan	Résultats attendus	Indicateurs de réponse	Métriques	Code action	Opérations	Priorités		
		Moyens alloués à la gestion de la RN	FCP4.1	Avoir des outils adaptés pour une gestion efficace	obtenir un tableau de bord performant qui facilitera le reporting	évolution de l'efficacité des outils de reporting et de bases de données	(détermination des seuils)	F4.EI.4.1.1	Finalisation des tableaux de bord	1		
		Respect d'un temps proportionné dédié à l'évaluation, au reporting et à l'administratif au bénéfice de l'opérationnel			simplifier les démarches et le temps d'évaluation		remplissage des indicateurs annuellement : fait/pas fais	F4.EI.4.1.2	Alimentation des tableaux de bord	1		
		Compatibilité des outils de saisies de données aux différentes échelles			obtenir une base de données opérationnelle répondant aux besoins de la RN et compatibles avec les autres bases de données régionales comme nationales		Nombre de données transférées vers le SINP	F4.EI.4.1.3	Gestion, saisie et interopérabilité de la base de donnée de la réserve naturelle	1		
		Moyens humains et réactivité : équipe salarié CEN	FCP4.2	Assurer une gestion administrative et financière efficace	garantir un temps dédié au Conservateur pour répondre aux diverses sollicitations	évolution du nombre de jour nécessaire à une gestion courante de la réserve naturelle	Nombre de jours du conservateur pour la gestion courante	F4.MS.4.2.1	Gestion courante du fonctionnement de la réserve naturelle avec veille de ne pas dépasser 30% du temps aux tâches administratives pour les équipes opérationnelles	1		
					respect des moyens financiers annuellement et des délais de transmission des informations pour les CCG	mise en place d'un coordinateur des RN au sein du CEN pour fluidifier le transfert d'information	Nombre de jours coordinateur RA pour ces missions	F4.MS.4.2.2	Gestion des charges administratives et fonctionnelles de la réserve naturelle	1		
		Moyens en temps	FCP4.3	Évaluer le plan de gestion	créer des outils facilitant l'évaluation	réduction de rapports bilans de suivis	Nombre de rapport bilan nécessaire à l'évaluation	F4.EI.4.3.1	Réalisation de rapports de synthèse, bilans des différents suivis et indicateurs servant à la rédaction de l'évaluation du plan de gestion	1		
Répartition des temps en interne	les évaluations doivent être réalisées	réduction des évaluations			Fais/ pas fais	F4.EI.4.3.2	Évaluation à mi-parcours et évaluation finale du plan de gestion	1				
Infractions	FCP4.4	Assurer le respect de la réglementation de la réserve naturelle (chapitre II du décret de classement n°79-736)	pouvoir s'appuyer sur les services de police compétent	nombre d'intervention	Fais/ pas fais	F4.MS.4.4.1	Participation aux réunions Misen et plans de contrôle de l'OFB	1				
Détérioration du patrimoine naturel			absence d'infractions	Nombre d'infraction	Nombre de rappel à la loi	F4.SP.4.4.1	Surveillance de la réserve naturelle, sensibilisations des usagers à la réglementation et constatations des infractions	1				

Annexe 2 : programmation de l'année 2025

Axe 1 du Plan d'Actions Quinquennal

Réserve Naturelle Nationale de Bois du Parc (89)

1° Contexte

La Réserve naturelle nationale du Bois du Parc est la seule réserve nationale du département de l'Yonne. Elle constitue la première réserve naturelle nationale à avoir été classée dans la région Bourgogne-Franche-Comté (30 août 1979). Elle s'étend sur 45 ha de forêt, de milieux rupestres et de pelouses calcaires reposant sur une barrière récifale fossilisée de l'Oxfordien. Elle est gérée depuis 1992 par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. Les prérogatives du gestionnaire sont cadrées par un plan de gestion qui a été finalisé en 2023. Il prévoit une nouvelle arborescence et un plan d'actions pour les dix prochaines années.

LOCALISATION	Région Bourgogne-Franche-Comté. Département de l'Yonne. Communes : Mailly-le-Château.
STRUCTURES PARTENAIRES	DREAL. DDT89. Préfecture de l'Yonne. Commune de Mailly-le-Château. Association des amis du Pays de Mailly-le-Château. LPO Bourgogne-Franche-Comté. OFB. FFME. CD escalade 89.

2° Ossature du plan de gestion

Les objectifs à long terme et leurs déclinaisons en objectifs opérationnels et en actions s'inscrivent dans le cadre du plan de gestion actuel (quatrième plan de gestion). Les opérations du programme d'actions proposées tentent de répondre, d'apporter des informations, de la connaissance ou de remplir des indicateurs pour atteindre les objectifs à long terme suivants :

- OLT 1 : Faire de la Réserve Naturelle une vitrine nationale du complexe des géotopes de la vallée l'Yonne pour leur protection et leur valorisation
- OLT2 : Maintenir l'ensemble des pelouses calcaires et des milieux rupestres en bon état de conservation
- OLT 3 : Garantir le caractère naturel des milieux forestiers de la RN
- FCR1 : Faire de la réserve naturelle un territoire d'investigation pour la connaissance de la biodiversité et de la géodiversité
- FCR2 : Faire connaître le patrimoine naturel (biologique et géologique) et ses enjeux auprès des différents publics
- FCR3 : Améliorer l'intégration de la réserve naturelle dans son territoire
- FCR4 : Assurer un fonctionnement et une gouvernance optimal de la réserve naturelle

3° OLT1 : Faire de la Réserve Naturelle une vitrine nationale du complexe des géotopes de la vallée l'Yonne pour leur protection et leur valorisation

O1.CS.0.1 Suivi des dégradations/infractions - O1.CS.0.2 suivi photographique des affleurements - O1.CS.0.3 suivi des outils pédagogiques in situ et ex situ expliquant le complexe récifal

Afin de suivre les dégradations sur la réserve et l'évolution des différents affleurements sur les carrières, les falaises naturelles, affleurements aménagés et valorisés, c'est 3 suivis qui seront menés pour cette année. Ils permettront de noter les dégradations, vols ou changements majeurs notamment avec la mise en pace d'un suivi photographique sur les falaises de la carrière et une surveillance sur site pendant les tournées de surveillance ou interventions sur la réserve.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 391
RÉFÉRENCE PAQ	1.1.1. Améliorer les connaissances scientifiques pour la conservation du patrimoine naturel au sein d'un réseau en développement de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde BYLICKI

O1.IP.1.1.1 Création d'une collection : protection ex situ de certains objets géologiques en partenariat avec l'Université de Bourgogne

Afin de déterminer les meilleures options pour la mise en collection des coraux de Bois du Parc et ainsi assurer leur valorisation, des rencontres seront organisées avec différentes institutions capables de recevoir une collection de coraux de l'Oxfordien. Pour cela des rendez-vous avec l'Université de Bourgogne, le Museum d'Histoires Naturelles de Dijon et le Museum d'Histoires Naturelles d'Auxerre seront menées. Il s'agira également de faire des recherches sur les différentes conventions et clauses qu'elles doivent contenir.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	OOP1.1 : Assurer une protection des objets géologiques et des géosites du complexe
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 409
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde BYLICKI

O1.IP.1.1.2 Mise en œuvre des préconisations de l'étude concernant les systèmes actuels et les nouveaux dispositifs de protection à mettre en place

Suite aux visites effectuées en 2024 sur le terrain il s'agira d'effectuer les recherches et réflexions finales pour la mise en œuvre des systèmes de protection. Des recherches et décisions complémentaires seront réalisées pour la création d'un portail plus adapté et notamment pour les devis ou rendez-vous sur le terrain avec les différents prestataires afin de prévoir la pose et les investissements en 2026.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	OOP1.1 : Assurer une protection des objets géologiques et des géosites du complexe
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 410
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde BYLICKI

O1.IP.1.4.1 Réalisation de purges de sécurisation des parois au sein de la carrière du Bois du Parc

Afin d'assurer la sécurité du public qui vient visiter la carrière une purge de sécurisation sera réalisée autour de l'automne 2025 par les sociétés d'escalades. Le travail est prévu sur deux jours avec deux personnes en rappel afin de faire descendre les blocs qui pourraient se décrocher des parois lors des animations. Il s'agira aussi de travailler sur la réflexion du tri et de la valorisation des blocs.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	OOP1.3 : Limiter la dynamique de végétation sur les sites aménagés pour l'accueil du public au sein de la RN
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 411
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde BYLICKI

O1.IC.1.5.1 Mettre en œuvre des actions de communication dans les médias départementaux, régionaux et nationaux

Cette action permet de mieux faire connaître la réserve et de participer à l'ancrage territorial en répondant aux sollicitations ou en participant à des actions de communication diverses qui peuvent arriver au cours de l'année. Ces sollicitations peuvent être de différentes nature : radio, interview, vidéo ou articles par exemple.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	OOP1.5 : Faire connaître le patrimoine géologique exceptionnel de la réserve naturelle vers l'extérieur
ÉLÉMENTS	Rapport d'activité annuel

DE RENDU	
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 419
RÉFÉRENCE PAQ	1.4.3. Renforcer l'appropriation locale des enjeux de préservation présents sur les sites gérés par les Conservatoires par l'information et la pédagogie
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde BYLICKI

O1.MS.1.5.1 Participation aux instances nationales et des têtes de réseaux concernant la gestion du patrimoine géologique

La reconnaissance de ce magnifique patrimoine géologique se fait également au sein des têtes de réseaux des gestionnaires de milieux naturels, autant au sein de Réserve Naturelle de France que de la fédération des CEN. La participation aux différentes commissions du patrimoine géologique permet :

- de faire reconnaître les enjeux géologiques de la réserve naturelle et d'effectuer des retours d'expériences sur les actions effectuées concernant le patrimoine géologique de la réserve naturelle du Bois du Parc,
- de faire avancer des politiques nationales en faveur de la préservation de la géodiversité.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	OOP1.5 : Faire connaître le patrimoine géologique exceptionnel de la réserve naturelle vers l'extérieur
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	ligne 404
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.1. Intégrer la gestion du réseau de sites des Conservatoires dans les dynamiques territoriales pour renforcer l'ancrage des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde BYLICKI

4 OLT2 : Maintenir l'ensemble des pelouses calcaires et des milieux rupestres en bon état de conservation

O2.CS.0.2 Suivi des cortèges d'Orthoptères comme indicateurs de la structure des écosystèmes ouverts (méthode du Chron'orthoptères)

Les orthoptères sont des espèces sensibles à la structure de la végétation et à la xéricité du biotope et sont donc naturellement de bons indicateurs pour suivre la dynamique des pelouses sèches. La méthode du Chron'orthoptère a été utilisée en Côte d'Or et a fait ses preuves, ce sera donc cette méthode qui sera utilisée sur l'intégralité des pelouses de la Réserve.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	/
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 392

RÉFÉRENCE PAQ	1.1.1. Améliorer les connaissances scientifiques pour la conservation du patrimoine naturel au sein d'un réseau en développement de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde BYLICKI

O2.CS.0.3 Suivi des cortèges de papillons des pelouses et des milieux associés par la mise en place d'un STERF "gestionnaire"

Le STERF est le protocole de suivi temporel des rhopalocères développé en France par le MNHN, sur la base du Butterfly Monitoring Scheme (BMS). Il a été adapté à l'échelle de la Réserve au vu du contexte de site (petits patchs de pelouses non homogène et pelouses intra-forestières). Ce suivi est mis en place chaque année depuis 2016. L'objectif est de mettre en place une méthode complémentaire de l'évaluation de l'état de conservation des habitats de milieux ouverts via un indicateur « rhopalocères ».

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	/
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 393
RÉFÉRENCE PAQ	1.1.1. Améliorer les connaissances scientifiques pour la conservation du patrimoine naturel au sein d'un réseau en développement de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde BYLICKI

O2.CS.0.6 Suivi de la dynamique populationnelle du Stipe de France

Le protocole est basé sur du « Distance sampling » par strip transect. Il permet de connaître la tendance d'évolution populationnelle dans le temps du Stipe France. 21 transects sont répartis aléatoirement en contexte de pelouses et 10 en contexte de falaises. Ces transects sont prospectés tous les deux ans en alternance avec le même protocole pour le Liseron des Monts Cantabriques.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	/
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 394
RÉFÉRENCE PAQ	1.1.1. Améliorer les connaissances scientifiques pour la conservation du patrimoine naturel au sein d'un réseau en développement de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde BYLICKI

O2.CS.0.7 Suivi ciblé des espèces patrimoniales de papillons inféodées aux milieux ouverts (Phengaris arion, Arethusana arethusa, Hipparchia genava)

Ces trois espèces à enjeux ont déjà été contactées au moins une fois sur la réserve naturelle au cours des 5 dernières années au cours du suivi des cortèges de rhopalocères des milieux ouverts. Néanmoins, aucun suivi ciblé sur ces espèces n'est effectué. L'Azuré du serpolet (Phengaris arion) a été observé une seule fois sur la réserve naturelle mais on ne connaît pas son statut. Pour les deux autres espèces : le Mercure (Arethusana arethusa) et le Sylvandre hélvète (Hipparchia genava), elles sont bien connues de la réserve naturelle mais leur dynamique populationnelle est inconnue. Suite aux recherches et observations de terrain sur l'année 2024 il s'agira de mettre en œuvre le protocole sur le terrain afin de caractériser au mieux les dynamiques de population d'au moins les deux espèces retrouvées (Hipparchia genava et Arethusana arethusa).

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	/
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 395
RÉFÉRENCE PAQ	1.1.1. Améliorer les connaissances scientifiques pour la conservation du patrimoine naturel au sein d'un réseau en développement de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde BYLICKI

O2.CS.0.8 Suivi de la nidification du Faucon pèlerin

L'équipe de la réserve réalisera des suivis de la nidification du Faucon pèlerin pendant tout l'hiver et ce jusqu'à la fin du printemps, pour être le plus réactif possible quant à l'implantation des dispositifs de protection. L'ensemble des observations seront saisies afin de réaliser un suivi temporel de l'installation du Faucon pèlerin.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	/
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 396
RÉFÉRENCE PAQ	1.1.1. Améliorer les connaissances scientifiques pour la conservation du patrimoine naturel au sein d'un réseau en développement de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde BYLICKI

O2.CS.0.9 Evaluation de l'état de conservation des milieux de falaises (soumis à la pratique de l'escalade et hors pratique de l'escalade)

Il s'agira dans un premier temps de définir un protocole pour évaluer l'état de conservation des milieux de falaise. Une fois le protocole définit, il sera à tester et mettre en place sur la Réserve. Différents paramètres à relever sont proposés dans le plan de gestion.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	/
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 397
RÉFÉRENCE PAQ	1.1.1. Améliorer les connaissances scientifiques pour la conservation du patrimoine naturel au sein d'un réseau en développement de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde BYLICKI

02.IP.2.1.1 Entretien des pelouses mésophiles et mésoxérophiles par pâturage ou entretien mécanique

Cette action est directement liée à EI2.1.1 et permettra la mise en œuvre opérationnelle du plan de pâturage. L'année 2022 a servi d'année de test et le pâturage a eu lieu une première fois en 2023 et pour l'année 2025 il sera mis en place en automne à la mi-octobre avec l'entreprise d'éco-pâturage Bergeronnette.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	OOP2.1 : Entretien et restaurer ponctuellement les milieux ouverts
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 408
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde BYLICKI

02.CS.2.1.1 Suivi technique de l'impact du pâturage

Ce suivi se fera à l'issue de la sortie des bêtes après le pâturage. Il permettra de relever les niveaux de consommation et d'occupation au sein de chaque parc de pâturage.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	OOP2.1 Entretien et restaurer ponctuellement les milieux ouverts
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 398
RÉFÉRENCE PAQ	1.1.1. Améliorer les connaissances scientifiques pour la conservation du patrimoine naturel au sein d'un réseau en développement de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde BYLICKI

O2.CS.2.1.2 Suivi de l'entreprise d'éco-pâturage et réception des chantiers

Cette opération consistera à accompagner l'entreprise d'éco-pâturage lors de chaque année de pâturage sur la réserve naturelle. Cet accompagnement permettra de redonner le cadre de pâturage, répondre aux attentes en terme d'accès, d'équipements pastoraux ou bien encore d'abreuvement. Cette opération permettra aussi de réceptionner la prestation à chaque fin de pâturage afin de recueillir les attentes pour les années à venir de l'entreprise et de vérifier si toute la prestation a été réalisée.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	OOP2.1 : Entretenir et restaurer ponctuellement les milieux ouverts
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 398
RÉFÉRENCE PAQ	1.1.1. Améliorer les connaissances scientifiques pour la conservation du patrimoine naturel au sein d'un réseau en développement de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde BYLICKI

O2.IP.2.1.4 Gestion différenciée des lisières forestières pour limiter l'apport de matière organique sur les pelouses et optimiser les écotones qui constituent les ourlets

Cette action a pour but de limiter les apports organiques par les feuilles au sein des pelouses mésophiles. Pour se faire certaines lisières seront gérées en "biseau" afin de créer un écotone d'ourlets plus grand et plus progressif. Il y aura moins de ligneux au droit de la pelouse et par conséquent moins d'apport de feuilles. Cette action sera gérée en régie et l'année 2025 sera la première édition.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	OOP2.1 : Entretenir et restaurer ponctuellement les milieux ouverts
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 416
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde BYLICKI

O2.IP.2.2.1 Mise en place de dispositif de protection et de quiétude pour le Faucon pèlerin

Cette action est totalement liée à l'opération CS0.8. Elle constitue le pendant opérationnel du suivi de la reproduction du Faucon pèlerin. Elle consiste en la mise en place des dispositifs de protection arrêtée en réunion annuelle avec les différents acteurs, ainsi que l'organisation et la réalisation de la réunion avec ces derniers.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	OP2.2 Maintenir les dispositifs de quiétude en milieux rupestres
ÉLÉMENTS	Rapport d'activité annuel

DE RENDU	
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 412
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde BYLICKI

5° OLT3 : Garantir le caractère naturel des milieux forestiers de la RN

O3.CS.0.5 Mise en place d'un suivi long terme de la biophonie des forêts de la réserve naturelle

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de surveillance de la biodiversité terrestre, la direction recherche et appui scientifique de l'OFB souhaite étudier le déploiement à large échelle de l'approche éco-acoustique pour suivre les milieux forestiers.

Cette démarche assez récente qui étudie les sons produits par un écosystème comme indicateur de processus écologiques semble intéressante à développer sur une réserve naturelle. En effet, ce suivi non intrusif, peut couvrir un large spectre d'analyse. Ainsi un même signal peut servir à détecter la présence d'une espèce précise, à identifier toutes les espèces d'une communauté cible ou analyser le paysage sonore (en distinguant les biophonies, des sources de sons d'origine humaine). Les sons d'origine anthropique peuvent traduire dans le temps un indicateur de pression qui peut être également intéressant.

Cette mesure sera appliquée dans le cadre de la mise en place du programme national de surveillance de la biodiversité terrestre si le temps et les moyens le permettent. La fréquence n'est pas encore définie.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	/
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	/
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde BYLICKI

O3.IP.3.5.1 Gestion des arbres à risque à proximité du sentier, à proximité de la route, en limite de sites et proches des falaises d'escalades

Cette action assure la sécurité à proximité des secteurs ouverts au public : pieds des voies d'escalade, sentier pédagogique, autres sentiers traversant la réserve naturelle.

C'est une mesure d'accompagnement de la libre évolution pour rendre compatible ce choix de gestion à l'accueil du public sur certains secteurs.

Cette mesure a été fléchée tous les ans à partir de 2024 jusqu'à 2031 (en 2022 et 2023, ces actions étaient comprises dans une autre mesure plus large d'entretien courant), mais elle ne sera pas mobilisée tous les ans.

Cette action s'effectuera selon les besoins en régie ou après d'un prestataire comme en 2024.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	OOP3.5 : Assumer une forêt en libre évolution et "sauvage"
--------------------------------------	--

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 413
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde BYLICKI

6° FCR1 : Faire de la réserve naturelle un territoire d'investigation pour la connaissance de la biodiversité et de la géodiversité

F1.CS.0.2 Relève des données météo

Cette opération consiste à relever les données enregistrées sur la station météorologique de la réserve naturelle. Lors de la relève il sera possible de paramétrer les outils de suivis de la station si nécessaire et de vérifier l'état des outils de mesure. Un à deux passages sont nécessaires sur une année afin de garantir la relève des données. Une attention particulière sera attendue sur la période de l'automne et de l'hiver quant à l'alimentation de la station pour permettre la poursuite des mesures.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	/
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	
RÉFÉRENCE PAQ	1.1.1. Améliorer les connaissances scientifiques pour la conservation du patrimoine naturel au sein d'un réseau en développement de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde BYLICKI

F1.MS.0.3 Création de partenariats avec des laboratoires de recherche en géologie, écologie ou biologie pour répondre à certaines questions scientifiques

Cette mesure à l'échelle de la vision "long terme" correspond aux différents partenariats de recherche qui peuvent être effectués concernant des problématiques inhérentes à la réserve naturelle ou utilisant la réserve naturelle comme site support pour des études à large échelle (ex : GNB).

Échanges et partenariats en cours :

- MNHH : concernant l'étude des Truncatellinidae
- Université de Bourgogne : expert géologue référent : Pierre-yves Colin (relecture des documents et caution scientifique, conseil pour la gestion)
- Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement : échange avec Jérémy Jacob pour la numérisation 3D de la carrière du Bois du Parc
- CEFE : accompagnement des protocoles de suivi flore, appui méthodologique pour l'élaboration d'un STERF gestionnaire.

Les échanges avec ces partenaires seront poursuivis.

D'autres partenariats pourront voir le jour dans les 10 prochaines années.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	/
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 405
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.1. Intégrer la gestion du réseau de sites des Conservatoires dans les dynamiques territoriales pour renforcer l'ancrage des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde BYLICKI

F1.CS.1.1.3 Détermination et valorisation des insectes hors syrphes piégés lors de l'étude Syrph the Net (2019-2020)

Lors du suivi des syrphes en 2019 et 2020, les récoltes ont été triées pour mettre à part les syrphes, mais aussi d'autres groupes pour lesquels les tentes malaises constituent un excellent outil de piégeage et donc d'inventaire. A la suite de la transmission des insectes mais aussi du choix de travail avec la réserve naturelle de Remorey, le tri d'une autre partie des individus sera effectué et suivie en interne.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	Améliorer les connaissances faune, flore, habitat pour affiner les enjeux et la gestion conservatoire à appliquer sur la réserve naturelle
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 400
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde BYLICKI

F1. IP.1.2.1 Rédaction d'un diagnostic de vulnérabilité et d'un plan d'adaptation (cf. life Natur'adapt)

La démarche Natur'Adapt consiste en la réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité puis, sur cette base, en élaborant un plan d'adaptation au changement climatique, à l'échelle de la réserve. Le travail suivra le guide de la démarche Natur'Adapt (COUDURIER C. et al., 2022. Démarche d'adaptation au changement climatique Natur'Adapt – Guide méthodologique d'élaboration d'un diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité et d'un plan d'adaptation à l'échelle d'une aire protégée. LIFE Natur'Adapt – Réserves Naturelles de France. 111 p.). La formation sera donc engagée avec les différentes sessions de visioconférence et le début des réflexions seront entamées à ce sujet pour intégrer ce plan à la gestion de la réserve.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	Appréhender les conséquences locales du changement climatique à l'échelle du plan de gestion
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 416

RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde BYLICKI

F1. IP.1.2.1 Maintenance de la station météo

L'opération consiste à réaliser des tournées de surveillance auprès des stations météo de la Réserve, vérifier leur bon fonctionnement, effectuer les nettoyages ou réparations nécessaires. Cette année il sera aussi nécessaire de remettre en place la station météo DAVIS de la Réserve après son nettoyage et sa maintenance totale l'année précédente.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	FCP1.2 : Appréhender les conséquences locales du changement climatique à l'échelle du plan de gestion
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 414
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde BYLICKI

7° FCR2 : Faire connaître le patrimoine naturel (biologique et géologique) et ses enjeux auprès des différents publics

F2.CS.0.2 Suivi du public

Cette mesure consiste à suivre le public qui participe aux différentes offres pédagogiques et de sensibilisation. Ce suivi permettra aussi de faire un suivi des différentes catégories de population touchées. Pour cela un tableau de suivi continu d'être rempli chaque année après les différentes animations réalisées.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	/
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 401
RÉFÉRENCE PAQ	1.4.3. Renforcer l'appropriation locale des enjeux de préservation présents sur les sites gérés par les Conservatoires par l'information et la pédagogie
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde BYLICKI

F2.CS.0.3 : Évaluation de la fréquentation (en accès libre et lors des animations)

Cette action consiste concrètement aux relevés annuels des 3 éco-compteurs installés sur le sentier de découverte et à la compilation des effectifs des personnes ayant participé à des animations sur la réserve, que ce soit dans un cadre scolaire ou non.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	/
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 402
RÉFÉRENCE PAQ	1.1.1. Améliorer les connaissances scientifiques pour la conservation du patrimoine naturel au sein d'un réseau en développement de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile FOREST

F2.CI.2.1.1 Mise œuvre de l'étude de réaménagement du sentier

Cette mesure permettra de continuer et finaliser les réflexions sur l'étude de réaménagement menée pour très grande partie en 2024. Elle permettra également la mise en œuvre et la réflexion pour l'installation de ce sentier.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	Restaurer et actualiser les modalités de découverte de la réserve naturelle
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'étude Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 417
RÉFÉRENCE PAQ	1.4.2. Valoriser les sites conservatoires pour l'accueil des publics et la visibilité des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde BYLICKI

F2.CI.2.1.2 Maintenance des aménagements de découverte

Cette mesure consiste en une action de maintenance des aménagements pédagogiques, des aménagements de sécurité (barrières, lisse en bois) et marches d'escalier
Cette mesure est en continue chaque année.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	FCP2.1 : Restaurer et actualiser les modalités de découverte de la RN
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 400
RÉFÉRENCE PAQ	1.4.3. Renforcer l'appropriation locale des enjeux de préservation présents sur les sites gérés par les Conservatoires par l'information et la pédagogie
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile FOREST

F2.PA.2.3.1 : Organisation de projets pédagogiques et animations scolaires

Cette action consiste à construire avec des établissements scolaires des interventions pédagogiques sur la réserve naturelle. Ces interventions, encadrées par un salarié du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne et/ou un prestataire partenaire, peuvent prendre la forme d'animations ponctuelles uniques ou de projets pédagogiques plus conséquents de plusieurs séances.

Il s'agira également de répondre aux sollicitations qui pourront apparaître au cours de l'année et de continuer les collaborations déjà établies les années précédentes. Un programme avec plusieurs classes est déjà prévu pour le premier semestre de l'année 2025.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	FCP2.3 : Poursuivre le développement de l'offre pédagogique en direction des scolaires
ÉLÉMENTS DE RENDU	Interventions auprès des scolaires Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 420
RÉFÉRENCE PAQ	1.4.3. Renforcer l'appropriation locale des enjeux de préservation présents sur les sites gérés par les Conservatoires par l'information et la pédagogie
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile FOREST

F2.PA.2.4.1 : Organisation d'animations nature à destination du grand public

Cette action consiste à proposer aux publics autres que scolaire des sorties de découverte des patrimoines de la réserve naturelle. Ces interventions encadrées par un salarié du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne ou un prestataire partenaire pourront avoir lieu à différents moments de l'année et aborderont aussi bien les thématiques géologiques que biologiques.

Un minimum de 3 interventions devrait être réalisé.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	Pérenniser les animations nature à destination du grand public
ÉLÉMENTS DE RENDU	Interventions auprès des publics Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 421
RÉFÉRENCE PAQ	1.4.3. Renforcer l'appropriation locale des enjeux de préservation présents sur les sites gérés par les Conservatoires par l'information et la pédagogie
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile FOREST

8 FCR3 : Améliorer l'intégration de la réserve naturelle dans son territoire

F3.PA.3.1.1 Fonctionnement et accueil maison éclusière

Cette action à long terme a pour but de suivre les avancées, mettre en route, accompagner et réfléchir aux aménagements de la maison éclusière à la suite des avancées des années précédentes.

Pour cette année il est donc prévu de continuer l'accompagnement de la commune dans les recherches et les propositions de bureau d'étude afin de mettre en route les travaux le plus rapidement possible.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	FCP3.1 : Assurer un accueil de qualité et de proximité sur la RN
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 422
RÉFÉRENCE PAQ	1.4.3. Renforcer l'appropriation locale des enjeux de préservation présents sur les sites gérés par les Conservatoires par l'information et la pédagogie
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde BYLICKI

F3.PA.3.2.1 Organisation de temps forts sur la RN impliquant les acteurs du territoire (Chantier Nature, Sciences participatives, évènements festifs, anniversaire des 50 ans....

Cette action est une demande forte des acteurs, habitants et élus locaux du territoire. Il y a une vraie demande pour impliquer les habitants dans la gestion de la réserve naturelle. Il sera donc possible d'organiser un chantier participatif de nettoyage le long de la réserve ou une sortie de grande ampleur comme il a déjà été organisé pour les 40 ans de la réserve.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	FCP3.1 : Assurer un accueil de qualité et de proximité sur la RN
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 424
RÉFÉRENCE PAQ	1.4.3. Renforcer l'appropriation locale des enjeux de préservation présents sur les sites gérés par les Conservatoires par l'information et la pédagogie
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde BYLICKI

9° FCR4 : Améliorer l'intégration de la réserve naturelle dans son territoire

F4.EI.0.1 Rédaction des rapports d'activités annuels et des bilans financiers, participation aux réunions du comité consultatif de gestion

Cette action à long terme est le cadre opérationnel de la gouvernance et du rapportage des actions du gestionnaire. C'est une action annualisée, nécessaire et prioritaire. Elle est divisée en 3 étapes :

- la rédaction du bilan d'activités et des bilans financiers de l'année écoulée qui permet de faire état de l'action menée par le gestionnaire.
- la préparation en collaboration avec les services de l'état du comité consultatif de gestion (date, lieu, sollicitations en amont, préparation du diaporama)
- réalisation du comité consultatif de gestion chaque année, instance de gouvernance de la réserve naturelle

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	/
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel

RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 407
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.2. Consolider la planification et l'évaluation de la gestion du patrimoine naturel sur le réseau de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde BYLICKI

F4.EI.4.1.3 Gestion, saisie et interopérabilité de la base de données de la réserve naturelle

Le gestionnaire de la réserve naturelle prévoit de changer de base de données afin d'avoir une base de données plus fonctionnelle, compatible avec les bases de données régionales et nationales (SINP, base de données de réserve naturelle de France). Une orientation se dessine vers le type de base "GéoNature" de plus en plus déployée.

Cette action se divise en trois étapes :

- contribuer au développement de ce nouvel outil comme les autres réserves naturelles gérées par le CEN (2023)
- saisir les données annuelles relevées au sein de la réserve naturelle
- assurer la maintenance et l'interopérabilité vers les autres bases de données.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	FCP4.1 : Avoir des outils adaptés pour une gestion efficace
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 407
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.2. Consolider la planification et l'évaluation de la gestion du patrimoine naturel sur le réseau de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde BYLICKI

F4.MS.4.2.1 Gestion courante du fonctionnement de la réserve naturelle

Cette action englobe plusieurs tâches nécessaires et incontournables au fonctionnement d'une réserve naturelle :

- la réponse aux sollicitations concernant la réserve naturelle (accès, réglementation, demande d'information...),
- les communications informelles auprès de différents réseaux et partenaires non prévues dans la programmation annuelle,
- le temps dédié pour partie au fonctionnement des locaux et véhicules,
- le pointage des factures et le lien avec le service administratif.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	FCP4.2 : Assurer une gestion administrative et financière efficace
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 407
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.2. Consolider la planification et l'évaluation de la gestion du patrimoine naturel sur le réseau de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde BYLICKI

F4.MS.4.4.1 Participation aux réunions Misen et plans de contrôle de l'OFB

Cette opération consiste à participer aux instances départementales "groupe nature" de la MISEN et autres réunions qui cadrent les plans de contrôle afin d'intégrer la réserve naturelle dans les missions de surveillance de l'OFB. Cette opération comprend également les temps d'échanges avec l'OFB en dehors des réunions formelles.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	FCP4.4 : Assurer le respect de la réglementation de la réserve naturelle (chapitre II du décret de classement n°79-736)
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 406
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.1. Intégrer la gestion du réseau de sites des Conservatoires dans les dynamiques territoriales pour renforcer l'ancrage des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde BYLICKI

F4.SP.4.4.1 Surveillance de la réserve naturelle, sensibilisations des usagers à la réglementation et constatation des infractions

Le personnel du conservatoire qui intervient sur la réserve naturelle n'est pas commissionné et par conséquent n'a pas de pouvoir de Police pour faire respecter la réglementation propre à la réserve naturelle inscrite dans le décret de classement (chapitre II du décret de classement n°79-736). Le CEN s'appuie sur les compétences de Police locale : Gendarmerie et surtout agents de l'OFB en cas de constat d'infraction.

Les missions du CEN dans le cadre de cette opération se situent plus en amont :

- tournées de surveillance et constatations d'infraction afin de mesurer l'évolution du nombre d'infraction et par conséquent s'il y a des besoins de police supplémentaires,
- sensibilisation des usagers à la réglementation de cet ENP dans un but préventif, et rappel à la réglementation,
- appel et transmission des informations lors d'infractions aux pouvoirs de police compétents (OFB) pour mise en place d'une procédure (constatation, saisie du procureur...).

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	FCP4.4 : Assurer le respect de la réglementation de la réserve naturelle (chapitre II du décret de classement n°79-736)
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 403
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.1. Intégrer la gestion du réseau de sites des Conservatoires dans les dynamiques territoriales pour renforcer l'ancrage des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde BYLICKI

F4.MS.4.2.2 Gestion des charges administratives et fonctionnelles de la réserve naturelle

Cette opération comprend différentes activités relevant des charges administratives et financières liées au fonctionnement de la réserve naturelle :

- la programmation financière et technique du plan de gestion. (temps de direction, du coordinateur des réserves naturelles, du conservateur, du service administratif)
- le suivi administratif d'exécution des opérations et le suivi financier des opérations. (Temps du service administratif)
- charges de fonctionnement (locaux, voitures, charges variables, charges fixes)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	FCP4.2 : Assurer une gestion administrative et financière efficace
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 407
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde BYLICKI